



**Rapport  
annuel  
2019**

# La seule banque qui **se consacre uniquement** aux entrepreneurs

## **Table des matières**

Message du président du conseil d'administration	2
Message du président et chef de la direction	4
Rapport de gestion	7
États financiers consolidés	51
Gouvernance d'entreprise	125
Autres renseignements	134

## L'exercice 2019 en chiffres

# 60 000 clients,

une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent

## 123

centres d'affaires  
à l'échelle du Canada

## 7,5

millions de visites  
sur bdc.ca

Taux de satisfaction  
des clients de

## 94 %

## 35 G\$

de capital engagé envers  
de petites et moyennes entreprises

Résultat net de

## 885,6 M\$



## 900 M\$

engagés pour financer  
des transferts d'entreprises

## 564 M\$

en prêts à des entreprises détenues  
majoritairement par des femmes

## 153 M\$

octroyés à des entreprises  
de technologies propres

## 2,1 G\$

engagés en capital de risque

# Message du président du conseil d'administration

**BDC a connu un exercice exceptionnel, travaillant à remplir son unique mission : aider les entreprises canadiennes à croître et à réussir. BDC a rejoint davantage d'entrepreneurs et a eu un plus grand impact sur les entreprises de tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada.**



Je suis heureux de présenter le rapport annuel de BDC pour l'exercice 2019.

Au cours de mon premier exercice à titre de président du conseil d'administration, les expériences que j'ai vécues ont confirmé la vision que j'avais de BDC au moment d'accepter ce poste. BDC accomplit un travail absolument remarquable dans le soutien qu'elle offre aux entrepreneurs partout au pays et, ce faisant, elle apporte une contribution essentielle au dynamisme et à la prospérité de l'économie canadienne.

Le talent, le dévouement et l'esprit innovateur des 2 300 employés de BDC m'ont particulièrement impressionné. Leur volonté d'accueillir le changement à bras ouverts a permis à BDC de demeurer à l'avant-plan dans l'esprit des entrepreneurs tandis que leurs attentes évoluent dans un environnement d'affaires en constante mutation.

Concrètement, BDC a bien **réussi le virage numérique de ses opérations**, notamment par l'utilisation de iPad pour accélérer le service aux entrepreneurs. La Banque a développé des applications iOS personnalisées, dont une ayant permis aux directeurs et directrices de comptes d'économiser huit heures pour chaque prêt qu'ils approuvent. Par ailleurs, les entrepreneurs ont maintenant **accès 24 heures sur 24** au nouveau portail Espace client.

## De solides résultats financiers

BDC a continué de se consacrer à soutenir les entrepreneurs canadiens tout en livrant les excellents résultats financiers qui figurent dans le présent rapport annuel. BDC est une société stable, rentable et continuellement axée sur l'amélioration de ses produits

et services dans l'intérêt des entrepreneurs. Les résultats obtenus sont le fruit de la vision et du travail acharné du président et chef de la direction, Michael Denham, du Comité de direction de l'entreprise ainsi que des employés. Au nom du conseil d'administration, je tiens à leur adresser de sincères remerciements.

Le conseil d'administration a connu lui aussi un exercice fructueux, assurant **une gouvernance d'entreprise et une intendance efficaces** pour BDC. J'aimerais remercier mes collègues du conseil pour leurs judicieux conseils, leur dévouement et leur intégrité dans l'établissement de l'orientation stratégique de BDC en collaboration avec la direction, et pour l'attention qu'ils portent à s'assurer que la Banque continue de respecter les normes les plus élevées en matière de gestion des risques et de règles d'éthique.

## Principales activités du conseil d'administration au cours de l'exercice 2019

- > L'une des priorités du conseil a été de superviser la **stratégie numérique de la Banque** en vue de moderniser ses interactions avec les entrepreneurs et de faire en sorte qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec BDC. Les travaux en ce sens sont bien avancés.
- > BDC est une banque à part, et les conseils qu'elle fournit aux entrepreneurs par l'intermédiaire de **Services-conseils** constituent l'une de ses caractéristiques les plus distinctives. Selon une analyse de Statistique Canada, les clients de BDC, et en particulier ceux ayant obtenu à la fois des services-conseils et du financement, ont vu la croissance de leurs revenus dépasser celle des non-clients. Au cours de l'exercice, le conseil

a porté une attention particulière aux efforts déployés par la direction pour perfectionner l'offre de Services-conseils. Plus particulièrement, nous avons constaté des progrès considérables dans l'offre de mentorat, de coaching et de formation au leadership aux entreprises à impact élevé dans le cadre du **Programme direction croissance** et de la participation de BDC au **Service de croissance accélérée** du gouvernement fédéral.

- > Sous la supervision du conseil, BDC s'est attaquée aux points à améliorer relevés par le Bureau du surintendant des institutions financières afin d'optimiser ses pratiques de gestion du risque et son environnement de contrôle. Séparément, les co-auditeurs de BDC, le Bureau du vérificateur général du Canada et Deloitte ont réalisé un examen spécial conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le rapport a confirmé que BDC disposait des systèmes et pratiques nécessaires pour remplir son mandat.

### Mise en œuvre de priorités clés de l'actionnaire

Le conseil a supervisé les efforts déployés par BDC pour soutenir des priorités et initiatives clés du gouvernement du Canada, son unique actionnaire. Celles-ci comprennent le renforcement de l'écosystème canadien de l'innovation, la prestation d'un soutien accru aux femmes entrepreneurs et l'accélération de la croissance du secteur canadien des technologies propres.

- > **L'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR)**, qui avait été annoncée dans le cadre du budget fédéral de 2017, vise à rendre disponible une somme de 400 millions de dollars afin d'augmenter le capital de risque fourni aux entrepreneurs qui sont à des stades avancés de développement. À cela s'est ajouté un montant de 50 millions de dollars dans la foulée du budget 2018. Combinés aux fonds provenant du secteur privé, ces investissements pourraient permettre d'injecter 1,6 milliard de dollars dans l'écosystème de l'innovation au Canada. Au cours de l'exercice 2019, dans le cadre de ce programme, le conseil a autorisé des investissements dans quatre fonds de fonds et le Comité d'investissement du conseil, dans quatre fonds directs.
- > BDC a continué de soutenir le déploiement de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat du gouvernement, qui vise à faire doubler le nombre d'entreprises détenues par des femmes d'ici 2025. Parallèlement, BDC a lancé sa propre initiative en vue de faire progresser l'entrepreneuriat au féminin au Canada. Par exemple, elle s'est engagée à consentir **1,4 milliard de dollars de financement aux entreprises détenues par des femmes** sur une période de trois ans, d'ici à l'exercice 2021.

Le **Fonds pour les femmes en technologie** de BDC Capital a terminé sa première année d'exploitation depuis que sa taille a presque triplé, ce qui en fait le plus important fonds de capital de risque du genre à l'échelle mondiale.

- > La **division Technologies propres** de BDC s'est aussi engagée à octroyer des capitaux propres et des prêts totalisant 600 millions de dollars sur une période de cinq ans (de 2018 à 2023) afin de contribuer à soutenir la croissance d'entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale qui ont une portée environnementale. Un montant total de 153 millions de dollars a été distribué jusqu'ici dans le cadre de cette initiative.

### Poursuivre l'élan

Au cours de l'exercice, fidèles à notre tradition, nous avons tenu les réunions du conseil d'administration dans différentes régions du Canada. Cela nous permet non seulement d'apprécier le talent et l'ambition des employés de BDC, mais aussi d'entendre parler des défis et des occasions qui se présentent à nos entrepreneurs.

Les entrepreneurs canadiens nous ont exprimé leur besoin d'un accès simple et rapide à du financement. Ils ont besoin de soutien pour innover, réaliser des gains de productivité et faire prendre de l'expansion à leur entreprise. Les entreprises à forte croissance qui ont peu d'actifs à offrir en garantie ont elles aussi besoin d'un soutien accru et de plus de capitaux. Nous avons par ailleurs constaté que certains entrepreneurs comme les femmes, les nouveaux arrivants au Canada et les Autochtones font encore face à des obstacles de taille lorsqu'ils tentent de bâtir et de développer une entreprise. BDC se concentrera sur ces aspects particulièrement importants pour la réussite des entrepreneurs.

La Banque dispose déjà des fondements de sa stratégie numérique, et elle est bien positionnée pour poursuivre sa transformation numérique au cours du prochain exercice.

Je suis impressionné par l'élan que BDC a su se donner et, tout comme mes collègues du conseil, j'entrevois un avenir fort prometteur. BDC possède l'expertise, les ressources et le leadership requis pour soutenir les entrepreneurs qui s'affairent à créer des entreprises innovatrices concurrentielles et florissantes au profit des Canadiens et des Canadiennes.



Mike Pedersen  
Président du conseil d'administration

## Message du président et chef de la direction

**BDC s'efforce de soutenir les entrepreneurs à chaque étape de la croissance de leur entreprise. À cette fin, nous simplifions l'accès à nos services pour avancer au rythme des entrepreneurs.**



Nous sommes la seule banque au pays qui se consacre uniquement aux entrepreneurs et nous savons à quel point il est exigeant d'exploiter une entreprise. Aussi avons-nous la responsabilité de travailler aussi dur et rapidement que les entrepreneurs.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons accompli d'immenses progrès pour devenir plus agiles et encore plus aptes à répondre aux besoins et attentes en constante évolution des propriétaires d'entreprises. Notre clientèle record de 60 000 propriétaires d'entreprises à l'échelle du Canada, dans tous les secteurs et à tous les stades de croissance, est un signe indéniable de notre réussite.

Quelque 94 % de ces clients se disent satisfaits de nos services, et nous nous classons parmi les institutions financières auxquelles les entrepreneurs font le plus confiance au pays.

Nous leur offrons un guichet unique pour les ressources financières et les conseils dont ils ont besoin à chaque stade du développement de leur entreprise.

Et nous faisons une différence concrète. Les entrepreneurs que nous appuyons emploient près d'un million de personnes et génèrent des ventes totalisant plus de 350 milliards de dollars dans la plupart des secteurs d'activité et toutes les régions du Canada. Nous sommes fiers de constater que, grâce aux prêts, conseils et capitaux que nous leur offrons, les entreprises peuvent croître, innover et être concurrentielles à l'échelle internationale.

Nos clients ont accepté des prêts totalisant 7,2 milliards de dollars au cours du dernier exercice, soit 5,9 % de plus qu'à l'exercice précédent. Au total, notre engagement en capital envers les PME s'établit à près de 35 milliards de dollars.

### Avancer au rythme des entrepreneurs

Alors que la technologie transforme le secteur des services financiers et que les attentes des clients évoluent, BDC doit s'adapter. Nous avons donc réalisé des investissements importants en vue d'automatiser nos processus et d'**accroître notre utilisation des technologies numériques**.

- > Nos 600 directeurs et directrices de comptes disposent d'appareils mobiles. Grâce à notre application phare, **Prêt express de BDC**, ils peuvent autoriser des prêts jusqu'à concurrence de 750 000 \$ en moins de 30 minutes au cours d'une seule rencontre chez le client. À ce jour, nous avons autorisé plus de 3 000 Prêts express et avons économisé près de 26 000 heures de travail manuel.
- > Les propriétaires d'entreprises peuvent aussi faire des demandes de prêt en ligne, sur [bdc.ca](http://bdc.ca), jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Notre plateforme de financement en ligne demeure un atout important pour assurer la rapidité et la commodité des services que nous offrons aux entrepreneurs canadiens.

## Contribuer à l'expansion des entreprises

En tant que pays, nous devons veiller à ce que davantage d'entreprises atteignent une taille qui leur permettra d'être concurrentielles à l'échelle nationale et internationale. C'est pourquoi BDC est déterminée à aider les entreprises à gagner en envergure. Nous avons pris des engagements importants à cet égard.

- > Nous avons engagé **1,8 milliard de dollars en capital de croissance** sur cinq ans pour accélérer notre appui aux entreprises à forte croissance, mais disposant de peu d'actifs.
- > Nous avons élargi notre solution **Investissement de croissance**, aidant les entrepreneurs à faire croître leur entreprise tout en conservant le contrôle. BDC se positionne ainsi comme partenaire des équipes de direction, investissant dans des entreprises établies qui aspirent à devenir le chef de file de leur secteur tout en réduisant leurs risques financiers.
- > Sachant que les entrepreneurs de la génération des baby-boomers sont près de la retraite, nous nous sommes engagés à investir 900 millions de dollars sur cinq ans afin de **financer les transferts d'entreprises** par l'intermédiaire de l'équipe Capital de croissance et transfert d'entreprise. Près de 200 millions de dollars ont été investis à ce jour.

## Favoriser la réussite grâce à des conseils d'affaires hors pair

L'accès à des conseils d'affaires de qualité constitue un facteur de croissance clé pour les entreprises, quelle que soit leur taille. Au cours de l'exercice 2019, Services-conseils a réalisé au-delà de 1 600 mandats qui avaient pour objet d'aider les entreprises à accélérer leur croissance, à devenir plus efficaces et à innover.

Nous nous concentrons tout particulièrement sur les entreprises à forte croissance en raison de leur incidence marquée sur notre économie et de leurs besoins plus complexes en matière de conseils. Notre **Programme direction croissance** permet à ces entreprises de bénéficier de conseils stratégiques, de coaching et de services en développement du leadership. Nous avons réorienté la portée du programme, auquel participent plus de 120 entreprises, afin d'offrir à chaque client des interventions plus significatives.

## Soutenir l'innovation

BDC Capital, notre division d'investissement, compte 3 milliards de dollars sous gestion et agit à titre de partenaire stratégique auprès des entreprises les plus innovantes au pays.

- > Nous sommes l'investisseur en capital de risque canadien le plus important et le plus actif. Nous investissons directement et indirectement dans près de 800 entreprises.
- > Nous avons fait évoluer notre stratégie pour mettre davantage l'accent sur l'investissement dans les entreprises se situant aux stades ultérieurs de leur développement. Notre équipe Coinvestissements a accéléré la cadence de ses activités d'investissement afin de participer à des rondes de financement plus importantes et à des stades ultérieurs.
- > Afin de créer des fonds d'envergure additionnels, nous avons décidé d'ouvrir deux de nos fonds de capital de risque, à savoir le Fonds TI et le Fonds Soins de santé, à des investisseurs privés, menant à la création de Framework Venture Partners et d'Amplitude Ventures.
- > Nous avons également pris des mesures en vue de créer un nouveau fonds d'investissement direct axé sur l'innovation dans le secteur industriel. Le fonds aura pour objet de revitaliser des secteurs tels que ceux de la fabrication, des mines et du pétrole et du gaz grâce à des investissements dans des entreprises technologiques pouvant renforcer leur compétitivité.

## Répondre aux besoins des entrepreneurs moins bien servis

Nous avons pris l'engagement d'assurer à tous les entrepreneurs des chances égales de réussir. C'est ainsi que nous sommes axés sur certains groupes de propriétaires d'entreprises moins bien servis, notamment les femmes, les nouveaux immigrants et les Autochtones.

Les **femmes propriétaires d'entreprises** font face à des défis uniques en leur genre sur les plans du financement et des conseils nécessaires à la croissance de leur entreprise. Nous avons conçu une stratégie pluriannuelle tout spécialement pour elles.

- > Au cours de l'exercice 2019, nous avons prêté près de 570 millions de dollars à des entreprises majoritairement détenues par des femmes, nous plaçant ainsi en bonne voie d'atteindre plus tôt que nous ne l'espérons notre **objectif ambitieux de prêter 1,4 milliard de dollars sur trois ans aux entreprises majoritairement détenues par des femmes** jusqu'à l'exercice 2021.
- > Notre **Fonds pour les femmes en technologie de 200 millions de dollars** a investi dans 25 entreprises et connaît un excellent départ.
- > Près de **900 femmes** partout au Canada ont pris part aux **14 ateliers « On parle affaires »** organisés par BDC, qui ont tenu lieu de points de rencontre entre les femmes entrepreneurs et les ressources nécessaires pour faire croître leur entreprise.

Les **nouveaux arrivants** au Canada représentent une autre source importante de dynamisme entrepreneurial, mais ils font face à leur lot de défis lorsqu'il s'agit de démarrer une entreprise et d'en assurer la croissance. Nous avons donc créé une unité d'affaires consacrée à cette clientèle : l'**Équipe réussite – nouveaux arrivants entrepreneurs**. Les membres de l'équipe, qui parlent huit langues, offrent aux nouveaux immigrants des solutions de financement personnalisées, des services de coaching spécialisés et d'autres programmes de soutien.

Nous avons également déployé beaucoup d'efforts, par l'intermédiaire de nos **Services bancaires aux Autochtones**, en vue d'aider les entreprises autochtones à surmonter les défis uniques auxquels elles font face. Nous comptons maintenant plus de 700 entrepreneurs autochtones comme clients.

## Être rentable pour en faire plus pour les entrepreneurs

BDC est une société d'État autofinancée qui doit demeurer rentable pour être en mesure d'en faire plus pour les entrepreneurs. Nous avons connu un exercice fructueux, notre résultat net consolidé s'étant établi à près de 890 millions de dollars, ce qui reflète les résultats meilleurs que prévu obtenus dans tous nos secteurs d'activité.

Nos résultats financiers solides nous permettront de verser un dividende de 128,4 millions de dollars au gouvernement du Canada, notre unique actionnaire. Le solde sera réinvesti dans l'optique de mieux soutenir les entrepreneurs.

## Un milieu de travail remarquable

Notre succès repose sur notre capacité d'attirer, de motiver et de conserver des employés à la fois engagés et talentueux. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles manières de nous assurer que BDC offre une expérience de travail exceptionnelle.

Je tiens à remercier nos 2 300 employés pour un exercice remarquable passé au service des entrepreneurs. Si BDC est un partenaire de choix pour les entrepreneurs dans toutes les régions du pays, c'est grâce à votre travail.

## Être présente là où les entrepreneurs en ont besoin

À l'approche du **75<sup>e</sup> anniversaire de BDC cet automne**, je ne cesse d'être impressionné par l'ingéniosité, la résilience et l'ambition des entrepreneurs canadiens. Merci de faire affaire avec nous, et merci de tout ce que vous faites au profit de nos collectivités et de notre pays.

Quant à nous, nous vous promettons que BDC sera présente là où vous en aurez besoin.



Michael Denham  
Président et chef de la direction



# Rapport de gestion

1. Environnement économique	<b>9</b>
2. Résultats par rapport aux indicateurs de rendement	<b>11</b>
3. Analyse des résultats financiers	<b>18</b>
4. Gestion du risque	<b>38</b>
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	<b>48</b>



# 1 Environnement économique

## La tourmente économique à l'échelle mondiale a pesé sur la croissance au Canada

En 2018, l'économie mondiale a crû au même rythme que l'an dernier, soit de 3,6 %. Toutefois, la performance économique a grandement varié d'une région à l'autre.

La demande intérieure s'est essouffée au deuxième semestre de l'année, tant en Europe qu'en Chine, les tensions commerciales ayant pesé lourd sur la croissance. L'économie américaine a, à l'inverse, été stimulée par les réductions du taux d'imposition des sociétés et la hausse des revenus des ménages. Alors que l'économie américaine se démarquait de celle des autres pays partout dans le monde, le billet vert s'est apprécié, ce qui a entraîné le resserrement des conditions financières à l'échelle mondiale et le ralentissement de la croissance, surtout dans les marchés émergents.

Au Canada, le taux de croissance a reculé en 2018, pour s'établir à 1,8 %, contre 3,0 % en 2017. Ce recul s'explique par la chute des prix du pétrole, la hausse des taux d'intérêt et les tensions commerciales avec les États-Unis qui ont miné la confiance. Sur une note positive, l'emploi est demeuré solide et l'affaiblissement du dollar canadien a stimulé les exportations.

Après avoir enregistré une augmentation en 2017, le commerce mondial s'est contracté de 1,4 % en 2018, sous l'effet des tensions entre les États-Unis et d'autres pays. Les États-Unis ont imposé des tarifs douaniers sur de nombreux produits importés, notamment l'acier et l'aluminium en provenance du Canada. La Chine s'est vu imposer les tarifs douaniers les plus lourds, le total des produits d'exportation chinois visés s'élevant à 250 milliards de dollars américains, soit la moitié des exportations du pays vers les États-Unis.

En 2018, la croissance de l'économie chinoise a été moins vigoureuse, soit de 6,6 %, contre 6,8 % en 2017. Ce ralentissement s'explique en partie par la transition de la Chine d'une économie longtemps centrée sur les exportations et les investissements à une économie axée sur la consommation. De fait, la consommation intérieure a compté pour quelque 75 % de la croissance du PIB l'an dernier, en hausse par rapport à 60 % en 2015.

L'économie de l'Inde continue de résister face au ralentissement de la croissance mondiale et constitue un cas d'exception parmi plusieurs marchés émergents. Elle a progressé à un taux de 7,3 % en 2018, en hausse en regard de 6,6 % en 2017. Les liens limités de l'économie indienne avec celles des États-Unis et de la Chine, et son système financier relativement fermé, l'ont protégée des contrecoups associés aux tensions commerciales à l'échelle mondiale.

En Europe, les conflits commerciaux ont une incidence considérable, surtout en Allemagne, qui dépend de ses relations commerciales importantes avec les États-Unis et la Chine. La croissance de la zone euro a ralenti, pour s'établir à 1,8 % en 2018, en comparaison de 2,5 % en 2017. L'incertitude suscitée par le Brexit a pesé sur l'économie britannique, dont la croissance de 1,4 % en 2018 a été inférieure à celle de 1,8 % en 2017.

Aux États-Unis, la croissance de 2,9 % de l'économie en 2018, supérieure à celle de 2,2 % en 2017, s'explique par l'augmentation des investissements des entreprises et des dépenses des consommateurs attribuable aux réductions d'impôt. L'emploi a continué de s'améliorer considérablement, grâce à l'ajout de 200 000 nouveaux emplois en moyenne chaque mois, et le taux de chômage s'élevait à 3,8 % à la fin de l'année. La solidité du marché du travail s'est traduite par une hausse constante du salaire horaire moyen.

Au Canada, la Banque du Canada a haussé son taux de financement à un jour à trois reprises, soit de 0,75 % au total, en réponse à l'apparente stabilité de la croissance économique au premier semestre de l'année. Toutefois, la banque a mis fin temporairement à son cycle de hausses lorsque les prix du pétrole ont chuté et que les tensions commerciales à l'échelle mondiale ont sapé la confiance.

Les investissements des entreprises canadiennes ont augmenté de 2,1 % au cours de l'année, surtout au premier trimestre, où ils ont été particulièrement solides, alors qu'ils ont reculé au cours de chaque trimestre pour le reste de 2018.

Les prix du pétrole ont été volatils au deuxième semestre de l'année, comme en témoigne la chute du prix du pétrole de référence en Amérique du Nord, le West Texas Intermediate, qui est passé de 75 \$ US le baril à 45 \$ US, et celle du Western Canadian Select (WCS), de 55 \$ US à 13 \$ US le baril, entre octobre et novembre. Le prix du WCS est remonté à 30 \$ US en décembre, une remontée qui est en partie attribuable à la réduction de la production en Alberta.

Malgré l'incertitude qui entoure la construction du pipeline, la production dans l'industrie de l'extraction pétrolière et gazière s'est améliorée de 7 % en 2018. Le secteur du gaz naturel a été avantagé par l'annonce, par LNG Canada, de son intention de construire un terminal de traitement de gaz naturel liquéfié (GNL) à Kitimat, en Colombie-Britannique, parallèlement à la construction d'un pipeline par TransCanada.

Dans l'ensemble, dans le secteur de la production de biens, le taux de croissance a diminué pour s'établir à 2,4 % en comparaison du taux de 4,6 % enregistré en 2017, tandis que les industries des services ont continué de progresser à un rythme soutenu de 2,1 %.

Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain en réaction aux hausses de taux par la Réserve fédérale. Sur une note positive, l'affaiblissement du dollar canadien a permis aux exportations d'enregistrer une croissance réelle de 3,3 %, à laquelle presque toutes les catégories de produits ont contribué. Les exportations de produits énergétiques, de métaux et minéraux, de produits pharmaceutiques, de produits électroniques, de véhicules lourds et d'équipement aéronautique sont celles qui ont le plus augmenté.

Le marché du travail a poursuivi son essor au Canada en 2018, grâce à la création de 350 000 nouveaux emplois (presque autant à temps plein qu'à temps partiel). Le taux de chômage s'est fixé à 5,6 % à la fin de l'année.

La vigueur du marché de l'emploi a permis aux ménages de faire face à des paiements d'intérêts plus élevés. Les Canadiens demeurent cependant lourdement endettés et la hausse des taux d'intérêt a réduit les revenus disponibles pour l'achat de biens et services. Par conséquent, les ventes au détail n'ont progressé que de 0,7 % en 2018, alors qu'elles avaient grimpé de 5,7 % en 2017. Les ventes de biens sensibles aux taux d'intérêt, comme les véhicules et l'ameublement pour la maison, sont celles qui ont le plus périclité.

En résumé, la hausse des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis a freiné la consommation et les tensions commerciales mondiales ont émoussé la confiance, ce qui explique la croissance économique modérée au Canada en 2018. L'augmentation des exportations, malgré le ralentissement de la croissance mondiale, a soutenu l'économie canadienne. Les industries des biens et des services ont affiché une croissance, bien qu'à un rythme plus lent que l'an dernier.



## ② Résultats par rapport aux indicateurs de rendement

Les indicateurs et cibles de rendement de BDC sont fondés sur l'environnement d'affaires dans lequel les PME canadiennes mènent leurs activités, de même que sur le rendement antérieur et prévu de BDC. Les indicateurs de rendement appuient notre ambition d'aider les entrepreneurs à être les plus concurrentiels au monde. Ils cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur les clients, qui sont énumérés ci-dessous.

<p>→ <b>Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils</b></p>	<p>BDC a pour mission de combler les besoins des entrepreneurs moins bien servis grâce à une offre complémentaire à celle du secteur privé, qui allie conseils, investissement et soutien financier. BDC accorde une attention particulière à certains groupes d'entrepreneurs, comme les femmes et les immigrants, de même qu'à certains types d'entreprises, comme les petites entreprises et celles dont les garanties tangibles sont limitées. Pour atteindre le plus grand nombre de PME possible, nous nous associons à des organisations des secteurs public et privé. Nous offrons également un service simple, rapide et commode pour accroître notre rayon d'action de manière efficace et mieux satisfaire les attentes changeantes de nos clients.</p>
<p>→ <b>Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés</b></p>	<p>Les PME canadiennes demeurent aux prises avec des défis qui freinent leur compétitivité : difficulté à gagner en envergure, faible croissance de la productivité, investissements insuffisants en recherche et développement et manque de diversification de leurs marchés. Misant sur les entreprises susceptibles d'avoir le plus d'incidence sur l'économie canadienne – comme celles à forte croissance et à impact élevé –, BDC fournit des capitaux et des conseils qui contribuent à la réussite des PME, notamment en accélérant leur croissance, leur innovation, leur productivité et leur internationalisation.</p>
<p>→ <b>Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada</b></p>	<p>BDC partage sa vaste expertise afin de mieux éclairer les entrepreneurs sur les facteurs de réussite. Ce faisant, elle permet à l'écosystème entrepreneurial canadien de devenir encore plus solide et plus dynamique. La Banque est particulièrement à même de tisser des liens avec des partenaires et des influenceurs, avec qui elle pourra faire équipe pour stimuler la réussite des PME canadiennes. BDC déploie des efforts considérables pour renforcer l'écosystème de l'innovation afin de faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement attrayante pour les investisseurs du secteur privé.</p>

## Résultats à court terme – 1 an

Objectif	Indicateur de rendement
 Fournir du financement aux petites entreprises	Nbre d'acceptations <sup>(1)</sup>
 Fournir du financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie	Valeur, en millions de dollars, des acceptations de prêts non garantis de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Financement
 Soutenir les entrepreneurs autochtones	Nbre de clients identifiés comme Autochtones
 Faire qu'il soit facile pour les clients de faire affaire avec BDC	Pourcentage de clients très satisfaits <sup>(2)</sup>
 Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux entrepreneurs	Nbre de transactions réalisées dans le cadre de partenariats <sup>(3)</sup>
  Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux entrepreneurs	Nbre de clients indirects <sup>(4)</sup>
 Fournir des services-conseils pour accélérer la croissance, l'innovation et la productivité	Nbre de mandats de Services-conseils <sup>(5)</sup>
 Soutenir les entreprises canadiennes les plus prometteuses et leur permettre de contribuer pleinement à l'économie	Pourcentage du montant des acceptations destiné aux entreprises à forte croissance, Capital de croissance et transfert d'entreprise

 Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils	 Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés	 Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada
--	---	--





**Résultats à court terme – 1 an** (suite)

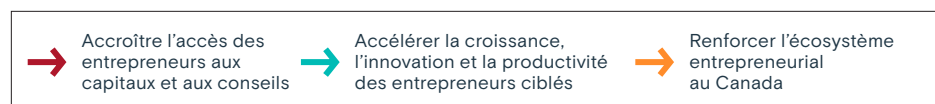
	Cible E2019	Résultat E2019	Taux de rendement	Commentaire
	12 300	<b>13 798</b>	112 %	BDC s'efforce d'aider les PME à combler leurs besoins en matière de financement. Malgré un contexte de marché très liquide et de hausse des taux d'intérêt, nous avons dépassé notre cible au chapitre du nombre des acceptations en raison de la demande solide de plus petits prêts.
	1 400	<b>1 402</b>	100 %	BDC soutient les entreprises qui ont besoin de financement, même celles qui ont peu ou pas de garanties à offrir. Cette cible a été atteinte malgré le contexte difficile de marché caractérisé par une forte liquidité.
	650	<b>714</b>	110 %	BDC, par l'intermédiaire de ses Services bancaires aux Autochtones, veut aider les entreprises autochtones à surmonter les défis uniques auxquels elles font face. Cette équipe a dépassé les attentes grâce à son dévouement et à des outils comme le Prêt aux entrepreneurs autochtones remanié.
	66	<b>67</b>	102 %	BDC offre une expérience client positive grâce aux efforts qu'elle déploie sans cesse pour comprendre les entrepreneurs et leurs besoins. Notre résultat positif dans un contexte de liquidité accrue du marché témoigne du succès des efforts que nous faisons pour offrir une excellente expérience client conforme à la promesse de notre marque.
	1 750	<b>1 822</b>	104 %	BDC travaille avec des partenaires pour maximiser la réussite des entrepreneurs. Ce résultat découle principalement d'une augmentation des recommandations de la part des banques à charte canadiennes ainsi que d'autres institutions gouvernementales, comme EDC, le CNRC et des agences de développement régional.
	10 500	<b>11 861</b>	113 %	BDC soutient les prêteurs non traditionnels afin d'améliorer l'accès au financement pour les marchés moins bien servis. Tant les décaissements au titre du financement indirect que l'encours du portefeuille ont été supérieurs aux cibles du plan d'entreprise.
	1 655	<b>1 633</b>	99 %	Services-conseils offre aux entrepreneurs les conseils, les connaissances et les occasions de développement des compétences dont ils ont grandement besoin, par l'entremise d'un réseau de consultants externes. Le nombre de mandats est légèrement inférieur à l'objectif, étant donné que l'équipe a mis l'accent sur l'offre de solutions plus importantes pour accroître l'impact de nos services.
	38 %	<b>22 %</b>	58 %	En raison de la liquidité élevée du marché, les institutions financières et d'autres joueurs attirent des entreprises très rentables et en croissance, de sorte que BDC, à titre de prêteur complémentaire, n'a pas atteint son objectif.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

- (1) Prêts de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise dont l'engagement est d'au plus 750 000 \$.
- (2) Les clients « très satisfaits » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 quant à leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).
- (3) Y compris les transactions de Financement de plus de 100 000 \$ et les transactions de Services-conseils effectuées en collaboration avec les banques à charte et autres prêteurs, les organismes gouvernementaux et autres sociétés d'État, les sociétés d'aide au développement des collectivités et autres organismes de développement économique, ainsi que dans le cadre d'ententes particulières (y compris avec Futurpreneur et Women's Enterprise Organizations of Canada, bien qu'elles soient inférieures à 100 000 \$).
- (4) À l'exclusion des clients servis par ATB Financial.
- (5) Inclut les mandats pour les entreprises à impact élevé et les mandats d'expansion internationale et de consultation.

## Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif	Indicateur de rendement
 <b>Soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes</b>	Valeur des autorisations pour les femmes du secteur technologique (CR), en millions de dollars, cumul jusqu'à l'exercice 2020
 <b>Soutenir les femmes entrepreneurs</b>	Valeur des autorisations, Capital de croissance et transfert d'entreprise et Financement, aux entreprises majoritairement détenues par des femmes, en millions de dollars, cumul de l'exercice 2019 à l'exercice 2021
 <b>Soutenir les entreprises canadiennes les plus prometteuses et leur permettre de contribuer pleinement à l'économie</b>	Total des revenus, en millions de dollars, des entreprises à impact élevé qui participent au Programme direction croissance <sup>(6)</sup>
 <b>Aider les entrepreneurs à profiter d'occasions sur les marchés mondiaux</b>	Nbre de clients qui exportent












**Résultats à moyen terme – 3 ans** (suite)

Cible (C) (Échéance)	Résultat E2019	Commentaire
C 2020 50	<b>24,7</b>	BDC s'est engagée à soutenir les femmes du secteur technologique grâce à un financement cumulatif de 50 millions de dollars sur une période de trois ans (jusqu'à l'exercice 2020) dans le cadre de son Fonds pour les femmes en technologie de 200 millions de dollars. Nous sommes en voie d'atteindre cet objectif.
C 2021 1 400	<b>564</b>	BDC s'est engagée à consentir aux entreprises majoritairement détenues par des femmes un financement total cumulatif de 1,4 milliard de dollars sur une période de trois ans, jusqu'à l'exercice 2021. Ce résultat correspond à 110 % de notre objectif pour l'exercice et à une croissance de 23 % sur 12 mois à l'échelle nationale. En outre, la croissance était au rendez-vous dans chacune de nos régions. Notre succès est attribuable au travail d'un réseau de commanditaires et de champions partout au Canada, à l'efficacité de nos initiatives de marketing et à la collaboration avec nos partenaires.
C 2021 8 800	<b>5 200</b>	Grâce au Programme direction croissance, Services-conseils aide déjà plus de 100 entreprises à impact élevé à croître de façon durable en fournissant des conseils d'experts à leur chef de la direction et à leur équipe de direction. La portée et l'envergure du programme ont toutefois évolué depuis qu'il a été créé. Le nombre ciblé de clients est moins élevé que prévu initialement afin de permettre des interventions plus pertinentes auprès de chaque client. Par conséquent, il est possible que les objectifs à moyen terme (trois ans) ne soient pas atteints.
C 2020 6 350	<b>6 992</b>	BDC continue d'offrir des stratégies de financement à ses clients et aux communautés mondiales en croissance constante pour les aider à élargir leur présence à l'étranger. La collaboration avec les partenaires permet à BDC d'avoir un impact plus considérable sur les entrepreneurs qui veulent être présents à l'échelle internationale.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(6) Comprend les investissements effectués depuis le début du programme (exercice 2017).

## Résultats à long terme – 5 ans

Objectif	Indicateur de rendement
 <b>Assumer pleinement notre rôle complémentaire en répondant aux besoins des entrepreneurs moins bien servis</b>	Pourcentage du portefeuille de Financement ayant un profil de risque de qualité inférieure <sup>(7)</sup>
  <b>Fournir du financement et des services-conseils pour favoriser le succès des clients</b>	Pourcentage des clients qui ont indiqué avoir constaté un impact positif sur leur entreprise après avoir reçu des services de BDC <sup>(8)</sup>
  <b>Aider le capital de risque à redevenir une catégorie d'actifs rentable pour attirer des investisseurs du secteur privé</b>	Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi <sup>(9)</sup> pour les fonds directs de capital de risque
 <b>Accroître la compétitivité des entrepreneurs</b>	Résultats de l'étude d'impact de BDC <sup>(10)</sup>
 <b>Accroître le montant de capital disponible pour les entreprises de technologies propres prometteuses au Canada</b>	Valeur des acceptations, division Technologies propres, en millions de dollars, cumul de l'exercice 2018 à l'exercice 2022 <sup>(11)</sup>



**Résultats à long terme – 5 ans** (suite)

	Cible E2022	Résultat E2019	Commentaire
	Maintenir un niveau d'au moins 93	<b>90</b>	Le dynamisme de l'économie a un impact positif sur la santé financière des entreprises.
	Maintenir un niveau d'au moins 89	<b>91</b>	BDC continue de faire en sorte que ses clients reçoivent un soutien sur mesure qui répond à leurs besoins. Le résultat solide témoigne de l'impact de nos employés, de nos produits et de nos solutions sur mesure sur les entrepreneurs canadiens.
	1,25 ou plus	<b>1,63</b>	BDC s'emploie à assurer la rentabilité de ses activités de capital de risque afin de renforcer l'attrait de cette catégorie d'actifs auprès des investisseurs. Capital de risque a largement dépassé la cible établie à l'égard du ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi dans le cadre d'un exercice record.
	BDC a un impact positif sur la croissance des revenus	<b>S.O.</b>	L'étude d'impact est réalisée tous les cinq ans. Les résultats seront disponibles au moment de la publication du rapport annuel 2020.
	<b>600</b>	<b>153<sup>(12)</sup></b>	BDC s'est engagée à consentir aux entreprises de technologies propres un financement total cumulatif de 600 millions de dollars sur une période de cinq ans (commençant à l'exercice 2018 et prenant fin à l'exercice 2022). Depuis le lancement de cette initiative, nous sommes en voie d'atteindre cet objectif.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(7) Les profils de risque de qualité inférieure ont une notation d'au plus BB+.

(8) Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

(9) Indicateur standard du secteur du capital de risque qui mesure la valeur actuelle des investissements par rapport au montant initial investi. Les fonds directs de CR de BDC sont le Fonds TI, le Fonds Soins de santé, le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques, le Fonds innovation industrielle, Coinvestissements et le Fonds pour les femmes en technologie.

(10) Source : Statistique Canada, BDC, *Mesurer l'incidence de BDC sur ses clients*.

(11) Comprend Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise et Capital de risque.

(12) Résultat cumulatif, y compris les résultats des exercices 2018 et 2019.



## Analyse des résultats financiers

### Secteurs d'activité

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) et division Technologies propres. À compter de l'exercice 2019, le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), deux programmes gouvernementaux gérés par BDC, sont désormais présentés dans un même secteur d'activité, soit Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR).

À compter de 2019, BDC a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et a choisi de ne pas retraiter les informations comparatives. Se reporter à la note 4, *Adoption de l'IFRS 9* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence financière de l'application du nouveau modèle de dépréciation.

### Activités

BDC est la seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs canadiens. Notre but est de les aider à réussir en leur offrant financement, capitaux et conseils.

Financement aide les petites et moyennes entreprises (PME) à renforcer leur compétitivité en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché au moyen d'opérations de cofinancement, de syndication de prêts et de financement indirect. Au cours de l'exercice, les clients de Financement ont accepté un total de 7,2 milliards de dollars de prêts, une augmentation de 5,9 % par rapport à 6,8 milliards de dollars à l'exercice 2018.

Depuis janvier 2018, BDC s'est engagée à consentir aux entreprises majoritairement détenues par des femmes un financement de 1,4 milliard de dollars sur une période de trois ans. La Banque a autorisé depuis des prêts totalisant 564,1 millions de dollars, un niveau conforme à son objectif, faisant ainsi la démonstration de son soutien aux femmes entrepreneurs.

Services-conseils regroupe les solutions non financières de BDC et permet aux entrepreneurs canadiens d'avoir accès aux connaissances, aux recommandations et à l'expertise dont ils ont besoin pour stimuler leur croissance, renforcer leurs activités et améliorer leurs compétences en gestion. Services-conseils a obtenu de bons résultats à l'exercice 2019, grâce à la signature de contrats nets d'une valeur de 26,8 millions de dollars, soit une hausse de 6,9 % par rapport aux contrats nets de 25,1 millions de dollars conclus au cours de l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres et par capitaux propres aux

PME pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise. Les clients de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accepté un total de 388,8 millions de dollars de financement pendant l'exercice, comparativement à 426,9 millions de dollars à l'exercice précédent. À la suite du niveau exceptionnel d'activité de l'exercice précédent, Capital de croissance et transfert d'entreprise a enregistré une baisse du volume des acceptations au cours de l'exercice 2019 attribuable aux niveaux élevés de liquidités sur les marchés.

BDC Capital a investi plus de 180 millions de dollars dans des opérations de changement de propriétaire depuis décembre 2017 et est en voie de respecter sa promesse d'investir 900 millions de dollars dans de telles opérations sur une période de cinq ans.

BDC a continué de renforcer l'écosystème de l'innovation grâce à ses activités dans le domaine du capital de risque. Elle a ainsi aidé les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations, tout en contribuant au perfectionnement des compétences des gestionnaires de fonds de capital de risque. Au cours de l'exercice 2019, Capital de risque a autorisé 247,2 millions de dollars d'investissements, contre 178,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

À l'exercice 2019, le Fonds pour les femmes en technologie de 200 millions de dollars de BDC a investi directement dans 19 entreprises technologiques dirigées par des femmes.

BDC a continué de gérer les PICR pour le compte du gouvernement du Canada, y compris le PACR de 390 millions de dollars et l'ICCR de 450 millions de dollars. Les investissements dans l'ICCR permettront d'accroître l'accessibilité du capital de risque au Canada pour les entreprises à un stade avancé de développement et d'attirer des capitaux privés d'un montant pouvant aller jusqu'à 1,6 milliard de dollars. Les montants autorisés dans le cadre de l'ICCR ont atteint 298,2 millions de dollars à l'exercice 2019.

La division Technologies propres investira les 600 millions de dollars qui ont été nouvellement confiés à BDC par le gouvernement fédéral pour contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale ainsi qu'un secteur durable et commercialement viable qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé.

À l'exercice 2019, les clients de la division Technologies propres ont accepté un total de 73,6 millions de dollars en placements de financement subordonné et la division Technologies propres a autorisé des placements en capitaux propres totalisant 39,4 millions de dollars (40,0 millions de dollars et néant, respectivement, à l'exercice 2018).

## Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

### Résultat net consolidé

BDC a affiché un résultat net consolidé de 885,6 millions de dollars pour l'exercice. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'est élevé à 878,5 millions de dollars, alors que celui attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est chiffré à 7,1 millions de dollars. Les participations ne donnant pas le contrôle sont liées aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Le résultat net provenant de Financement s'est élevé à 621,3 millions de dollars, soit 7,6 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. L'augmentation de la rentabilité s'explique principalement par une hausse des produits d'intérêts nets découlant de la forte croissance du portefeuille, contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 9.

Services-conseils a constaté une perte nette de 49,8 millions de dollars, une légère baisse en regard de la perte nette de 51,0 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent. Les produits ont été solides à l'exercice 2019, atteignant 25,1 millions de dollars contre 19,8 millions de dollars à l'exercice précédent, et témoignent des améliorations continues apportées par BDC à ses services non financiers pour accroître son rayonnement et avoir un plus grand impact sur davantage d'entrepreneurs. L'essentiel de l'activité de Services-conseils est considéré comme un investissement destiné à favoriser la compétitivité des entreprises canadiennes.

Le résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise s'est établi à 73,4 millions de dollars, soit 2,2 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Ces résultats favorables sont attribuables

essentiellement à l'augmentation du profit réalisé à la vente de placements en capitaux propres.

Capital de risque a enregistré une performance exceptionnelle, qui a dépassé les résultats solides de l'exercice précédent, grâce à un résultat net de 194,2 millions de dollars pour l'exercice 2019, en regard des 159,3 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent. Le résultat net de l'exercice 2019 a été touché favorablement par la variation nette de la plus-value latente et les profits de change nets.

PICR a enregistré un résultat net de 53,1 millions de dollars, en regard de 25,7 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

La perte nette de la division Technologies propres s'est établie à 6,6 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 0,6 million de dollars à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2019, BDC a continué de développer son nouveau secteur d'activité et lui a affecté des ressources additionnelles pour atteindre son objectif. La hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements s'est en outre repercutée négativement sur les résultats.

Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 7,1 millions de dollars pour l'exercice 2019 (soit un résultat net de 4,5 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 2,6 millions de dollars pour Capital de risque), comparativement à un résultat net de 43,3 millions de dollars pour l'exercice 2018 (résultat net de 12,4 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 30,9 millions de dollars pour Capital de risque). La diminution du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'explique surtout par la vente partielle d'une société bénéficiant d'investissements de BDC à l'exercice 2018.

### Résultat net consolidé — par secteur d'activité

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018	2017	2016	2015
Financement	621,3	613,7	450,7	444,9	457,4
Services-conseils	(49,8)	(51,0)	(45,8)	(31,6)	(24,2)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	73,4	71,2	44,6	53,7	38,5
Capital de risque	194,2	159,3	5,2	67,4	23,3
Programmes incitatifs pour le capital de risque	53,1	25,7	10,1	3,3	(4,3)
Division Technologies propres	(6,6)	(0,6)	–	–	–
<b>Résultat net</b>	<b>885,6</b>	<b>818,3</b>	<b>464,8</b>	<b>537,7</b>	<b>490,7</b>
<b>Résultat net attribuable :</b>					
À l'actionnaire de BDC	878,5	775,0	466,0	535,4	490,5
Aux participations ne donnant pas le contrôle	7,1	43,3	(1,2)	2,3	0,2
<b>Résultat net</b>	<b>885,6</b>	<b>818,3</b>	<b>464,8</b>	<b>537,7</b>	<b>490,7</b>

**Rendement des capitaux propres ordinaires**

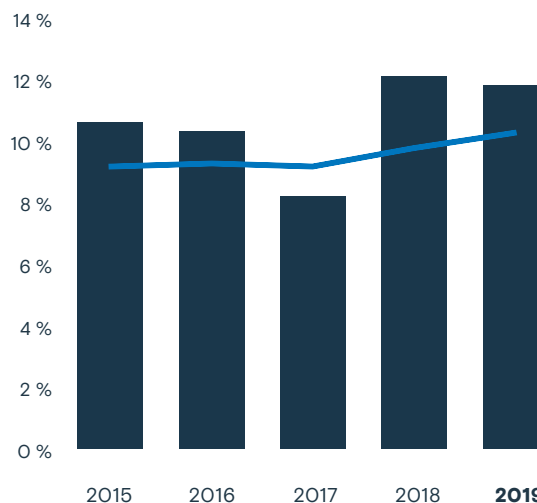
Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) de BDC a été de 11,8 % pour l'exercice 2019, soit au-dessus de la moyenne mobile sur 10 ans de 10,3 %, en raison de la performance solide de BDC au cours de l'exercice 2019.

**Résultat global consolidé**

Le résultat global consolidé pour l'exercice 2019 s'est établi à 817,7 millions de dollars, comparativement à 777,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour l'exercice 2019 comprend un résultat net consolidé de 885,6 millions de dollars et une perte de 67,9 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. La perte au titre des autres éléments du résultat global pour l'exercice s'explique principalement par la perte de 76,2 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à une perte de 36,8 millions de dollars pour l'exercice 2018. Cette perte est essentiellement attribuable à une baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies, contrebalancée par la hausse du rendement des actifs des régimes de retraite. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés.

**Rendement des capitaux propres ordinaires (RCP)**

au 31 mars



	2015	2016	2017	2018	2019
■ RCP <sup>(1)</sup>	10,6 %	10,3 %	8,2 %	12,1 %	<b>11,8 %</b>
— RCP – moyenne mobile sur 10 ans	9,2 %	9,3 %	9,2 %	9,8 %	<b>10,3 %</b>

(1) Le RCP est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 136).

**Résultat global consolidé**

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Résultat net</b>	<b>885,6</b>	818,3	464,8	537,7	490,7
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
	<b>7,0</b>	(3,6)	(1,7)	(3,0)	1,7
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					
	<b>1,3</b>	(0,1)	0,6	(1,1)	0,7
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
	<b>8,3</b>	(3,7)	(1,1)	(4,1)	2,4
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies					
	<b>(76,2)</b>	(36,8)	72,8	(39,5)	(32,7)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(67,9)</b>	(40,5)	71,7	(43,6)	(30,3)
<b>Résultat global total</b>	<b>817,7</b>	777,8	536,5	494,1	460,4
<b>Résultat global total attribuable :</b>					
À l'actionnaire de BDC					
	<b>810,6</b>	734,5	537,7	491,8	460,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle					
	<b>7,1</b>	43,3	(1,2)	2,3	0,2
<b>Résultat global total</b>	<b>817,7</b>	777,8	536,5	494,1	460,4

## Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net consolidé de 885,6 millions de dollars a largement dépassé l'objectif du Plan d'entreprise de 554 millions de dollars. Tous les secteurs d'activité ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

Le résultat net de Financement a dépassé de 43,3 millions de dollars le montant prévu, principalement en raison d'une dotation à la provision pour pertes de crédit inférieure aux prévisions.

La perte nette de 49,8 millions de dollars de Services-conseils a été inférieure de 5,2 millions de dollars aux prévisions, notamment en raison des produits plus importants et des charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Ce rendement supérieur est également attribuable au résultat net de 73,4 millions de dollars de Capital de croissance et transfert d'entreprise, lequel a dépassé de 15,4 millions de dollars l'objectif du Plan d'entreprise, principalement en raison de produits nets sur les placements plus élevés que prévu.

Le résultat net de Capital de risque et de Programmes incitatifs pour le capital de risque a été considérablement plus élevé que prévu (différence favorable respectivement de 189,2 millions de dollars et 67,1 millions de dollars), principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements supérieure aux prévisions.

La perte nette de 6,6 millions de dollars de la division Technologies propres a été inférieure de 11,4 millions de dollars aux prévisions du fait de la diminution de la variation nette de la moins-value latente sur les placements.

## Financement

Financement offre des prêts à terme aux PME à chaque étape de leur parcours et contribue à améliorer leur compétitivité. BDC collabore également étroitement avec d'autres institutions financières pour accroître l'accessibilité au crédit sur le marché, au moyen d'opérations de cofinancement, de syndication de prêts ou de financement indirect.

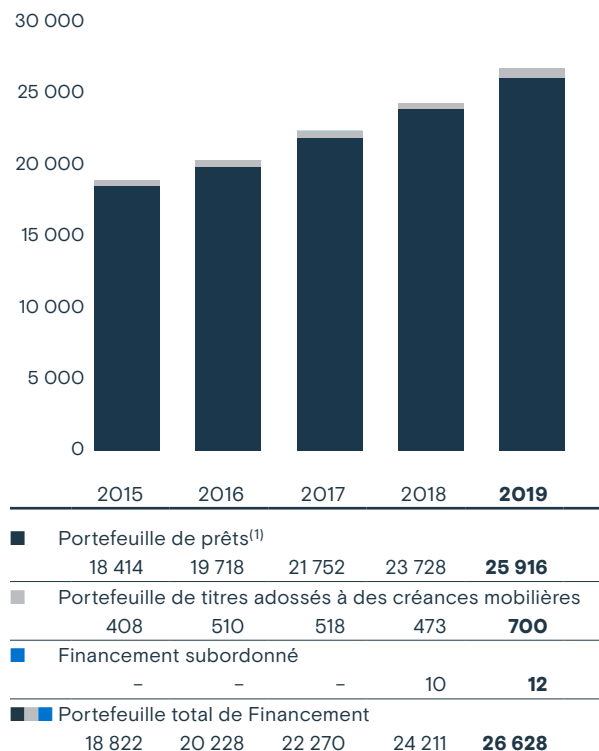
BDC a continué à rendre l'accès à ses services plus facile, plus rapide et plus commode pour les entrepreneurs et a investi des ressources ces dernières années afin de renforcer son modèle de prestation, sa plateforme en ligne et l'automatisation de ses processus.

## Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement comprend essentiellement des prêts et des titres adossés à des créances mobilières (TACM) ainsi qu'un investissement marginal en financement subordonné totalisant 26,6 milliards de dollars.

### Portefeuille de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)

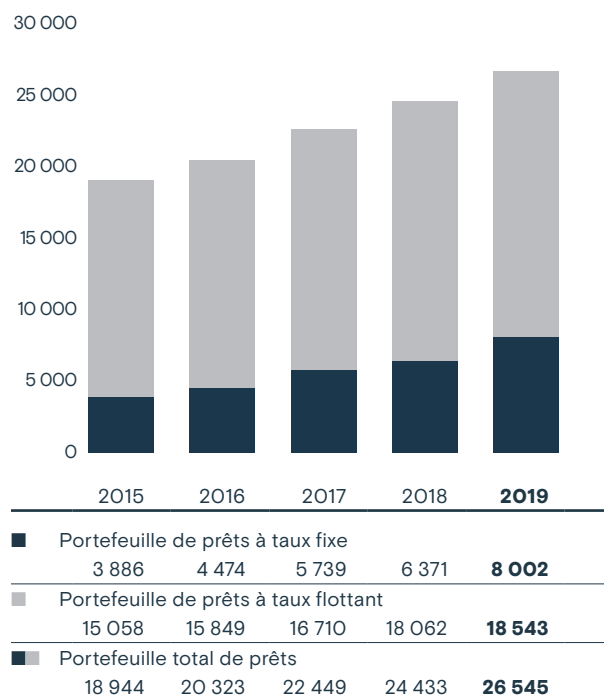


(1) Déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit, a augmenté de 8,6 % par rapport à 24,4 milliards de dollars il y a un an, pour se fixer à 26,5 milliards de dollars au 31 mars 2019, en raison principalement du niveau élevé d'activité dans le portefeuille de prêts. Le solde de clôture du portefeuille de prêts se composait de 25,6 milliards de dollars de prêts productifs et de 0,9 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2019, 69,9 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant, en légère baisse par rapport à 73,9 % au 31 mars 2018.

### Portefeuille de prêts de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



### Produits d'intérêts nets, frais et autres produits

Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 229,4 millions de dollars pour l'exercice 2019, comparativement à 1 131,0 millions de dollars à l'exercice 2018. La hausse de 98,4 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, a quelque peu diminué par rapport à l'exercice 2018, passant de 4,70 % à 4,68 % à l'exercice 2019. La baisse des frais et autres produits est essentiellement attribuable à la réception d'un paiement non récurrent imprévu à l'exercice 2018.

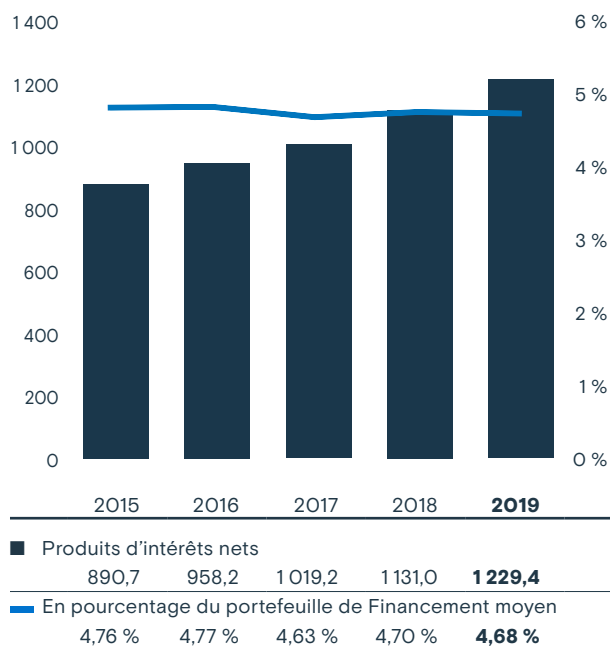
### Résultats de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Produits d'intérêts nets	1 229,4	1 131,0
Frais et autres produits	21,1	56,8
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(179,9)	(153,5)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1,4	0,4
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1,1	1,1
Profits (pertes) de change nets	(6,1)	(2,9)
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>1 067,0</b>	1 032,9
Charges opérationnelles et administratives	445,7	419,2
<b>Résultat net provenant de Financement</b>	<b>621,3</b>	613,7

### Produits d'intérêts nets provenant de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)





**Résultats de Financement**pour les exercices terminés le 31 mars  
(en pourcentage du portefeuille moyen)

	2019	2018
Produits d'intérêts nets	4,7 %	4,7 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,2 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(0,7 %)	(0,6 %)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	0,0 %	0,0 %
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,0 %	0,0 %
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	0,0 %
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,3 %</b>
Charges opérationnelles et administratives	1,7 %	1,7 %
<b>Résultat net provenant de Financement</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,6 %</b>

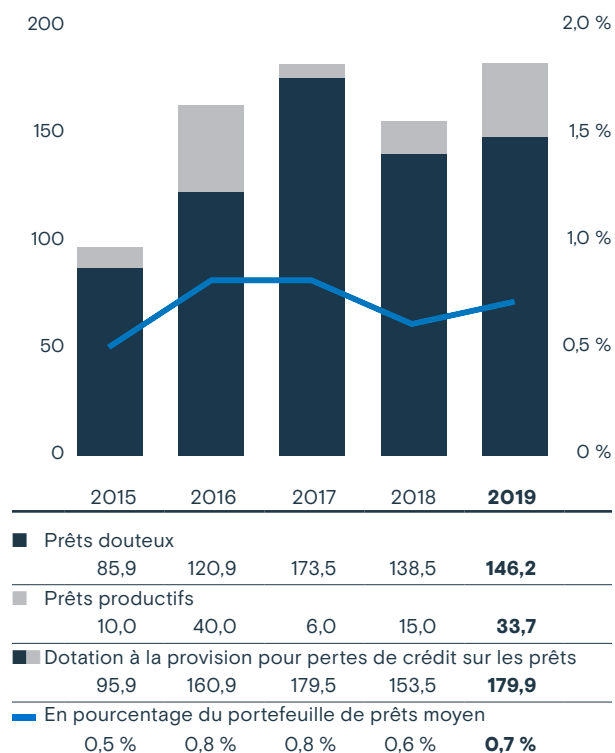
**Dotation à la provision pour pertes de crédit**

La dotation à la provision pour pertes de crédit correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur pour pertes de crédit à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. Le 1<sup>er</sup> avril 2018, BDC a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui introduisait un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues différant largement de l'ancien modèle fondé sur les pertes subies prescrit par l'IAS 39. Comme l'exige l'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont évaluées selon un modèle en trois étapes qui intègre des informations prospectives et sont établies individuellement. Ces corrections de valeur comprennent les corrections de valeur au titre des prêts productifs et les corrections de valeur au titre des prêts douteux. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables* des états financiers consolidés qui renferme une description complète de notre modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues.

À l'exercice 2019, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit de 179,9 millions de dollars, en comparaison de 153,5 millions de dollars à l'exercice 2018, une augmentation de 26,4 millions de dollars attribuable essentiellement à la mise en œuvre du nouveau modèle de dépréciation de l'IFRS 9. La dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts productifs s'est chiffrée à 33,7 millions de dollars, en regard de 15,0 millions de dollars à l'exercice 2018, et la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts douteux a été de 146,2 millions de dollars, contre 138,5 millions de dollars à l'exercice 2018.

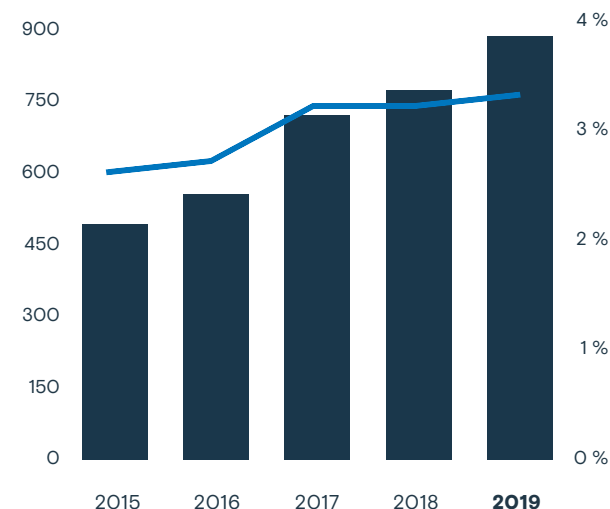
Un facteur qui influe fortement sur la correction de valeur au titre des prêts douteux est le montant des prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Lorsque des prêts sont en défaut, nous les classons comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant au montant net des pertes de crédit attendues dans la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts douteux. Le taux de pareils déclassements a augmenté pour s'établir à 2,5 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2019, comparativement à 2,4 % à l'exercice 2018, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts douteux est demeurée stable, soit 0,6 % du portefeuille moyen.

BDC gère très attentivement le portefeuille de prêts douteux qui, après une augmentation de 112,2 millions de dollars à l'exercice 2019, s'élevait à 882,8 millions de dollars. Les prêts douteux représentaient 3,3 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2019, soit la même proportion qu'au 31 mars 2018.

**Dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts**  
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

**Portefeuille de prêts douteux**

au 31 mars (en millions de dollars)



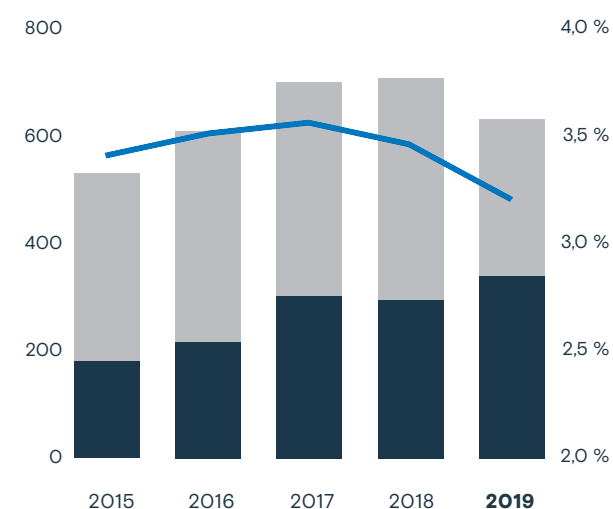
■	Portefeuille de prêts douteux	490,6	554,7	718,3	770,6	<b>882,8</b>
—	Portefeuille de prêts douteux en pourcentage du portefeuille total de prêts	2,6 %	2,7 %	3,2 %	3,2 %	<b>3,3 %</b>

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit a diminué pour atteindre 629,2 millions de dollars au 31 mars 2019, comparativement à 704,6 millions de dollars à l'exercice 2018. BDC a enregistré une baisse de 132,2 millions de dollars de la correction de valeur qui s'est répercutée sur les bénéfices non distribués d'ouverture à la transition à l'IFRS 9. La correction de valeur totale correspondait à 2,4 % du total des prêts en cours, soit moins que le taux de 2,9 % enregistré à l'exercice précédent du fait d'une baisse de 120,5 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs, contrebalancée en partie par une augmentation de 45,1 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 23, *Gestion du risque* des états financiers consolidés.

**Correction de valeur pour pertes de crédit**

au 31 mars (en millions de dollars)



■	Prêts douteux	179,9	215,7	300,9	293,6	<b>338,7</b>
■	Prêts productifs	350,0	390,0	396,0	411,0	<b>290,5</b>
■	Correction de valeur totale	529,9	605,7	696,9	704,6	<b>629,2</b>
—	Correction de valeur totale en pourcentage du portefeuille total de prêts	2,8 %	3,0 %	3,1 %	2,9 %	<b>2,4 %</b>

**Profits ou pertes nets sur autres instruments financiers**

Les profits ou pertes nets sur autres instruments financiers découlent principalement des variations de la juste valeur des billets à long terme et des instruments dérivés dues aux fluctuations des conditions de marché. Les profits ou les pertes réalisés sont enregistrés lorsque les instruments financiers sont rachetés avant l'échéance.

Pour l'exercice 2019, Financement a comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 1,1 million de dollars, soit des profits nets réalisés de 2,1 millions de dollars et des pertes nettes latentes de 1,0 million de dollars. En comparaison, Financement avait comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 1,1 million de dollars à l'exercice 2018, soit des profits nets réalisés de 0,9 million de dollars et des profits nets latents de 0,2 million de dollars.

### Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 445,7 millions de dollars pour l'exercice 2019, par rapport à 419,2 millions de dollars à l'exercice précédent.

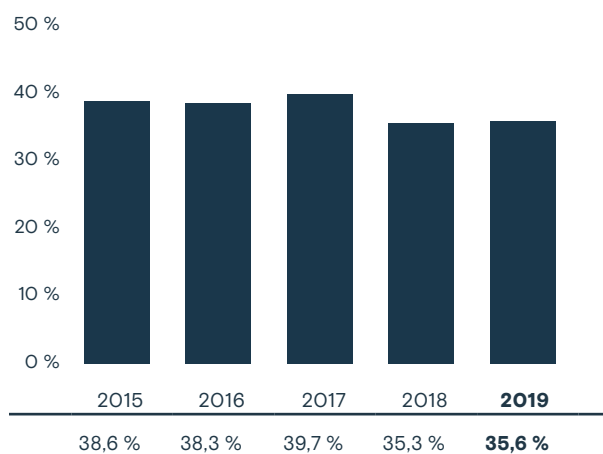
Exprimées en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 1,7 %, inchangées par rapport à 1,7 % à l'exercice 2018, ce qui reflète des gains d'efficacité découlant d'investissements dans les processus et la technologie. BDC a aussi continué de tirer parti de sa présence en ligne par l'intermédiaire de son centre d'affaires virtuel et elle investit dans le développement de capacités mobiles évoluées pour faciliter et accélérer l'obtention de financement par les clients.

### Efficacité opérationnelle

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. BDC gère soigneusement ses charges opérationnelles en cernant et en réalisant des gains d'efficacité et en améliorant son ratio d'efficacité, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour générer chaque dollar de revenu (plus le ratio est bas, plus l'efficacité est grande). Le ratio d'efficacité de Financement s'est donc amélioré, passant de 38,6 % pour l'exercice 2015 à 35,6 % pour l'exercice 2019, soit légèrement mieux que l'objectif de 35,7 %.

#### Ratio d'efficacité de Financement<sup>(1)</sup>

pour les exercices terminés le 31 mars



(1) Un ratio plus faible indique une plus grande efficacité.

Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 136.

### Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Financement a dépassé de 43,3 millions de dollars les prévisions, en raison principalement d'une dotation à la provision pour pertes de crédit inférieure aux prévisions, contrebalancée en partie par des produits d'intérêts nets, frais et autres produits inférieurs aux prévisions.

Les produits d'intérêts nets, frais et autres produits ont été de 11,5 millions de dollars inférieurs aux 1 262 millions de dollars prévus, en raison principalement de la réduction du portefeuille moyen. Les charges opérationnelles et administratives totalisant 445,7 millions de dollars ont été inférieures de 5,3 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise. Comme prévu, BDC a continué à limiter les coûts et à maximiser l'efficacité.

Les portefeuilles de prêts et de titres adossés à des créances mobilières de Financement à la clôture de l'exercice 2019, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, s'établissaient à 26,6 milliards de dollars, soit 0,3 milliard de dollars de moins que l'objectif du Plan d'entreprise. Le total des acceptations pour l'exercice a dépassé de 0,3 milliard de dollars l'objectif de 7,2 milliards de dollars du Plan d'entreprise.

### Services-conseils

Services-conseils offre aux entrepreneurs des solutions de services-conseils de premier ordre, un programme à l'intention des entreprises à impact élevé et du contenu éducatif en ligne. BDC investit pour aider les entreprises canadiennes à gagner en compétitivité, en prenant en charge une part importante des coûts liés à ces activités, de sorte qu'elles puissent en tirer le meilleur parti.

Ces dernières années, Services-conseils a affiné son approche pour mieux répondre aux besoins particuliers des PME de toutes tailles, tout en peaufinant ses méthodes de prestation de projets.

Services-conseils continue d'améliorer le Programme direction croissance pour servir les entreprises qui ont un impact important sur l'économie. Le programme, dont la prestation est assurée par des conseillers exécutifs hautement expérimentés, eux-mêmes soutenus par une équipe d'experts et d'analystes, vise principalement à aider les entrepreneurs et les équipes de direction à élaborer un plan de croissance et à le mener à bien, de sorte que les entreprises à impact élevé parviennent à réaliser tout leur potentiel. Plus de 120 clients participent maintenant au programme.

### Perte nette provenant de Services conseils

Les solutions offertes par Services-conseils constituent un investissement continu dans les entrepreneurs. Les contrats nets signés de Services-conseils ont augmenté, passant de 25,1 millions de dollars pour l'exercice précédent à 26,8 millions de dollars pour l'exercice 2019, en raison essentiellement des solutions pour les moyennes et grandes entreprises, pour lesquelles la signature de contrats nets a progressé de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Services-conseils a enregistré une perte nette de 49,8 millions de dollars pour l'exercice 2019, comparativement à une perte nette de 51,0 millions de dollars pour l'exercice 2018. Les produits de Services-conseils, de 25,1 millions de dollars pour l'exercice 2019, ont été supérieurs à ceux de 19,8 millions de dollars de l'exercice précédent. Les charges opérationnelles et administratives de 57,8 millions de dollars ont été légèrement supérieures à celles de l'exercice 2018.

#### Résultats de Services-conseils

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Produits	25,1	19,8
Charges liées à la prestation <sup>(1)</sup>	17,1	14,0
<b>Marge bénéficiaire brute</b>	<b>8,0</b>	5,8
Charges opérationnelles et administratives	57,8	56,8
<b>Perte nette provenant de Services-conseils</b>	<b>(49,8)</b>	(51,0)

(1) Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

### Rendement par rapport aux objectifs

La perte nette de 49,8 millions de dollars de Services-conseils pour l'exercice 2019 a été inférieure à celle de 55,0 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Les produits ont été solides, soit de 25,1 millions de dollars, et au-delà de l'objectif du Plan d'entreprise de 23,0 millions de dollars, tandis que les charges opérationnelles et administratives ont été inférieures de 3,1 millions de dollars aux prévisions.

## Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise s'intéresse aux entreprises en croissance, notamment celles à forte croissance, qui peuvent compter sur une direction solide, mais qui ont souvent peu d'immobilisations corporelles à offrir en garantie. BDC propose des solutions à risque plus élevé (financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres) pour permettre aux entrepreneurs de mettre en œuvre leurs plans de croissance et de relève tout en limitant la dilution de la propriété de l'entreprise. BDC peut également prendre des participations minoritaires lorsque les entrepreneurs ont besoin de capitaux pour accélérer rapidement la croissance de leur entreprise.

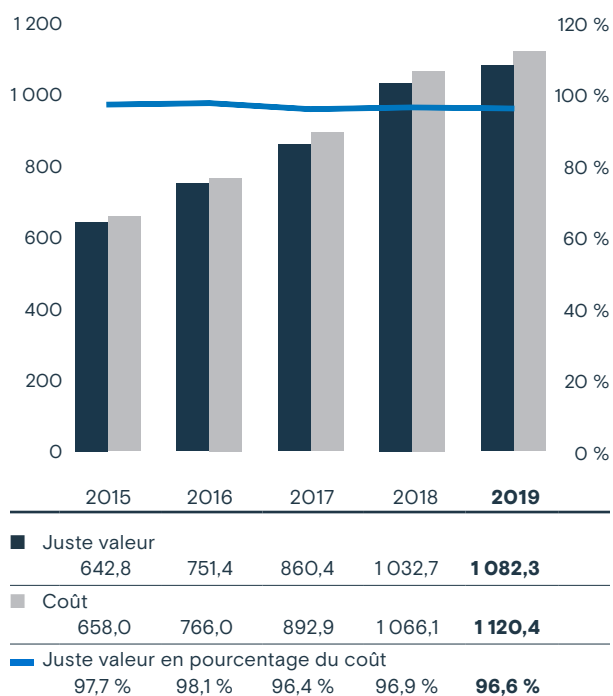
### Portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Le portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise est demeuré stable, à 1,1 milliard de dollars. La taille moyenne des prêts a diminué entre 2018 et 2019, passant de 2,2 millions de dollars à 1,8 million de dollars. Après avoir connu un niveau d'activité élevé au cours de l'exercice précédent, la croissance de Capital de croissance et transfert d'entreprise a ralenti au cours de l'exercice considéré en raison du niveau élevé de liquidités sur le marché.

La juste valeur du portefeuille en pourcentage du coût s'est établie à 96,6 %, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

### Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars)



### Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a dégagé un résultat net de 73,4 millions de dollars pour l'exercice, soit 2,2 millions de dollars de plus qu'à l'exercice 2018. Le résultat net comprend un montant de 4,5 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2019, contre 12,4 millions de dollars en 2018. La différence favorable par rapport à l'exercice précédent est attribuable surtout à la hausse des produits nets sur les placements.

#### Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Produits nets sur les placements	119,9	111,1
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(4,7)	(0,9)
Profits (pertes) de change nets	0,5	(0,1)
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>115,7</b>	110,1
Charges opérationnelles et administratives	42,3	38,9
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>73,4</b>	71,2
<b>Résultat net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	68,9	58,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle	4,5	12,4
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>73,4</b>	71,2

#### Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise pour les exercices terminés le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2019	2018
Produits nets sur les placements	11,1 %	11,4 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,4 %)	(0,1 %)
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	(0,0 %)
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>10,7 %</b>	11,3 %
Charges opérationnelles et administratives	3,9 %	4,0 %
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>6,8 %</b>	7,3 %
<b>Résultat net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	6,4 %	6,0 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,4 %	1,3 %
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>6,8 %</b>	7,3 %

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 119,9 millions de dollars, soit 8,8 millions de dollars de plus qu'à l'exercice 2018. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des profits nets réalisés sur les placements attribuable à la vente totale de sociétés bénéficiant d'investissements. Pour en savoir plus, se reporter à la note 25, *Informations sectorielles*.

Pour l'exercice 2019, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 4,7 millions de dollars, comparativement à 0,9 million de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation de la moins-value latente sur les placements au cours de l'exercice s'explique par l'impact moins favorable de la vente de sociétés bénéficiant d'investissements en comparaison de l'exercice précédent, comme il est indiqué dans le tableau qui suit à la rubrique Renversement de moins-value nette en raison du résultat réalisé.

#### Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Plus(moins)-value nette	(9,0)	(9,3)
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	4,3	8,4
<b>Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements</b>	<b>(4,7)</b>	(0,9)

Les charges opérationnelles et administratives ont augmenté de 3,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des effectifs en vue de soutenir pleinement la croissance. Cependant, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives ont baissé par rapport à l'exercice 2018, passant de 4,0 % à 3,9 %.

#### Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise de 73,4 millions de dollars pour l'exercice 2019 a été supérieur à l'objectif de 58,0 millions de dollars du Plan d'entreprise. Cet écart découle essentiellement des produits nets sur les placements plus élevés que prévu attribuables aux profits nets réalisés à la vente de placements en capitaux propres.

Les acceptations ont atteint 388,8 millions de dollars à l'exercice, soit un niveau moins élevé que l'objectif de 410 millions de dollars du Plan d'entreprise.

## Capital de risque

Capital de risque soutient activement le développement d'un écosystème sain et dynamique du capital de risque afin de favoriser l'innovation au Canada. BDC joue un rôle important en aidant les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations, et en enrichissant les compétences des gestionnaires de fonds de capital de risque. Elle soutient plus de 800 entrepreneurs par l'intermédiaire de placements directs dans des entreprises et de placements indirects dans 76 fonds de capital de risque. Les efforts de ce secteur pour faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement viable et attrayante pour les investisseurs du secteur privé ont contribué à propulser le marché vers l'avant.

### Investissement direct

Depuis 2012, BDC gère cinq fonds d'investissement direct dans les domaines suivants : technologies de l'information (TI), soins de santé, technologies industrielles, propres et énergétiques, Fonds pour les femmes en technologie et Coinvestissements. Exerçant leurs activités selon les mêmes principes que les fonds du secteur privé, ces fonds ont appuyé le développement de 141 entreprises innovantes et génèrent des rendements positifs.

La stratégie en matière d'investissement direct de BDC repose également sur un autre élément, à savoir une initiative de coinvestissements qui permet à la Banque de tirer parti des nombreuses relations indirectes qu'elle possède par l'entremise de ses placements dans des fonds. BDC co-investit dans un groupe restreint de grandes entreprises technologiques à croissance rapide conjointement avec ses partenaires de fonds indirects dirigés par le secteur privé. Cette approche permet à BDC de répondre aux besoins en capital des meilleures entreprises technologiques qui se trouvent à un stade avancé de leur développement, d'accroître le financement disponible dans les secteurs émergents, et d'établir un équilibre entre le capital de démarrage et le financement des stades ultérieurs du développement à l'aide de capital de risque.

Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement de prédémarrage, où il existe des lacunes. Parmi ses activités, on peut notamment mentionner la collaboration de BDC avec un groupe choisi d'accélérateurs pour repérer les meilleures entreprises en démarrage et investir dans leur croissance.

### Investissement indirect

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performants tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouveaux gestionnaires

et à des gestionnaires établis; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale. BDC soutient indirectement 705 entreprises technologiques grâce à ses investissements dans 76 fonds. Le rendement de son portefeuille de placements dans des fonds – un bon indicateur de la performance du marché canadien – a fortement progressé au cours des dernières années, ce qui démontre que le secteur canadien du capital de risque est en train de combler l'écart qui le sépare de son homologue américain plus mature.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, BDC Capital a annoncé la cocréation de deux fonds privés, soit Framework Venture Partners et Amplitude Ventures, qui ont été lancés par d'anciens membres du Fonds TI et du Fonds Soins de santé de BDC. BDC Capital a engagé 50 millions de dollars dans le fonds Framework Venture Partners nouvellement créé, dont l'objectif est de mobiliser 150 millions de dollars pour pallier la grave pénurie de financement dans les entreprises aux stades ultérieurs au Canada.

### Portefeuille de Capital de risque

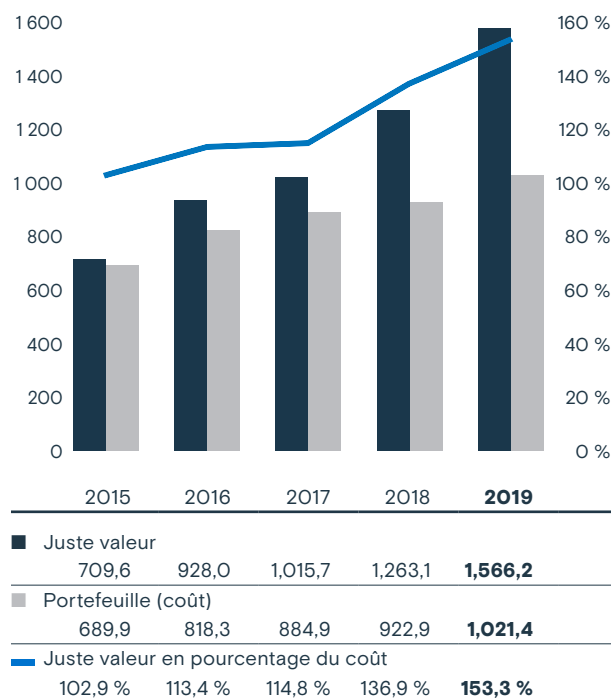
La juste valeur du portefeuille a augmenté, passant de 1 263,1 millions de dollars à l'exercice 2018 à 1 566,2 millions de dollars à l'exercice 2019. Le portefeuille comprend des placements directs de 906,8 millions de dollars et des placements de 659,4 millions de dollars dans 76 fonds.

La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 153,3 % au 31 mars 2019, en hausse par rapport à 136,9 % à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par une variation nette positive de 179,3 millions de dollars de la plus-value latente des placements, dont une partie a été comptabilisée après l'annonce de la vente imminente de l'une de nos sociétés bénéficiant d'investissements. À l'exercice 2019, la juste valeur en pourcentage du coût s'est établie à 150,3 % pour le portefeuille de placements directs et à 157,7 % pour les fonds.

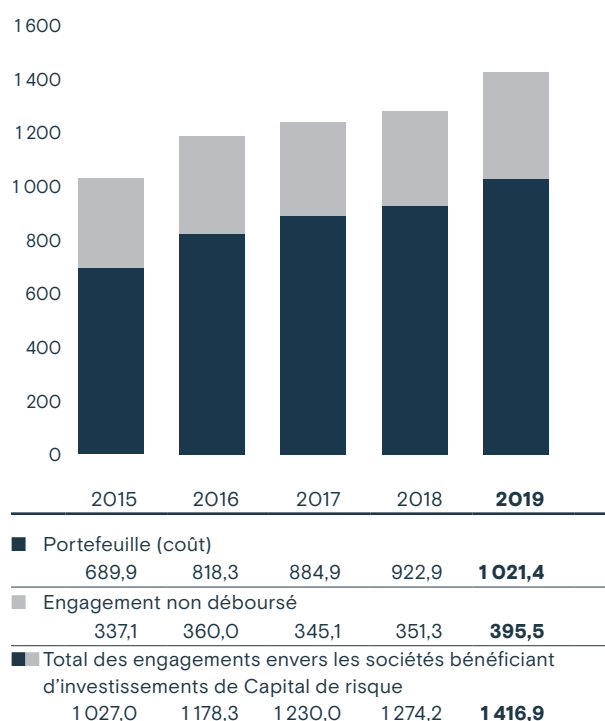
Le total des montants engagés en capital de risque en faveur de sociétés bénéficiant d'investissements de BDC, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 1 416,9 millions de dollars au 31 mars 2019. Ce total comprend des engagements de 616,5 millions de dollars en placements directs et de 800,4 millions de dollars en placements dans des fonds d'investissement du secteur privé, soit au total une augmentation de 11,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Comme prévu, nos engagements à l'égard des fonds d'investissement du secteur privé sont supérieurs à nos engagements à l'égard des placements directs. La portion non déboursée de nos engagements devrait être investie au cours des prochaines années.

### Portefeuille de Capital de risque — placements totaux au 31 mars (en millions de dollars)



### Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque au 31 mars (en millions de dollars)



### Résultat net provenant de Capital de risque

Capital de risque a enregistré un résultat net d'un montant record de 194,2 millions de dollars, comparativement à 159,3 millions de dollars à l'exercice précédent, soit un résultat positif pour une cinquième année d'affilée. Le résultat net de l'exercice 2019 a été favorisé par une plus-value importante, par suite de l'annonce de la vente imminente de l'une de nos sociétés bénéficiant d'investissements.

#### Résultats de Capital de risque

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Produits (pertes) nets sur les placements	24,4	(23,4)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	179,3	223,9
Profits (pertes) de change nets	22,7	(13,9)
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>226,4</b>	186,6
Charges opérationnelles et administratives	32,2	27,3
<b>Résultat net provenant de Capital de risque</b>	<b>194,2</b>	159,3
<b>Résultat net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	191,6	128,4
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,6	30,9
<b>Résultat net provenant de Capital de risque</b>	<b>194,2</b>	159,3

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits ou les pertes nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 24,4 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 23,4 millions de dollars comptabilisée à l'exercice 2018. L'augmentation de 47,8 millions de dollars des produits nets s'explique par la baisse des radiations en comparaison de l'exercice précédent. Les produits de la cession de placements ont de nouveau été solides pour l'exercice considéré et se sont élevés à 124,9 millions de dollars, contre 124,1 millions de dollars à l'exercice 2018.

BDC a constaté une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 179,3 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 223,9 millions de dollars à l'exercice précédent.

#### Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Plus(moins)-value nette	177,4	167,2
Renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	1,9	56,7
<b>Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements</b>	<b>179,3</b>	<b>223,9</b>

Une plus-value de 98,7 millions de dollars sur les placements directs et une plus-value de 78,7 millions de dollars sur les placements indirects ont été comptabilisées à l'exercice 2019, totalisant une plus-value nette de 177,4 millions de dollars.

Les profits de change nets latents sur les placements de 22,7 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change par rapport au dollar américain. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir les produits en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives de 32,2 millions de dollars sont plus élevées que celles de 27,3 millions de dollars comptabilisées à l'exercice 2018 en raison surtout des coûts liés à la cocréation de deux fonds privés à partir des anciens fonds de Capital de risque, à savoir le Fonds TI et le Fonds Soins de santé.

Le résultat net provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 2,6 millions de dollars pour l'exercice, soit 28,3 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. La diminution de la somme attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte de la hausse de la plus-value et des profits réalisés comptabilisés dans Go Capital, s.e.c. par suite de la vente partielle de l'une de nos sociétés bénéficiant d'investissements à l'exercice 2018.

#### Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 194,2 millions de dollars provenant de Capital de risque a été supérieur au résultat net de 5 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. Ce résultat s'explique surtout par une plus-value nette sur les placements plus élevée que prévu et par une augmentation des profits de change nets sur les placements. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 2,6 millions de dollars, soit 2,6 millions de dollars de plus que prévu.

Le capital de risque constitue une catégorie d'actifs à risque soumise à la volatilité et pour laquelle il est difficile de formuler des prévisions. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions.

#### Programmes incitatifs pour le capital de risque

À compter de l'exercice 2019, le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) sont présentés dans un même secteur d'activité, soit Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR).

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements à titre de mandataire de l'État, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application des initiatives au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR, le gouvernement a engagé 450 millions de dollars dans trois « volets » distincts qui ont chacun un objectif distinct. Cela devrait permettre de mobiliser plus de 1,1 milliard de dollars en capitaux privés et 57,1 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, portant à 1,6 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR.



### Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital de risque

Au 31 mars 2019, le portefeuille total s'établissait à 461,6 millions de dollars, comparativement à 400,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation est surtout attribuable à la plus-value sur les placements au cours de l'exercice 2019 et aux décaissements de 7,6 millions de dollars.

### Résultat net provenant de Programmes incitatifs pour le capital de risque

PICR a enregistré un résultat net de 53,1 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 55,4 millions de dollars liée à l'augmentation de la juste valeur des fonds sous-jacents. PICR a enregistré un résultat positif pour la quatrième année d'affilée. Les charges opérationnelles et administratives de 2,8 millions de dollars ont été supérieures à celles comptabilisées pour l'exercice précédent, en raison principalement des frais de mise en œuvre de la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque.

#### Résultats de Programmes incitatifs pour le capital de risque pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018
Produits nets sur les placements	0,3	0,1
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	55,4	27,0
Profits (pertes) de change nets	0,2	(0,1)
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>55,9</b>	27,0
Charges opérationnelles et administratives	2,8	1,3
<b>Résultat net provenant de Programmes incitatifs pour le capital de risque</b>	<b>53,1</b>	25,7

### Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 53,1 millions de dollars a dépassé de 67,1 millions de dollars les prévisions, en raison principalement de la variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu.

## Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui attireront, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

Le portefeuille de la division Technologies propres à la fin de l'exercice 2019 comprenait des placements de financement subordonné d'un montant de 57,8 millions de dollars. La perte nette s'est fixée à 6,6 millions de dollars, alors que BDC poursuit ses efforts visant l'expansion de ce nouveau secteur d'activité.

#### Résultats de la division Technologies propres

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

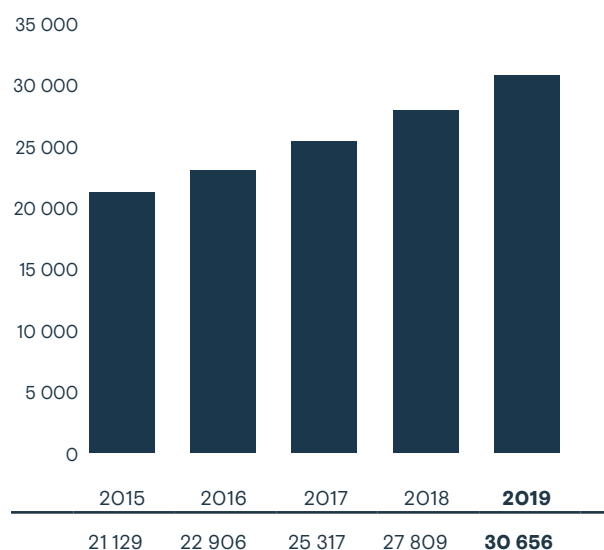
	2019	2018
Produits nets sur les placements	2,9	0,2
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(5,8)	0,0
Profits (pertes) de change nets	(0,2)	0,0
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>(3,1)</b>	0,2
Charges opérationnelles et administratives	3,5	0,8
<b>Perte nette provenant de la division Technologies propres</b>	<b>(6,6)</b>	(0,6)

## État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs, qui s'établit à 30,7 milliards de dollars, a augmenté de 2,9 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 2,2 milliards de dollars du portefeuille de prêts, conjuguée à des augmentations de 227,6 millions de dollars des titres adossés à des créances mobilières, de 99,8 millions de dollars du portefeuille de placements de financement subordonné et de 364,2 millions de dollars des portefeuilles de placements de Capital de risque et de PICR.

### Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)



Le portefeuille de prêts de 25,9 milliards de dollars représente le principal actif de BDC (portefeuille brut de 26,5 milliards de dollars moins une correction de valeur pour pertes de crédit de 0,6 milliard de dollars). Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 8,7 % depuis le 31 mars 2018. BDC s'engage toujours à soutenir activement les PME et à les aider à améliorer leur compétitivité, tout en continuant à repérer et à combler les lacunes du marché en matière de financement partout au Canada.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les portefeuilles de financement subordonné, de capital de risque et de titres adossés à des créances mobilières, totalisent 3,9 milliards de dollars, comparativement à 3,2 milliards de dollars au 31 mars 2018. Les placements de financement subordonné se sont établis à 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2019, comparativement à 1,1 milliard de dollars au 31 mars 2018. Les placements de capital de risque ont augmenté par rapport à 1,7 milliard de dollars à l'exercice précédent pour se fixer à 2,0 milliards de dollars au 31 mars 2019. Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières s'établissait à 700,3 millions de dollars, comparativement à 472,7 millions de dollars au 31 mars 2018.

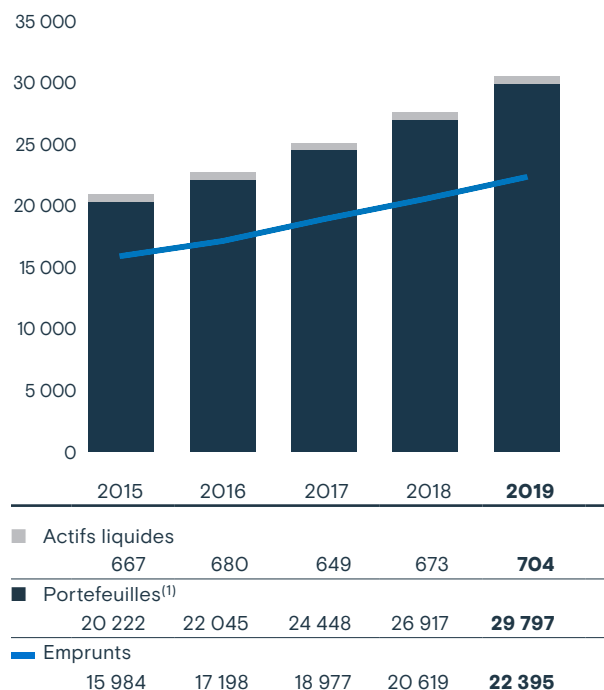
Les actifs dérivés de 10,3 millions de dollars et les passifs dérivés de 5,9 millions de dollars représentaient la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2019. La juste valeur nette des instruments dérivés a diminué de 7,6 millions de dollars par rapport au 31 mars 2018, en raison principalement des positions arrivées à échéance et des rachats ainsi que d'une baisse de la juste valeur. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2019, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 20,5 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 282,2 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un passif net total au titre des prestations définies de 261,7 millions de dollars. Cela constitue une augmentation de 101,8 millions de dollars par rapport au passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2018, attribuable surtout aux pertes sur les réévaluations comptabilisées pendant l'exercice. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 704,0 millions de dollars au 31 mars 2019, comparativement à 672,9 millions de dollars au 31 mars 2018.

**Emprunts**

au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 429,8 millions de dollars. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 1,8 milliard de dollars, compte tenu de l'émission de billets à long terme de 1,3 milliard de dollars et de l'émission de billets à court terme pour un montant net de 465,0 millions de dollars. BDC a également émis 125,0 millions de dollars d'actions ordinaires pour la division Technologies propres. Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 1 351,2 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Pour en savoir plus, se reporter au tableau consolidé des flux de trésorerie, à la page 61.

Au 31 mars 2019, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide de 22,4 milliards de dollars d'emprunts et de 7,8 milliards de dollars de capitaux propres. Les emprunts comprenaient 21,0 milliards de dollars de billets à court terme et 1,4 milliard de dollars de billets à long terme.

**Actif ou passif net au titre des prestations définies**

Le régime de retraite, les régimes complémentaires et les autres avantages postérieurs à l'emploi des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 27,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2019, comparativement à 34,3 millions de dollars à l'exercice 2018. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2020 s'élève à 26,6 millions de dollars.

Pour tenir compte de l'instruction donnée par le Gouverneur général en conseil en décembre 2014, BDC doit veiller à maintenir un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant entre les employés et l'employeur. Au 31 décembre 2018, ce ratio était de 48:52. Pour en savoir plus sur cette directive, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société* des états financiers consolidés.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2018, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 134,6 % (avec un excédent dépassant 389,5 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 103,7 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC continuera de cotiser au régime de retraite dans les années à venir, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

## Gestion du capital

### Prescriptions statutaires

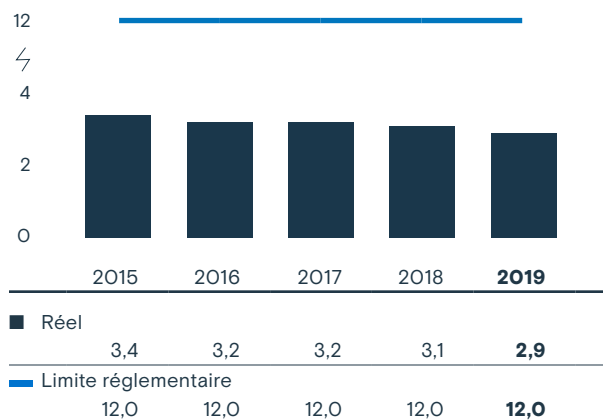
La Loi sur la BDC précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC au 31 mars 2019 s'établissait à 2,9:1, comparativement à 3,1:1 au 31 mars 2018.

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 4,5 milliards de dollars. Au 31 mars 2019, ces montants totalisaient 2,6 milliards de dollars, comparativement à 2,5 milliards de dollars au 31 mars 2018.

Au cours de l'exercice, l'actionnaire a injecté des capitaux totalisant 125 millions de dollars pour le déploiement de la division Technologies propres, comparativement aux 64,5 millions de dollars reçus à l'exercice 2018 pour PACR.

### Ratio d'endettement

au 31 mars



### Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières et le nouveau Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Ce processus d'évaluation interne exclut le PACR et l'ICCR, car BDC gère ces programmes grâce à une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible à sa demande de capital. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Comme la division Technologies propres a été conçue de sorte que le capital excédentaire dégagé par ses activités ne puisse être utilisé pour d'autres activités de BDC, la situation de capital de cette division est présentée et suivie de façon distincte. Ce capital est considéré comme du capital protégé et la division Technologies propres est exclue du ratio interne de capital de BDC. La situation de capital de la division Technologies propres se définit comme la différence entre le capital disponible pour la division Technologies propres et le capital économique requis pour appuyer le profil de risque du portefeuille de la division Technologies propres.

### Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (bénéfices non distribués et injections de capitaux) et les ajustements effectués conformément aux pratiques de l'industrie.

### Demande de capital

La demande de capital représente le capital nécessaire pour soutenir le profil de risque de BDC et comprend les trois éléments suivants :

- > Le capital économique requis, qui quantifie le capital requis pour faire face à plusieurs risques liés aux activités de BDC en même temps.
- > La réserve pour tests de tension, qui permet d'absorber la volatilité lors d'un ralentissement économique tout en maintenant la vigueur financière de BDC.
- > La réserve de protection pour le capital de risque, qui est maintenue pour couvrir les investissements subséquents nécessaires.

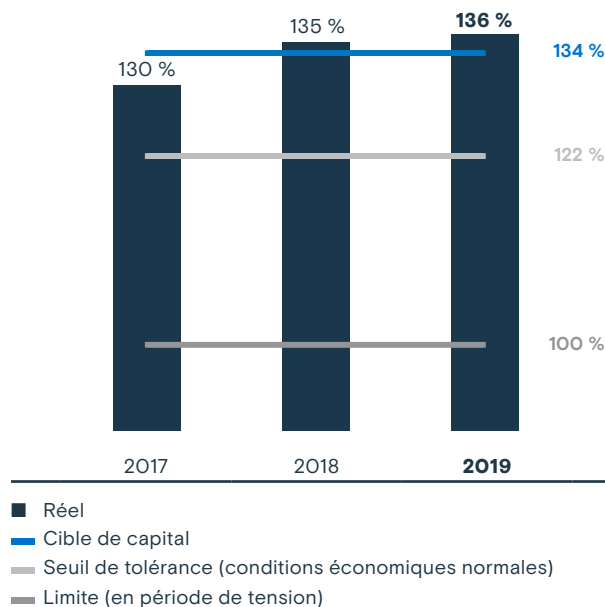
### Fourchette opérationnelle

La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle prévoit le versement à l'actionnaire du capital excédant la cible de capital sous forme de dividendes au cours de l'exercice suivant.

### Ratio interne de capital

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le cadre de gestion du capital de BDC définit différentes zones de gestion afin de surveiller étroitement, durant un cycle économique complet, le ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (100 %), d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (122 %) et du ratio interne de capital cible de BDC (134 %). Dans des conditions économiques normales, BDC devrait maintenir un ratio interne de capital proche du ratio de capital cible et compris dans la fourchette opérationnelle.

### Ratio interne de capital<sup>(1)</sup> au 31 mars



(1) Capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis.

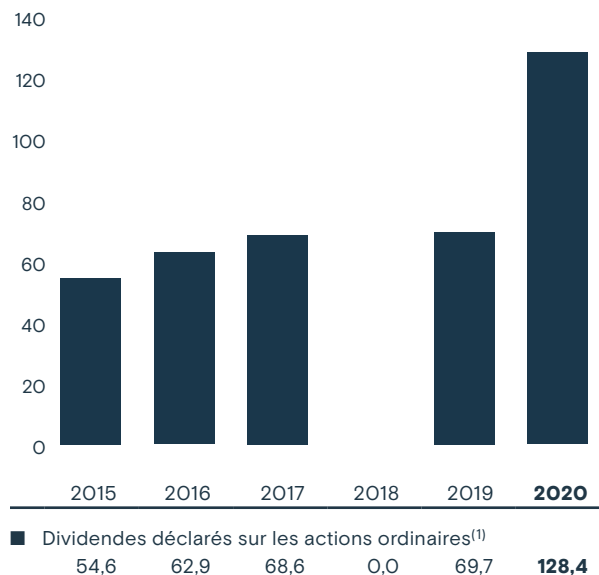
Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2019 était de 135,6 %, au-dessus du ratio de capital cible de 134 %. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 134,7 % au 31 mars 2018.

### Dividendes

BDC a révisé sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes au cours de l'exercice 2017 pour la rendre conforme à la méthodologie relative aux dividendes du Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Le capital excédentaire, défini comme la différence entre le capital disponible et la demande de capital après déduction de la fourchette opérationnelle, est distribué à l'actionnaire sous forme de dividendes au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul exclut la division Technologies propres. Au 31 mars 2019, le ratio interne de capital de BDC atteignait la cible de 134 %, et le capital excédentaire s'élevait à 128,4 millions de dollars. Conséquemment, un dividende fondé sur les résultats de l'exercice 2019 sera déclaré pour l'exercice 2020.

### Dividendes

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



(1) Fondés sur les résultats de l'exercice précédent.

## Perspectives pour l'exercice 2020

La croissance de l'économie mondiale a ralenti, les conditions financières s'étant resserrées à l'échelle mondiale par rapport à l'an dernier, en raison essentiellement de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a entraîné une dépréciation de bon nombre de devises par rapport au dollar américain. Bien que la Réserve fédérale américaine ait cessé temporairement de hausser les taux d'intérêt, la force soutenue du dollar américain continuera d'exercer des pressions sur les entreprises et les pays qui empruntent en dollars pour financer leurs opérations commerciales et leurs investissements. Les tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et la Chine ont miné la confiance des entreprises et ont nui au commerce et aux investissements. L'incertitude qui continue d'être suscitée par les relations entre les deux principales économies du monde pèsera sur la croissance mondiale cette année.

L'économie canadienne devrait connaître une croissance de 1,2 % pour l'année civile 2019, en baisse par rapport à 1,8 % en 2018. En raison de la hausse des taux d'intérêt, le prix des logements a augmenté et la consommation a ralenti, puisqu'une partie plus importante du revenu disponible est consacrée au service de la dette. La baisse du prix du pétrole est également responsable du ralentissement de la croissance, en particulier en Alberta et en Saskatchewan. Cette année, la croissance variera considérablement à l'échelle du pays, Terre-Neuve-et-Labrador et la Colombie-Britannique faisant mieux que les autres provinces. Les provinces du centre du pays, soit le Manitoba, l'Ontario et le Québec, devraient enregistrer une croissance supérieure à la moyenne nationale, tandis qu'en Saskatchewan, en Alberta et dans les provinces maritimes, la croissance devrait avoisiner 1 %.

Bon nombre de facteurs du ralentissement actuel de la croissance devraient s'atténuer d'ici à la fin de l'année, et la croissance devrait redémarrer en 2020.

BDC continuera d'aider les entrepreneurs à accroître leur compétitivité en investissant dans la technologie et le capital humain, améliorant ainsi les perspectives de croissance du Canada.

Le résultat net consolidé de BDC devrait totaliser 586 millions de dollars pour l'exercice 2020. Après les résultats solides enregistrés aux exercices 2019 et 2018, le résultat net reculera à l'exercice 2020, mais devrait demeurer conforme au niveau historique.

BDC continuera de faire des efforts concertés afin de contenir les charges opérationnelles et administratives, tout en investissant dans les technologies et en améliorant les processus. Elle déploiera des technologies qui garantiront une plus grande simplicité et un accès accru. Notamment, BDC améliorera ses canaux numériques et déploiera des applications mobiles qui augmenteront la valeur et l'efficacité pour ses clients.

### Financement

Financement continuera d'aider les petites entreprises, notamment celles qui ont de la difficulté à accéder à du financement, que ce soit en raison de leur emplacement, de leur secteur d'activité ou de leur profil démographique. C'est pourquoi BDC continuera d'améliorer la facilité, la rapidité et la commodité de ses services pour les entrepreneurs.

À l'exercice 2020, les acceptations devraient atteindre 7,5 milliards de dollars, un niveau similaire à celui de l'exercice 2019. Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit, devrait croître de 8,1 % et s'établir à 28,7 milliards de dollars à l'exercice 2020.

Le résultat net de Financement devrait atteindre 602 millions de dollars à l'exercice 2020. La dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts devrait s'élever à 237 millions de dollars, soit 0,9 % de l'encours moyen du portefeuille de prêts, en hausse par rapport à 0,7 % pour l'exercice 2019. Les charges opérationnelles de Financement, en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille, devraient demeurer à 1,7 %.

### Services-conseils

Compte tenu des améliorations apportées récemment au modèle d'affaires, qui permettent de mieux répondre aux besoins des clients, Services-conseils prévoit que les produits augmenteront, pour passer de 25,1 millions de dollars à l'exercice 2019 à 28 millions de dollars à l'exercice 2020. On prévoit que la perte nette sera ramenée à 49 millions de dollars pour l'exercice 2020. La direction considère ces activités comme un investissement destiné à stimuler la compétitivité des PME et des entrepreneurs canadiens.

### **Capital de croissance et transfert d'entreprise**

Capital de croissance et transfert d'entreprise joue un rôle de plus en plus important dans le soutien des plans de croissance des PME grâce à des solutions de financement souples et à une offre de produits diversifiée.

Après une baisse du niveau d'activité à l'exercice 2019 par rapport au niveau prévu dans le Plan d'entreprise, Capital de croissance et transfert d'entreprise s'attend à ce que le volume des acceptations augmente pour atteindre 425 millions de dollars à l'exercice 2020, comparativement à 388,8 millions de dollars à l'exercice 2019. La juste valeur du portefeuille devrait atteindre 1 225 millions de dollars à l'exercice 2020, une hausse en regard de 1 082,3 millions de dollars à l'exercice 2019. Les charges opérationnelles, en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille au coût, devraient demeurer au même niveau qu'à l'exercice 2019, à 4,0 %.

Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait voir son résultat net se fixer à 52,0 millions de dollars à l'exercice 2020, contre 73,4 millions de dollars à l'exercice 2019, alors que les résultats ont été avantagés par les profits nets réalisés sur la vente de placements en capitaux propres.

### **Capital de risque**

Au cours de l'exercice 2020, nous estimons que Capital de risque autorisera 250 millions de dollars en placements. La juste valeur du portefeuille de Capital de risque devrait atteindre 1 534 millions de dollars d'ici le 31 mars 2020, soit 140 % de son coût.

Pour l'exercice 2020, Capital de risque prévoit un résultat net de 5,0 millions de dollars. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter pour atteindre 34,0 millions de dollars, en hausse par rapport à l'exercice 2019. Les produits tirés des placements devraient atteindre 160,0 millions de dollars et les décaissements, 235,0 millions de dollars pour l'exercice 2020. Le capital de risque est une catégorie d'actifs à risque, sensible à la volatilité des conditions de marché. Cela peut entraîner des différences importantes par rapport aux prévisions.

### **Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR)**

BDC continuera de gérer les PICR, qui regroupent le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR).

Au cours de l'exercice 2020, BDC s'attend à déboursier 5,0 millions de dollars pour le PACR et 44 millions de dollars pour l'ICCR, pour un total de respectivement 379,9 millions de dollars et 44 millions de dollars depuis la création de chaque programme.

Au cours de l'exercice 2020, PICR devrait subir des pertes nettes de 15,0 millions de dollars, en raison surtout de moins-values. Les autorisations devraient atteindre 75,0 millions de dollars et les décaissements, 49,0 millions de dollars.

### **Division Technologies propres**

La division Technologies propres cible en priorité les transactions à risque élevé, tout en maintenant un juste équilibre avec l'obligation, pour BDC, d'être viable sur le plan commercial et d'avoir un portefeuille rentable à long terme. BDC prévoit consacrer 600 millions de dollars aux transactions par emprunt et par capitaux propres d'ici l'exercice 2022. Pour mettre en œuvre ce programme, BDC compte également sur des injections de capitaux totalisant 600 millions de dollars d'ici l'exercice 2021.

Étant donné le risque inhérent aux transactions de technologies propres et leur durée à long terme, une perte nette de 9,0 millions de dollars est prévue à l'exercice 2020. La juste valeur du portefeuille de la division Technologies propres devrait atteindre 212,0 millions de dollars à l'exercice 2020. En raison du profil de risque élevé de cette initiative, les résultats financiers pourraient connaître une volatilité importante.

## 4 Gestion du risque

### **BDC a pour mandat de promouvoir et de faciliter l'établissement et le développement des entreprises au Canada, notamment des PME.**

De ce fait, BDC assume dans l'ensemble des risques plus élevés qu'une institution financière traditionnelle afin de mieux soutenir les PME. Cependant, les pratiques et la culture rigoureuses de gestion du risque de BDC lui permettent de prendre des risques nécessaires pour s'acquitter de son mandat tout en garantissant sa viabilité financière.

Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en garantissant que les résultats des activités qui comportent une notion de risque sont conformes à la stratégie et au mandat de BDC. En outre, il renforce une culture de gestion du risque dans toute l'entreprise, qui assure un degré élevé de conscience du risque et intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation.

---

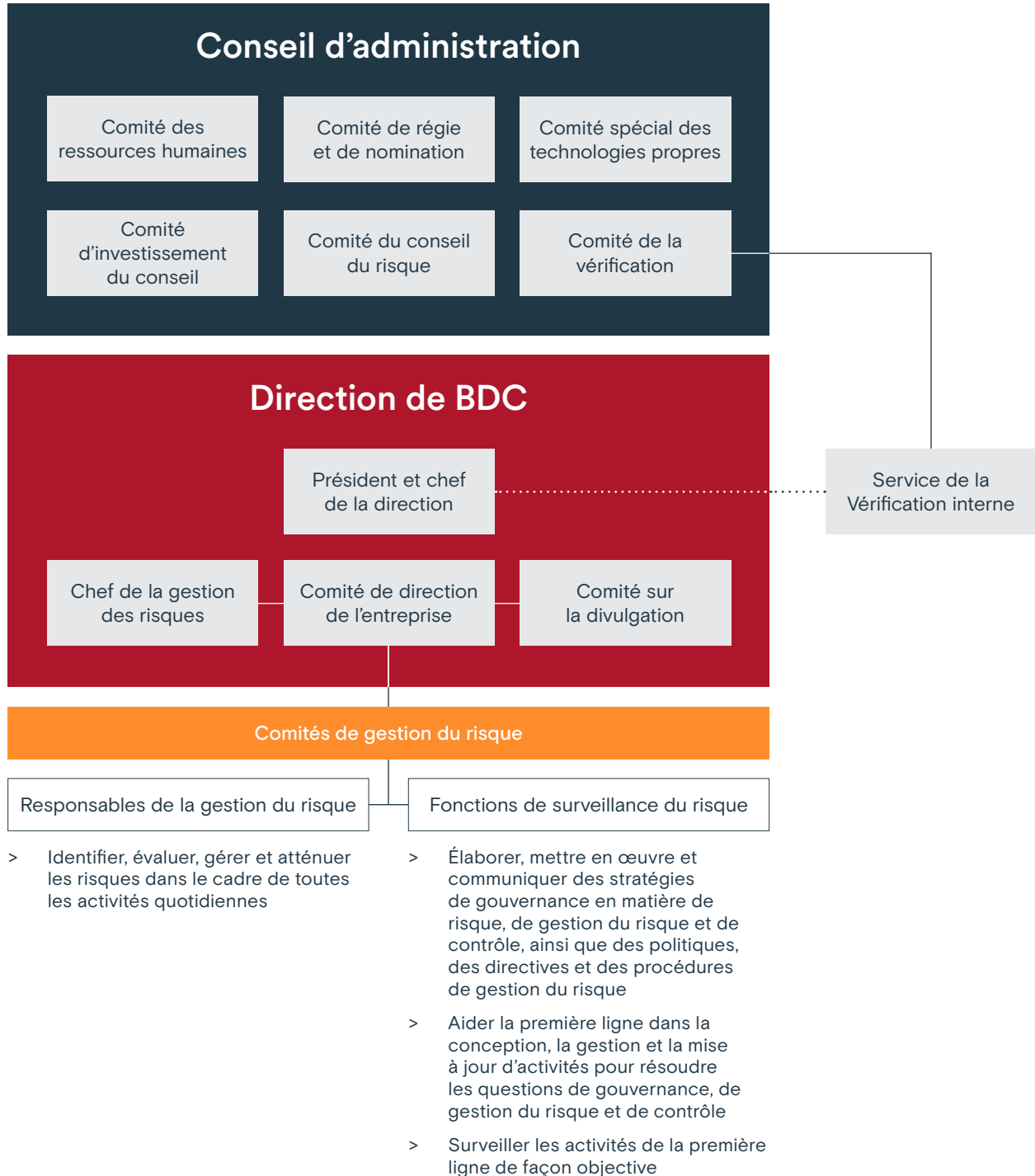
### **Principes de la gestion des risques à BDC**

Les principaux principes de gestion des risques qui appuient les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise sont les suivants :

- > **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun, des membres du conseil d'administration aux employés exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- > **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des entrepreneurs canadiens et sa capacité de remettre des capitaux à l'actionnaire sous forme de dividendes.
- > **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires, aux activités et à la gestion des technologies de l'information, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
- > **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence, qui promeut et encourage la remise en question des décisions dans le cadre de la gestion des risques. La transmission rapide des questions liées au risque à l'échelon approprié de la direction est essentielle à l'établissement d'un dialogue efficace en matière de risque.
- > **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient des processus complets pour identifier, analyser, surveiller et atténuer les risques dans le cadre de limites de risque approuvées. L'évaluation constante et objective du risque est assurée par des fonctions de surveillance, et par des comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire.



## Cadre de gouvernance en matière de risque



## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et ses comités supervisent la gouvernance en matière de risque et la gestion des risques.

En plus de l'énoncé sur l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, vérifie la suffisance du capital et l'analyse des tests de tension, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Bien que tous les comités tiennent compte, comme il convient, des considérations liées aux risques dans le cadre de leurs délibérations, trois d'entre eux, soit le Comité du conseil du risque, le Comité d'investissement du conseil et le Comité de la vérification, assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 125.

Le **Comité du conseil du risque** informe le conseil sur l'efficacité avec laquelle les risques importants de BDC sont identifiés et gérés. Il examine également le profil de risque de BDC, y compris les mesures, les cibles et les limites liées à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. Il passe régulièrement en revue les politiques et les rapports sur la gestion des risques. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité d'investissement du conseil** fait des recommandations au conseil sur l'efficacité avec laquelle BDC gère ses activités de placements de capital de risque et de capital-investissement. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité de la vérification** aide le conseil à superviser les risques financiers auxquels BDC est exposée et évalue le rendement financier de la Banque ainsi que ses états financiers consolidés, ses contrôles internes, sa présentation de l'information financière, les normes comptables qu'elle applique, sa conformité à la loi et à la réglementation, de même que l'indépendance et la qualité de ses auditeurs internes et externes.

## Direction de BDC : comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires. Chaque comité participe à la satisfaction des impératifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise** est composé du président et chef de la direction, du chef de la direction financière, du chef de la gestion des risques et d'autres chefs de l'exploitation et des premiers vice-présidents désignés. Il veille à ce que BDC établisse et respecte de saines stratégies et pratiques de gestion du risque. Il a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels afin de pouvoir répondre à ces risques. Enfin, il supervise, par l'intermédiaire du Comité sur la divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité du conseil du risque et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier, de régler ou de transmettre à un échelon supérieur les risques et les problèmes, s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres clés de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, s'assure que les activités de trésorerie et la gestion connexe de l'actif et du passif sont conformes aux politiques de BDC et reçoit régulièrement des comptes rendus sur la gestion des placements des caisses de retraite de BDC.

Le comité concentre ses efforts sur les risques importants. Il informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil de ces risques et des mesures d'atténuation connexes.

Le **Comité de gestion du risque opérationnel** assure la surveillance et l'orientation de la direction en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel, les risques et les questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les **Comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur d'un portefeuille de placements. Des membres clés de la direction et un expert externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de la conformité et de la gouvernance** examine et supervise le cadre des politiques et des directives générales de BDC ainsi que la conformité aux lois applicables.

Les fonctions de gestion du risque de BDC se déclinent comme suit : la gestion du risque de crédit et d'investissement ainsi que la surveillance de la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent, la gestion du risque opérationnel et la gestion intégrée du risque, laquelle comprend la gestion du risque du portefeuille, la gestion du risque de trésorerie et la gestion des risques de l'entreprise. Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- > veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;
- > créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport;
- > fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur ces risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information de BDC mettent en place une infrastructure, un programme de gouvernance, des processus et des activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le **service de la Vérification interne** préconise de saines pratiques de gestion du risque et son rôle vise à protéger l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

## Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. Nous identifions les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de BDC d'atteindre ses objectifs. Les risques sont pris en compte par la direction et le conseil d'administration, pour ensuite faire l'objet de surveillance ou être atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

Catégorie	Description du risque
Incertitude liée aux marchés	Le risque que la volatilité des marchés et l'évolution défavorable de l'environnement macroéconomique (comme l'endettement des consommateurs, l'état du marché canadien de l'habitation et/ou des conflits commerciaux) entraînent des variations importantes des taux d'intérêt et autres facteurs du marché qui ont une incidence sur les prêts et les transactions.
Cybersécurité	Le risque que l'utilisation de technologies serve à obtenir un accès malveillant à des données à usage limité ou restreint, ou permette leur utilisation ou leur diffusion malveillantes, perturbe les activités ou compromette intentionnellement la réputation de marque de BDC. Ce risque a une incidence généralisée sur les institutions financières du fait que le volume et le niveau de sophistication des cyberattaques continuent d'augmenter.
Ressources humaines	La pénurie potentielle de main-d'œuvre qualifiée attribuable à la concurrence pour les ressources clés, aux exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées et à un milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.
Gestion du changement	Le grand nombre et la portée des initiatives internes visant la réalisation des priorités et des stratégies de l'organisation ont pour effet d'accroître le risque d'une mise en œuvre inefficace ou inopportune.
Innovation technologique	Le rythme auquel les innovations technologiques émergent (la technologie financière, l'intelligence artificielle, la robotique, etc.) touche le secteur financier en raison des changements qu'il provoque dans les attentes et les habitudes des consommateurs. En même temps, BDC adopte et intègre continuellement de nouvelles technologies à l'échelle de l'entreprise.

### Examens du BSIF et du Bureau du vérificateur général

Dans le but de surveiller de façon constante l'évolution des risques financiers auxquels le gouvernement peut être exposé et de vérifier si ces risques sont gérés de façon adéquate, le BSIF a examiné en 2015 les pratiques de BDC en matière de gestion du risque et de gouvernance. BDC s'est penchée sur les secteurs à améliorer afin d'optimiser ses pratiques de gestion du risque et son environnement de contrôle.

Nos co-auditeurs, le Bureau du vérificateur général du Canada et Deloitte, ont réalisé un examen spécial de BDC conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Aucune lacune importante n'a été décelée dans les systèmes et pratiques de BDC. Par suite de l'examen, des recommandations ont été formulées concernant la validation des modèles financiers et d'évaluation des risques, ainsi que la gestion des risques associés aux technologies de l'information. BDC assure un suivi actif de ces recommandations.

### Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre est intégré au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de BDC. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, qui stipulent que BDC prendra uniquement les risques :

- > qu'elle comprend, qu'elle peut gérer et qui cadrent avec sa stratégie;
- > qui lui permettent de remplir son mandat visant à appuyer les PME canadiennes;
- > dont elle considère qu'ils ne devraient pas nuire à la réputation de sa marque ni à celle de son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision. Les limites de risque circonscrivent les niveaux acceptables de risques.

### Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

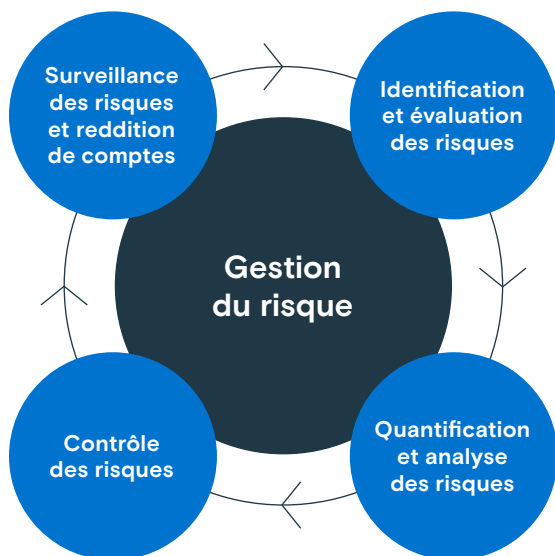
Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie et au mandat de BDC, ainsi qu'à son énoncé sur l'appétit pour le risque. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque généralisée dans toute l'entreprise.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, surveillons et atténuons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employés en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier et mesurer les risques et en rendre compte. BDC définit le risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation du mandat et des objectifs stratégiques de la Banque. BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- > risque stratégique
- > risque de crédit et d'investissement
- > risque de marché et de liquidité
- > risque opérationnel
- > risque technologique
- > risque réglementaire et juridique
- > risque d'atteinte à la réputation

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers.



### Identification et évaluation des risques

En mettant en œuvre des programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques, BDC est en mesure de relever, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui s'opèrent dans son environnement interne comme externe. Les risques principaux et les risques émergents sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés à tous les projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

### Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative et/ou quantitative à l'aide d'outils et de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Cette approche permet d'assurer que les risques sont conformes aux politiques, aux directives générales, aux normes et aux limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

### Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion

intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative complète du rendement en fonction de l'appétit pour le risque, établissent le profil de risque de la Banque par rapport aux grandes catégories de risques et permettent un suivi étroit du portefeuille. Ces rapports sont remis à la direction et au conseil d'administration.

### Contrôle des risques

Il incombe aux secteurs d'activité d'assurer que des contrôles pertinents et efficaces sont présentés de manière détaillée dans les règles d'affaires régissant leurs activités respectives et que les employés appliquent bien les procédures. Pour atténuer ses risques, BDC a recours aux moyens suivants :

- > des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs;
- > des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance;
- > des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;
- > des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque saines et appropriées;
- > des tests de tension exécutés à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat.

## Grandes catégories de risques

### Risque stratégique

Le risque que BDC ne puisse réaliser son mandat et, par conséquent, assurer sa pérennité et/ou son existence en raison de l'adoption de stratégies sous-optimales ou inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

#### *Gestion du risque stratégique*

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé du chef de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC voit à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet le capital à des tests de tension pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de veiller à disposer d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des tests de tension pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques auxquels elle est exposée, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 22, *Gestion du capital* des états financiers consolidés.

### Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 23, *Gestion du risque* des états financiers consolidés.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte si une contrepartie à une opération ne remplit pas ses engagements ou ses obligations contractuels.

#### *Gestion du risque de crédit*

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives générales, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe aux employés à plusieurs échelons, de ceux qui traitent directement avec les clients aux fondés d'autorisation. Dans le cas de ces derniers, des pouvoirs particuliers sont délégués à des postes en tenant compte des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les employés occupant ces postes doivent démontrer.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière de l'emprunteur, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement des experts, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau à la page 45, établi en fonction de la PD annuelle, indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 10, *Prêts* des états financiers consolidés.

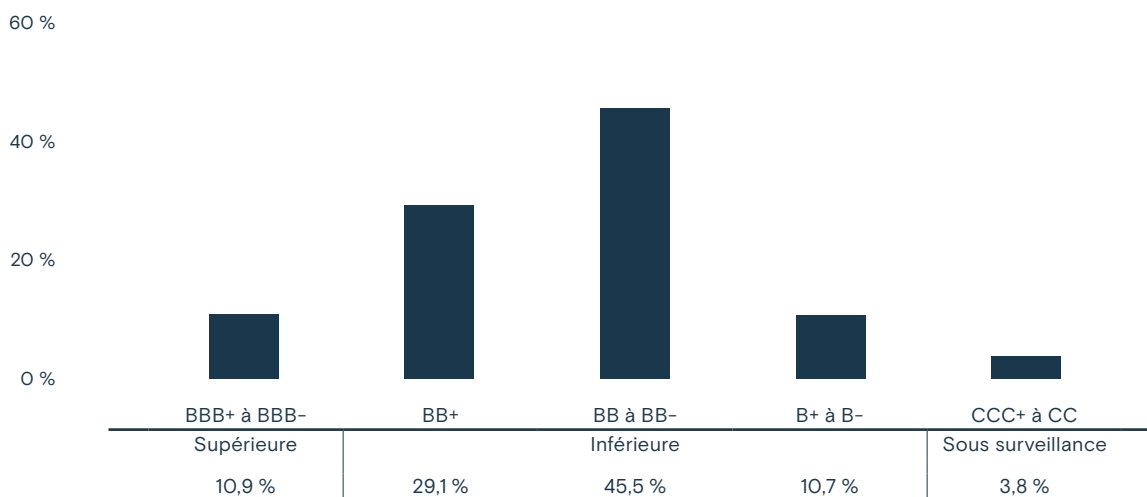
La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité de la part des emprunteurs. Bien que les sûretés ne sauraient remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important.

**Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts de BDC**

Cote de risque de BDC	PD annuelle	Qualité	Notation équivalente de S&P	Notation équivalente de Moody's
0,5 à 1,0	0,1 % à 0,3 %	Supérieure	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
1,5 à 2,0	0,3 % à 10,0 %	Inférieure	BB+	Ba1
2,5 à 4,0			BB à BB-	Ba2 à Ba3
4,5 à 5,0			B+ à B-	B1 à B3
5,5	10,0 % à 99,9 %	Sous surveillance	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
6,0 ou plus	100 %	Défaut	D	C

**Portefeuille de prêts productifs de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit**

au 31 mars 2019 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts productifs)



Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 10, *Prêts*.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction individuellement, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec le mandat de BDC, tout en permettant à cette dernière de réaliser ses objectifs financiers, conformément à son appétit pour le risque.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir des conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des

passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte dans les instruments financiers, l'état consolidé de la situation financière ou le résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

**Gestion du risque de marché**

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

#### *Gestion du risque de liquidité*

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sur des marchés secondaires actifs sans subir une perte importante.

### Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques de pertes imputables à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défectueux, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des catastrophes naturelles. Ils sont omniprésents dans toutes les activités d'affaires, y compris dans nos pratiques de gestion d'autres risques comme les risques de crédit, de marché et de liquidité.

#### *Gestion des risques opérationnels*

Les risques opérationnels font partie intégrante de toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, atténuer et surveiller ces risques conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives générales régissent la façon dont BDC dirige ses employés et gère ses processus et ses environnements internes comme externes.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes dans le cadre de la gestion des principaux risques opérationnels :

- > Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents : BDC a conçu des outils afin de gérer les incidents et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans son plan directeur de continuité des affaires de même que dans les plans individuels de continuité des affaires pour chaque région, centre d'affaires et unité d'affaires.
- > Assurance : BDC protège ses intérêts financiers en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.

- > Gestion des ressources humaines : La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité à attirer, à fidéliser et à perfectionner les bons talents et à créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui encourage les employés engagés à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les entrepreneurs canadiens à réussir. BDC y arrive grâce :
  - à son Code de conduite, d'éthique et de valeurs;
  - aux stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération;
  - aux outils d'apprentissage et de perfectionnement visant à favoriser l'engagement des employés et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel.
- > Processus d'approvisionnement et d'octroi de contrats : BDC respecte des principes sains et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services, et d'octroi de contrats et de gestion des fournisseurs externes.
- > Gestion de projet : Le Bureau de gestion de projets d'entreprise assure la direction de la gestion de projet pour l'ensemble de l'organisation et met à la disposition de celle-ci son expertise et son expérience. En outre, il donne à la direction une vue d'ensemble stratégique de tous les projets de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de réaliser ces projets.
- > Gestion de la fraude : BDC a mis en place un programme de lutte contre la fraude qui respecte la législation actuelle et les pratiques du secteur.
- > Gestion du risque lié aux modèles : BDC gère et atténue le risque lié aux modèles tout au long du cycle de vie en examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.



### Risque technologique

Le risque technologique est le risque de pertes en raison de perturbations du cours des activités ou de défaillances des systèmes.

Le risque technologique est présent dans toutes les activités courantes de BDC. Par conséquent, l'identification, l'analyse, la surveillance et l'atténuation de ce risque font partie de toutes les politiques et directives générales. Ces politiques et directives générales régissent la façon dont BDC gère les systèmes et l'infrastructure, la cybersécurité, la sécurité informatique et l'intégrité des données.

#### *Gestion du risque technologique*

BDC s'efforce d'assurer la protection des données des clients et des données internes.

Nos efforts d'atténuation des risques comprennent les contrôles de réseau et des systèmes, la mise en œuvre de vastes mesures de sensibilisation des employés aux menaces, notamment grâce à de la formation et à des campagnes antihameçonnage, ainsi que des tests continus et indépendants de la stabilité de l'infrastructure et des systèmes/applications clés. De plus, BDC a mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par ses spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI.

BDC a conçu des outils afin de gérer les incidents relatifs aux technologies et d'atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

### Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrites dans tous les territoires où elle exerce ses activités.

#### *Gestion du risque juridique et réglementaire*

Le groupe Affaires juridiques et secrétariat général de BDC s'assure que les employés et la direction se conforment aux obligations légales et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC. Ce groupe fournit au Comité de la vérification les informations dont il a besoin pour s'assurer de la conformité aux lois et aux règlements et supervise la gestion du risque juridique et réglementaire.

### Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent ou puissent nuire à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes de la population canadienne de plusieurs façons, notamment :

- > en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;
- > en réalisant son mandat de façon efficace;
- > en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;
- > en s'abstenant de soutenir des clients qui ne répondent pas aux attentes de la société en matière de conduite responsable;
- > en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

#### *Gestion du risque d'atteinte à la réputation*

Le respect des principes du cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque et est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et les médias.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les clients éventuels et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions. BDC dispose de procédures bien établies qui lui permettent de déterminer si un client est impliqué dans des activités de blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Elle vérifie également si le client éventuel satisfait aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.



## Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

### Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables des états financiers consolidés*. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

### Changements futurs aux méthodes comptables

#### IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit le 1<sup>er</sup> avril 2019 en ce qui concerne BDC. L'IFRS 16 prescrit les méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation ainsi que les informations à fournir sur les contrats de location, tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Cette norme propose un modèle unique de comptabilisation par le preneur en vertu duquel ce dernier comptabilise à l'état de la situation financière les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée de 12 mois ou moins ou dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur. Pour les bailleurs, la nouvelle norme n'entraîne pas de changements importants autres que l'augmentation des obligations d'information. BDC a complété son évaluation de l'IFRS 16 et a décidé d'appliquer les assouplissements transitoires et les mesures de simplification suivants :

- > les contrats existants à la date de transition ne seront pas réappréciés pour déterminer s'ils constituent ou renferment un contrat de location aux termes de l'IFRS 16;
- > la méthode d'application rétrospective modifiée sera utilisée aux termes de laquelle le preneur n'est pas tenu de retraiter l'information comparative, en recourant à l'option permettant de comptabiliser l'actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative, déduction faite des paiements reçus d'avance ou à recevoir.

Selon BDC, l'adoption de cette nouvelle norme devrait donner lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation d'environ 116 millions de dollars et d'une obligation locative d'environ 123 millions de dollars. BDC s'attend également à une diminution de ses charges relatives aux locaux et à l'équipement, contrebalancée par une augmentation correspondante de ses charges d'intérêts et d'amortissement en raison des nouvelles obligations en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation. Toutefois, aucune incidence sur le résultat net n'est attendue à l'heure actuelle.

#### Cadre conceptuel

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié le *Cadre conceptuel de l'information financière révisé* (le « cadre ») qui remplace la version précédente publiée en 2010. Le cadre entre en vigueur immédiatement pour l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee. Pour les sociétés, la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit le 1<sup>er</sup> avril 2020 pour BDC, l'adoption anticipée étant autorisée. Le cadre comprend certains concepts nouveaux, actualise les définitions et les critères de comptabilisation des actifs et passifs et clarifie certains concepts clés. BDC évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption du cadre.

### Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants* des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit, à la juste valeur des instruments financiers, aux relations de couverture admissibles, à la perte de valeur des actifs disponibles à la vente, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

## Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control—Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

### **BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :**

Au 31 mars 2019, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

**BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :**  
Au 31 mars 2019, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.



# États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	<b>52</b>
Rapport des auditeurs indépendants	<b>53</b>
État consolidé de la situation financière	<b>56</b>
État consolidé des résultats	<b>57</b>
État consolidé du résultat global	<b>58</b>
État consolidé des variations des capitaux propres	<b>59</b>
Tableau consolidé des flux de trésorerie	<b>61</b>
Notes afférentes aux états financiers consolidés	<b>62</b>

## Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la justesse et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control—Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel (p. 49).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, la chef exécutive, Vérification, la Vérification interne et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont exclusivement des administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeurs indépendants de BDC, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, et le vérificateur général du Canada, ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



**Michael Denham**  
Président et chef de la direction

Montréal, Canada  
11 juin 2019



**Stefano Lucarelli**, CPA, CA  
Vice-président exécutif et  
chef de la direction financière



# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme

## Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (la « BDC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la BDC au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la BDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la BDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la BDC.

*Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la BDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



## Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des instruments financiers expliqué à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

### *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada  
par intérim,



**Tina Swiderski**, CPA auditrice, CA  
Directrice principale

Montréal, Canada  
Le 11 juin 2019



<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A116129

Montréal, Canada  
Le 11 juin 2019

# État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2019	31 mars 2018
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	703 980	672 870
Actifs dérivés	9	10 342	15 357
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	10	26 545 464	24 432 831
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit	10	(629 242)	(704 640)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit		25 916 222	23 728 191
Placements			
Titres adossés à des créances mobilières	11	700 343	472 695
Placements de financement subordonné	12	1 152 182	1 052 352
Placements de capital de risque	13	2 027 778	1 663 627
Total des placements		3 880 303	3 188 674
Immobilisations corporelles	14	60 030	51 297
Immobilisations incorporelles	15	38 935	38 206
Actif net au titre des prestations définies	19	20 483	95 303
Autres actifs	16	26 159	19 268
<b>Total des actifs</b>		<b>30 656 454</b>	<b>27 809 166</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et frais courus	17	141 412	127 453
Passifs dérivés	9	5 940	3 387
Emprunts	18		
Billets à court terme		20 951 914	20 481 148
Billets à long terme		1 442 650	137 684
Total des emprunts		22 394 564	20 618 832
Passif net au titre des prestations définies	19	282 206	255 225
Autres passifs	20	76 572	45 066
<b>Total des passifs</b>		<b>22 900 694</b>	<b>21 049 963</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	21	2 602 900	2 477 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		5 076 074	4 211 785
Cumul des autres éléments du résultat global		7 373	(991)
<b>Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC</b>		<b>7 714 125</b>	<b>6 716 472</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		41 635	42 731
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>7 755 760</b>	<b>6 759 203</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>30 656 454</b>	<b>27 809 166</b>

Garanties et passifs éventuels (note 26)

Engagements (notes 10, 11, 12, 13 et 27)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



**Michael Calyniuk**  
Administrateur  
Président du Comité de la vérification



**Michael Denham**  
Administrateur  
Président et chef de la direction

## État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
Produits d'intérêts	<b>1 606 869</b>	1 355 071
Charges d'intérêts	<b>289 493</b>	143 766
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>1 317 376</b>	1 211 305
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	<b>37 181</b>	(19 637)
Produits de Services-conseils	<b>25 072</b>	19 603
Frais et autres produits	<b>43 314</b>	84 612
<b>Produits nets</b>	<b>1 422 943</b>	1 295 883
Dotations à la provision pour pertes de crédit	<b>(179 915)</b>	(153 539)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	<b>225 668</b>	250 181
Profits (pertes) de change nets	<b>17 080</b>	(17 010)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	<b>1 175</b>	1 180
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>1 486 951</b>	1 376 695
Salaires et avantages du personnel	<b>410 203</b>	392 157
Locaux et équipement	<b>44 008</b>	40 309
Autres charges	<b>147 138</b>	125 966
<b>Charges opérationnelles et administratives</b>	<b>601 349</b>	558 432
<b>Résultat net</b>	<b>885 602</b>	818 263
<b>Résultat net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	<b>878 482</b>	775 004
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>7 120</b>	43 259
<b>Résultat net</b>	<b>885 602</b>	818 263

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 24 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 25 fournit des informations sectorielles.

## État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
<b>Résultat net</b>	<b>885 602</b>	818 263
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	<b>7 027</b>	(3 565)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie	<b>2 474</b>	813
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie	<b>(1 137)</b>	(949)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	<b>1 337</b>	(136)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	<b>8 364</b>	(3 701)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	<b>(76 243)</b>	(36 831)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(67 879)</b>	(40 532)
<b>Résultat global total</b>	<b>817 723</b>	777 731
<b>Résultat global total attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	<b>810 603</b>	734 472
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>7 120</b>	43 259
<b>Résultat global total</b>	<b>817 723</b>	777 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG <sup>(1)</sup>	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
<b>Solde au 31 mars 2018</b>		<b>2 477 900</b>	<b>27 778</b>	<b>4 211 785</b>	<b>(4 276)</b>	<b>3 285</b>	<b>(991)</b>	<b>6 716 472</b>	<b>42 731</b>	<b>6 759 203</b>
<b>Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> avril 2018</b>	4			<b>131 750</b>				<b>131 750</b>		<b>131 750</b>
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> avril 2018</b>		<b>2 477 900</b>	<b>27 778</b>	<b>4 343 535</b>	<b>(4 276)</b>	<b>3 285</b>	<b>(991)</b>	<b>6 848 222</b>	<b>42 731</b>	<b>6 890 953</b>
<b>Résultat global total</b>										
Résultat net				<b>878 482</b>				<b>878 482</b>	<b>7 120</b>	<b>885 602</b>
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					<b>7 027</b>		<b>7 027</b>	<b>7 027</b>		<b>7 027</b>
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie						<b>1 337</b>	<b>1 337</b>	<b>1 337</b>		<b>1 337</b>
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies				<b>(76 243)</b>				<b>(76 243)</b>		<b>(76 243)</b>
Autres éléments du résultat global		-	-	<b>(76 243)</b>	<b>7 027</b>	<b>1 337</b>	<b>8 364</b>	<b>(67 879)</b>	-	<b>(67 879)</b>
<b>Résultat global total</b>		-	-	<b>802 239</b>	<b>7 027</b>	<b>1 337</b>	<b>8 364</b>	<b>810 603</b>	<b>7 120</b>	<b>817 723</b>
Dividendes sur les actions ordinaires				<b>(69 700)</b>				<b>(69 700)</b>		<b>(69 700)</b>
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									<b>(11 125)</b>	<b>(11 125)</b>
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									<b>2 909</b>	<b>2 909</b>
Émission d'actions ordinaires		<b>125 000</b>						<b>125 000</b>		<b>125 000</b>
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		<b>125 000</b>	-	<b>(69 700)</b>	-	-	-	<b>55 300</b>	<b>(8 216)</b>	<b>47 084</b>
<b>Solde au 31 mars 2019</b>		<b>2 602 900</b>	<b>27 778</b>	<b>5 076 074</b>	<b>2 751</b>	<b>4 622</b>	<b>7 373</b>	<b>7 714 125</b>	<b>41 635</b>	<b>7 755 760</b>

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
<b>Solde au 31 mars 2017</b>	2 413 400	27 778	3 473 612	(711)	3 421	2 710	5 917 500	21 795	5 939 295
<b>Résultat global total</b>									
Résultat net			775 004				775 004	43 259	818 263
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(3 565)		(3 565)	(3 565)		(3 565)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(136)	(136)	(136)		(136)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			(36 831)				(36 831)		(36 831)
Autres éléments du résultat global	-	-	(36 831)	(3 565)	(136)	(3 701)	(40 532)	-	(40 532)
<b>Résultat global total</b>	-	-	738 173	(3 565)	(136)	(3 701)	734 472	43 259	777 731
Dividendes sur les actions ordinaires			-				-		-
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(23 158)	(23 158)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								835	835
Émission d'actions ordinaires	64 500						64 500		64 500
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	64 500	-	-	-	-	-	64 500	(22 323)	42 177
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	2 477 900	27 778	4 211 785	(4 276)	3 285	(991)	6 716 472	42 731	6 759 203

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2019	2018
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net		885 602	818 263
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts		(1 606 869)	(1 355 071)
Charges d'intérêts		289 493	143 766
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements		(37 181)	19 637
Dotation à la provision pour pertes de crédit		179 915	153 539
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements		(225 668)	(250 181)
Pertes (profits) de change nets latents		(33 790)	28 858
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers		936	(231)
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges		25 558	12 691
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		19 106	16 072
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles		1 639	751
Autres		(11 467)	(13 777)
Charges d'intérêts payées		(277 142)	(137 713)
Produits d'intérêts reçus		1 561 747	1 302 618
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts		(2 139 978)	(2 083 806)
Variation nette des créditeurs et frais courus		13 959	8 418
Variation nette des autres actifs et autres passifs		2 928	(7 908)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles</b>		<b>(1 351 212)</b>	<b>(1 344 074)</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières		(498 573)	(272 802)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières		278 745	314 703
Décaissements sur les placements de financement subordonné		(394 032)	(401 299)
Remboursements sur les placements de financement subordonné		293 387	218 482
Décaissements sur les placements de capital de risque		(206 186)	(259 792)
Produits de la vente de placements de capital de risque		127 104	126 557
Acquisition d'immobilisations corporelles		(19 498)	(29 767)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(10 709)	(14 308)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(429 762)</b>	<b>(318 226)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Variation nette des billets à court terme	18	465 000	1 665 000
Émission de billets à long terme	18	1 300 000	-
Remboursements de billets à long terme	18	-	(21 175)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		(11 125)	(23 158)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle		2 909	835
Émission d'actions ordinaires		125 000	64 500
Dividendes versés sur les actions ordinaires		(69 700)	-
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>1 812 084</b>	<b>1 686 002</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>31 110</b>	<b>23 702</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>672 870</b>	<b>649 168</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>703 980</b>	<b>672 870</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (en milliers de dollars canadiens)

## 1.

### Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2019 ni au 31 mars 2018.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces modifications ont pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime entre les employés et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de la retraite à 65 ans pour les employés embauchés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les employés admissibles embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, dont deux comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et une troisième proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les employés embauchés après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrits à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des employés en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2018, BDC a atteint un ratio de partage des coûts 48:52 pour le service courant entre les employés et l'employeur. La faible déviation par rapport au ratio 50:50 ciblé s'explique surtout par le vieillissement de la main-d'œuvre de BDC plus important que prévu, d'autres changements démographiques ainsi que des changements aux hypothèses économiques, notamment un taux d'actualisation sur une base de continuité inférieur aux prévisions de 2013. BDC surveillera la situation de près pour s'assurer de ne pas dévier considérablement de son objectif de ratio 50:50 au cours des prochaines années.



## 1. Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société (suite)

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC. En outre, pour se conformer à la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements mise à jour par le Conseil du Trésor, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017, BDC publie sur son site Web des renseignements complets sur les dépenses de voyages et d'accueil de tous les cadres supérieurs et membres du conseil d'administration.

# 2.

## Base d'établissement

### Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 11 juin 2019 par le conseil d'administration.

### Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), les actifs financiers disponibles à la vente (applicable avant le 1<sup>er</sup> avril 2018) et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur;
- > l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

### Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

## 2. Base d'établissement (suite)

### Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur la société bénéficiant d'investissements de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de capital de risque	Canada	20 %	Droits de vote et accords contractuels

### Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

### Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée. Au cours de l'exercice 2014, Fonds AlterInvest, s.e.c. et Fonds d'investissement AlterInvest Inc. ont atteint le terme prévu de leurs activités et ont commencé à liquider leurs investissements. BDC détenait une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest, s.e.c. et dans Fonds d'investissement AlterInvest Inc. Les investissements qui n'ont pas été remboursés par leurs clients respectifs ont été transférés à Fonds AlterInvest II, s.e.c. Comme chaque associé détient des participations égales dans les fonds pris dans leur ensemble, leurs participations dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. n'ont pas été modifiées par suite de ces transactions. À la fin de l'exercice 2018, ces entités ont été dissoutes.

## 2. Base d'établissement (suite)

### Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

### Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui permet à une organisation ayant une participation dans une entreprise associée détenue par un organisme de capital-risque ou une entité similaire de choisir d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avant le 1<sup>er</sup> avril 2018).

# 3.

## Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, mis à part les méthodes découlant de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, le 1<sup>er</sup> avril 2018, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

### Instruments financiers

#### Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

#### Classement des instruments financiers – Méthode applicable à la transition à l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)

##### Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- > au coût amorti;
- > à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN); ou
- > à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

##### Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- > détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- > détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- > gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

BDC évalue l'objectif du modèle économique dans lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- > la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- > les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- > la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- > la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la JVRN même s'il répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Classement des instruments financiers – Méthode applicable à la transition à l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018) (suite)

###### **Actifs financiers** (suite)

*Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts*

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- > la possibilité que des événements puissent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- > des clauses comportant un effet de levier;
- > des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- > des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- > des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

###### **Passifs financiers**

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

##### Évaluation ultérieure des instruments financiers – Méthode applicable à la transition à l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

###### **Instruments financiers classés au coût amorti**

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

###### **Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- > variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### **Évaluation ultérieure des instruments financiers – Méthode applicable à la transition à l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018) (suite)**

###### **Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

###### **Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La variation des profits ou pertes latents, ainsi que les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les variations de la juste valeur de ces passifs financiers attribuables aux changements du risque de crédit de BDC sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sauf si ce traitement créerait une non-concordance comptable au niveau du résultat net, auquel cas les effets des variations du risque de crédit sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

##### **Classement des instruments financiers – Méthode applicable avant l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)**

###### **Juste valeur par le biais du résultat net**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

###### **Instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction**

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- > s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir; ou
- > si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

###### **Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net**

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- > les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- > la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait; ou
- > l'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Subséquent à la comptabilisation initiale, les titres adossés à des créances mobilières et les placements de financement subordonné et de capital de risque classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que variation nette de la plus-value ou de la moins-value latente sur les placements, et les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces placements sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Les profits ou pertes latents et réalisés se rapportant aux dérivés et aux emprunts sont présentés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers.

### **3. Principales méthodes comptables** (suite)

#### **Instruments financiers** (suite)

##### **Classement des instruments financiers – Méthode applicable avant l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)** (suite)

###### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- > sont détenus avec l'intention d'être conservés pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou du cours des actions; et
- > ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquentement à la comptabilisation initiale, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées à l'état consolidé des résultats dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de la juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans l'état consolidé des résultats à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

###### **Couvertures des flux de trésorerie**

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 seront reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018.

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture des flux de trésorerie. Elle documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. La Banque détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquentement à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de la juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul des autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Ils sont comptabilisés dans les postes des états financiers associés à l'élément couvert connexe.

Lorsque ces instruments de couverture arrivent à échéance, sont vendus ou ne satisfont plus aux critères de comptabilité de couverture, les montants comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois, si on s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se produise plus, le profit ou la perte cumulé qui était présenté en capitaux propres est immédiatement reclassé en profits ou pertes nets sur autres instruments financiers dans l'état consolidé des résultats.

###### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquentement à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

###### **Passifs financiers évalués au coût amorti**

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans la catégorie des passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Dépréciation – Méthode applicable à la transition à l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des actifs financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- > Trésorerie et équivalents de trésorerie
- > Prêts
- > Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- > Comptes à recevoir des clients de Services-conseils
- > Engagements en matière de prêts et titres adossés à des créances mobilières

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'un modèle prospectif et est établie individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- i. Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- ii. Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- iii. Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le prêt est considéré comme étant déprécié.

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Au moment de la transition à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés est comptabilisée à titre d'autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

##### **Définition de la défaillance**

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs ou en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

##### **Politique de radiation**

Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteur et du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.



### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Principaux types d'instruments financiers

###### Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité.

Au moment de la transition à l'IFRS 9, les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti. Avant l'adoption de l'IFRS 9, ils étaient classés comme prêts et créances.

Les équivalents de trésorerie font l'objet d'un suivi au quotidien pour déterminer le risque de crédit lié à la contrepartie en faisant appel à des agences de notation externes. Au 31 mars 2019, les équivalents de trésorerie étaient considérés comme comportant un faible risque de crédit en fonction des notations externes des contreparties de A à AA. La mesure de simplification dans les cas où le risque de crédit est faible est utilisée et la dépréciation des équivalents de trésorerie est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

###### Prêts

Au moment de la transition à l'IFRS 9, les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Avant l'adoption de l'IFRS 9, les prêts étaient classés comme prêts et créances et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

###### *Correction de valeur pour pertes de crédit – Méthode applicable au moment de l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)*

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit et la correction de valeur pour pertes de crédit, dans l'état consolidé de la situation financière. S'il existe une indication objective que le prêt a subi une perte de valeur, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit.

###### *Correction de valeur pour pertes de crédit – Méthode applicable avant l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)*

Avant l'adoption de l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière, en fonction d'un modèle fondé sur les pertes subies. Les corrections de valeur pour pertes de crédit sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans l'état consolidé des résultats. Pour BDC, il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard depuis au moins trois mois consécutifs ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Les prêts pour lesquels une correction de valeur individuelle n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Principaux types d'instruments financiers (suite)

##### **Titres adossés à des créances mobilières**

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Au moment de la transition à l'IFRS 9, les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Avant l'adoption de l'IFRS 9, les billets de qualité de premier rang sont classés comme disponibles à la vente, et les billets subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN. Au moment de la transition à l'IFRS 9, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit.

##### *Dépréciation des titres adossés à des créances mobilières – Méthode applicable avant l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)*

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les possibles pertes de valeur ou renversements de pertes de valeur comptabilisés antérieurement. BDC détermine que des TACM se sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Les pertes de valeur et les renversements de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats durant la période où l'indication objective de la dépréciation ou du renversement de dépréciation est constatée.

##### **Placements de financement subordonné et de capital de risque**

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné et de capital de risque sont classés (désignés, avant l'adoption de l'IFRS 9) comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Au moment de la transition à l'IFRS 9, les montants non déboursés des placements de financement subordonné ont été désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné et de capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Les placements de capital de risque comprennent aussi des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Principaux types d'instruments financiers (suite)

##### Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Au moment de la transition à l'IFRS 9, les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Avant le 1<sup>er</sup> avril 2018, ils étaient classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

BDC détient des instruments financiers hybrides qui comprennent un contrat hôte non dérivé et un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat. Les flux de trésorerie des instruments hybrides varient d'une manière analogue à ceux d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un passif financier, les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que le contrat hôte soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats hybrides avec actifs financiers hôtes entrant dans le champ d'application de l'IFRS 9 ne doivent plus être séparés, mais plutôt évalués à la JVRN en fonction de l'évaluation des flux de trésorerie des instruments financiers hybrides dans leur intégralité selon la section sur le classement des instruments financiers de la présente note.

Avant l'adoption de l'IFRS 9, les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes de l'actif et du passif financier doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte, car le contrat hôte était désigné dans son intégralité comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale, car BDC détient des dérivés connexes désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Produits d'intérêts, charges d'intérêts et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné classés à la JVRN (désignés à la JVRN avant le 1<sup>er</sup> avril 2018), pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux continuent d'être déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits tirés de ce secteur d'activité sont comptabilisés au moment de la prestation des services.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	5 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du bail	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

En ce qui a trait aux immobilisations incorporelles générées en interne, les dépenses engagées pour la recherche (ou pour l'étape de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont engagées.

Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de l'étape de développement d'un projet interne) sera comptabilisée si, et seulement si, tous les critères suivants peuvent être démontrés :

- a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation mentionnés ci-dessus. Si les critères ci-dessus ne sont pas satisfaits, les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

#### Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

### **3. Principales méthodes comptables** (suite)

#### **Actif ou passif net au titre des prestations définies** (suite)

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des écarts actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

#### **Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC**

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG (disponibles à la vente avant le 1<sup>er</sup> avril 2018) sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Avant le 1<sup>er</sup> avril 2018, les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018 et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global de l'exercice considéré seront reclassés au résultat net sur la durée restante du contrat initial.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

#### **Conversion des devises**

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements de financement subordonné, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements de capital de risque sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements de capital de risque sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

#### **Informations sectorielles**

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et des services et des initiatives soutenues par le gouvernement sont les suivants : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital de risque et division Technologies propres.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.

## 4.

### Adoption de l'IFRS 9

Le tableau qui suit résume l'incidence de la transition à l'IFRS 9, le 1<sup>er</sup> avril 2018, sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers de BDC.

	Classement et évaluation		Rapprochement des valeurs comptables		
	Initiale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Au 31 mars 2018 (IAS 39)	Réévaluation	Au 1 <sup>er</sup> avril 2018 (IFRS 9)
<b>ACTIFS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	Prêts et créances	Coût amorti	672 870	-	<b>672 870</b>
Actifs dérivés	Détenus à des fins de transaction	JVRN	15 357	-	<b>15 357</b>
Prêts	Prêts et créances	Coût amorti			
Prêts, valeur comptable brute			24 432 831	21 244	<b>24 454 075</b>
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit			(704 640)	132 193	<b>(572 447)</b>
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit			23 728 191	153 437	<b>23 881 628</b>
Placements					
Titres adossés à des créances mobilières					
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	Disponible à la vente	JVAERG	465 216	-	<b>465 216</b>
Juste valeur par le biais du résultat net	JVRN (désignés) <sup>(2)</sup>	JVRN	7 479	-	<b>7 479</b>
Total des titres adossés à des créances mobilières			472 695	-	<b>472 695</b>
Placements de financement subordonné	JVRN (désignés) <sup>(2)</sup>	JVRN	1 052 352	-	<b>1 052 352</b>
Placements de capital de risque	JVRN (désignés) <sup>(2)</sup>	JVRN	1 663 627	-	<b>1 663 627</b>
Total des placements			3 188 674	-	<b>3 188 674</b>
Autres actifs financiers <sup>(1)</sup>	Prêts et créances	Coût amorti	9 285	-	<b>9 285</b>
Autres actifs non financiers			194 789	-	<b>194 789</b>
Autres actifs			204 074	-	<b>204 074</b>
<b>Total des actifs</b>			<b>27 809 166</b>	<b>153 437</b>	<b>27 962 603</b>

(1) Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues établies à l'égard des autres actifs financiers classés au coût amorti et à la JVAERG étaient négligeables au 1<sup>er</sup> avril 2018.

(2) Les placements autres que les prêts détenus par BDC satisfont aux critères de classement obligatoire dans la classe d'évaluation à la JVRN puisque les flux de trésorerie contractuels de ces placements ne sont pas uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Avant l'adoption de l'IFRS 9, ces placements étaient désignés comme étant à la JVRN étant donné que BDC les gère sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie documentée d'investissement. La transition à l'IFRS 9, le 1<sup>er</sup> avril 2018, n'a eu aucune incidence sur les bénéfices non distribués.

#### 4. Adoption de l'IFRS 9 (suite)

	Classement et évaluation		Rapprochement des valeurs comptables		
	Initiale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Au 31 mars 2018 (IAS 39)	Réévaluation	Au 1 <sup>er</sup> avril 2018 (IFRS 9)
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>					
<b>Passifs</b>					
Créditeurs et frais courus	Passifs financiers	Coût amorti	127 453	-	<b>127 453</b>
Passifs dérivés	Détenus à des fins de transaction	JVRN	3 387	-	<b>3 387</b>
<b>Emprunts</b>					
Billets à court terme	Passifs financiers	Coût amorti	20 481 148	-	<b>20 481 148</b>
Billets à long terme					
Coût amorti	Passifs financiers	Coût amorti	-	-	-
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	JVRN (désignés)	JVRN (désignés)	137 684	-	<b>137 684</b>
Total des billets à long terme			137 684	-	<b>137 684</b>
Total des emprunts			20 618 832	-	<b>20 618 832</b>
Autres passifs financiers <sup>(1)</sup>	Passifs financiers	Coût amorti	35 507	21 687	<b>57 194</b>
Autres passifs non financiers			264 784	-	<b>264 784</b>
Autres passifs			300 291	21 687	<b>321 978</b>
<b>Total des passifs</b>			21 049 963	21 687	<b>21 071 650</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Capital social			2 477 900	-	<b>2 477 900</b>
Surplus d'apport			27 778	-	<b>27 778</b>
Bénéfices non distribués			4 211 785	131 750	<b>4 343 535</b>
Cumul des autres éléments du résultat global			(991)	-	<b>(991)</b>
<b>Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC</b>			6 716 472	131 750	<b>6 848 222</b>
Participations ne donnant pas le contrôle			42 731	-	<b>42 731</b>
<b>Total des capitaux propres</b>			6 759 203	131 750	<b>6 890 953</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>			27 809 166	153 437	<b>27 962 603</b>

(1) Comprend la correction de valeur pour pertes de crédit pour les engagements relatifs aux prêts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre la correction de valeur pour pertes de crédit à la date de clôture conformément à l'IAS 39, soit au 31 mars 2018, et la correction de valeur pour pertes de crédit à la date d'ouverture déterminée selon l'IFRS 9, soit au 1<sup>er</sup> avril 2018.

	Correction de valeur pour pertes de crédit au 31 mars 2018 (IAS 39)	Réévaluation	Correction de valeur pour pertes de crédit au 1 <sup>er</sup> avril 2018 (IFRS 9)
Prêts	704 640	(132 193)	<b>572 447</b>
Autres passifs <sup>(1)</sup>	-	21 687	<b>21 687</b>
<b>Total</b>	704 640	(110 506)	<b>594 134</b>

(1) Correction de valeur pour pertes de crédit sur les engagements relatifs aux prêts.



## 5.

### Modifications comptables futures

Au 31 mars 2019, certaines nouvelles normes et certaines modifications et interprétations aux normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'avaient pas fait l'objet d'une application anticipée par BDC. Ces normes incluent l'IFRS 16, *Contrats de location*, et le Cadre conceptuel décrits ci-après. D'autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de BDC.

#### IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit le 1<sup>er</sup> avril 2019 en ce qui concerne BDC. L'IFRS 16 prescrit les méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation ainsi que les informations à fournir sur les contrats de location tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Cette norme propose un modèle unique de comptabilisation par le preneur en vertu duquel ce dernier comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée de 12 mois ou moins ou dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur. Pour les bailleurs, la nouvelle norme n'entraîne pas de changements importants autres que l'augmentation des obligations d'information. BDC a complété son évaluation de l'IFRS 16 et a décidé d'appliquer les assouplissements transitoires et les mesures de simplification qui suivent :

- > les contrats existants à la date de transition ne seront pas réappréciés pour déterminer s'ils constituent ou renferment un contrat de location aux termes de l'IFRS 16;
- > la méthode d'application rétrospective modifiée sera utilisée aux termes de laquelle le preneur n'est pas tenu de retraiter l'information comparative, en recourant à l'option permettant de comptabiliser l'actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative, déduction faite des paiements reçus d'avance ou à recevoir.

Selon BDC, l'adoption de l'IFRS 16 devrait donner lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation d'environ 116 millions de dollars et d'une obligation locative d'environ 123 millions de dollars. BDC s'attend également à une diminution de ses charges relatives aux locaux et à l'équipement, contrebalancée par une augmentation correspondante de ses charges d'intérêts et d'amortissement en raison des nouvelles obligations en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation. Toutefois, aucune incidence sur le résultat net n'est attendue à l'heure actuelle.

#### Cadre conceptuel

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié la version révisée du Cadre conceptuel de l'information financière (le « cadre »), qui remplace l'ancienne version publiée en 2010. Le cadre prend effet immédiatement pour l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee, mais sa date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit le 1<sup>er</sup> avril 2020 en ce qui concerne BDC, l'adoption anticipée étant permise. Le cadre présente de nouveaux concepts, fournit des définitions et critères de comptabilisation révisés pour les actifs et les passifs et précise certains concepts importants. BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre.

## 6.

### **Jugements, estimations et hypothèses comptables importants**

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

#### **Correction de valeur pour pertes de crédit – Au moment de l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)**

La correction de valeur pour pertes de crédit selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt est déprécié et les risques qu'il comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Au moment de la transition à l'IFRS 9, les prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une hausse importante du risque de crédit est survenue. Si la hausse du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. Les hypothèses utilisées pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit comprennent une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi, les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours ou les prêts sous surveillance. Des ajustements qualitatifs selon l'approche par superposition par la direction peuvent également être pratiqués, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement.

#### **Correction de valeur pour pertes de crédit – Avant l'adoption de l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> avril 2018)**

Avant l'adoption de l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

Avant l'adoption de l'IFRS 9, les prêts qui ont été évalués individuellement et qui n'ont pas perdu de valeur, ainsi que tous les autres prêts, sont ensuite évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue, mais non encore identifiée. Lorsqu'elle évalue la dépréciation collectivement, BDC utilise des modèles statistiques des tendances historiques du portefeuille, comme les taux de délinquance et de pertes, ajustés selon les jugements formulés par la direction quant à la possibilité que la situation économique et les conditions de crédit actuelles soient telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être supérieures ou inférieures à ce que suggèrent les modèles historiques.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 10, *Prêts*.

## 6. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

### Dépréciation d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, le modèle de dépréciation en trois étapes tenant compte de données comme les notations de risque internes et les statistiques sectorielles sur les défaillances est utilisé pour estimer les pertes de crédit attendues sur les titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang.

### Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 7, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

### Relations de couverture admissibles

BDC a cessé la comptabilité de couverture le 31 mars 2018. Avant cette date, pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC avait déterminé qu'elle s'attendait à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC avait déterminé que le risque couvert était associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

### Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

### Dépréciation des actifs disponibles à la vente (avant le 1<sup>er</sup> avril 2018)

BDC détermine que les actifs disponibles à la vente sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

### Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

# 7.

## Classement et juste valeur des instruments financiers

### Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018.

<b>31 mars 2019</b>						
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN <sup>(1)</sup>		JVAERG <sup>(2)</sup>		
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN			
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8				<b>703 980</b>	<b>703 980</b>
Actifs dérivés	9	<b>10 342</b>				<b>10 342</b>
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	10				<b>25 916 222</b>	<b>25 916 222</b>
Titres adossés à des créances mobilières	11	<b>9 543</b>		<b>690 800</b>		<b>700 343</b>
Placements de financement subordonné	12	<b>1 152 182</b>				<b>1 152 182</b>
Placements de capital de risque	13	<b>2 027 778</b>				<b>2 027 778</b>
Autres actifs <sup>(3)</sup>	16				<b>9 862</b>	<b>9 862</b>
<b>Total des actifs financiers</b>		<b>3 199 845</b>	<b>-</b>	<b>690 800</b>	<b>26 630 064</b>	<b>30 520 709</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Créditeurs et frais courus	17				<b>141 412</b>	<b>141 412</b>
Passifs dérivés	9	<b>5 940</b>				<b>5 940</b>
Billets à court terme	18				<b>20 951 914</b>	<b>20 951 914</b>
Billets à long terme	18		<b>136 028</b>		<b>1 306 622</b>	<b>1 442 650</b>
Autres passifs <sup>(3)</sup>	20				<b>62 555</b>	<b>62 555</b>
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>5 940</b>	<b>136 028</b>	<b>-</b>	<b>22 462 503</b>	<b>22 604 471</b>

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

## 7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

### Classement des instruments financiers (suite)

							31 mars 2018
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti		Total
		JVRN <sup>(1)</sup>			Prêts et créances	Passifs financiers	
		Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente			
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8				672 870		672 870
Actifs dérivés	9	15 357					15 357
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	10				23 728 191		23 728 191
Titres adossés à des créances mobilières	11		7 479	465 216			472 695
Placements de financement subordonné	12		1 052 352				1 052 352
Placements de capital de risque	13		1 663 627				1 663 627
Autres actifs <sup>(2)</sup>	16				9 285		9 285
<b>Total des actifs financiers</b>		15 357	2 723 458	465 216	24 410 346	-	27 614 377
<b>Passifs financiers</b>							
Créditeurs et frais courus	17					127 453	127 453
Passifs dérivés	9	3 387					3 387
Billets à court terme	18					20 481 148	20 481 148
Billets à long terme	18		137 684				137 684
Autres passifs <sup>(2)</sup>	20					35 507	35 507
<b>Total des passifs financiers</b>		3 387	137 684	-	-	20 644 108	20 785 179

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

### Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable
	<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Prêts	2	25 930 345	25 916 222	2	23 565 568	23 728 191
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>						
Billets à court terme	1	20 951 343	20 951 914	1	20 480 448	20 481 148
Billets à long terme	2	1 343 276	1 306 622	-	-	-

## 7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

### Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (suite)

#### Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables* sous Principaux types d'instruments financiers – Prêts.

#### Billets à court terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti est déterminée en utilisant des cours cotés sur des marchés.

#### Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

### Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- > Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;
- > Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	<b>31 mars 2019</b>			Juste valeur totale
	Évaluation de la juste valeur selon le			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs</b>				
Actifs dérivés		<b>10 342</b>		<b>10 342</b>
Titres adossés à des créances mobilières		<b>700 343</b>		<b>700 343</b>
Placements de financement subordonné	<b>7 423</b>		<b>1 144 759</b>	<b>1 152 182</b>
Placements de capital de risque	<b>236 660</b>		<b>1 791 118</b>	<b>2 027 778</b>
	<b>244 083</b>	<b>710 685</b>	<b>2 935 877</b>	<b>3 890 645</b>
<b>Passifs</b>				
Passifs dérivés		<b>5 940</b>		<b>5 940</b>
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		<b>136 028</b>		<b>136 028</b>
	–	<b>141 968</b>	–	<b>141 968</b>

## 7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

### Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

	Évaluation de la juste valeur selon le			31 mars 2018
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
<b>Actifs</b>				
Actifs dérivés		15 357		15 357
Titres adossés à des créances mobilières		472 695		472 695
Placements de financement subordonné	1 900		1 050 452	1 052 352
Placements de capital de risque	149 850		1 513 777	1 663 627
	151 750	488 052	2 564 229	3 204 031
<b>Passifs</b>				
Passifs dérivés		3 387		3 387
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		137 684		137 684
	-	141 071	-	141 071

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de financement subordonné et de capital de risque classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements de financement subordonné, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 10,2 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (9,3 millions de dollars en 2018).

	31 mars 2019		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2018	1 050 452	1 513 777	2 564 229
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	14 594	19 463	34 057
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(8 787)	154 130	145 343
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	18 696	18 696
Décassements sur les placements	385 376	206 186	591 562
Remboursements sur les placements et autres	(296 876)	(121 004)	(417 880)
Transferts du Niveau 3 vers le Niveau 1	-	(130)	(130)
<b>Juste valeur au 31 mars 2019</b>	<b>1 144 759</b>	<b>1 791 118</b>	<b>2 935 877</b>

	31 mars 2018		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2017	859 043	1 303 779	2 162 822
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	3 472	(23 909)	(20 437)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 409	225 894	227 303
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	(17 094)	(17 094)
Décassements sur les placements	401 332	246 072	647 404
Remboursements sur les placements et autres	(211 582)	(124 262)	(335 844)
Transferts du Niveau 3 vers le Niveau 1	(3 222)	(96 703)	(99 925)
<b>Juste valeur au 31 mars 2018</b>	<b>1 050 452</b>	<b>1 513 777</b>	<b>2 564 229</b>

## 7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

### Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 qui peuvent être attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2019	2018
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	57 040	15 239
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	58 234	160 354
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	18 701	(16 258)
<b>Total des profits (pertes) relatifs aux actifs de Niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière</b>	<b>133 975</b>	<b>159 335</b>

## 8.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie n'étaient visés par aucune restriction. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Trésorerie	54 316	25 348
Billets bancaires à court terme	649 664	647 522
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>703 980</b>	<b>672 870</b>

## 9.

### Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC conclut des accords généraux de compensation avec des contreparties, mais n'effectue pas de compensation sur les actifs et les passifs financiers.

#### Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- > swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant; et
- > swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.



## 9. Instruments financiers dérivés (suite)

### Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

### Taux de change

BDC a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir ses emprunts à long terme et à des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir ses prêts et ses placements de financement subordonné. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (détenus à des fins de transaction avant le 1<sup>er</sup> avril 2018).

### Taux d'intérêt

BDC conclut des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts. Avant le 31 mars 2018, ces contrats étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018.

BDC utilise également des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments incluent les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et de taux d'intérêt. Ils ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net (détenus à des fins de transaction avant le 1<sup>er</sup> avril 2018).

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 23, *Gestion du risque* pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés.

	<b>31 mars 2019</b>		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	<b>9 055</b>	-	<b>9 055</b>
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	<b>612</b>	-	<b>612</b>
Contrats de change à terme	<b>675</b>	<b>5 940</b>	<b>(5 265)</b>
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>10 342</b>	<b>5 940</b>	<b>4 402</b>

	31 mars 2018		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	13 980	2 349	11 631
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	630	-	630
Contrats de change à terme	747	1 038	(291)
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>15 357</b>	<b>3 387</b>	<b>11 970</b>

## 9. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance ou à la date de révision des prix. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance ou à la révision				31 mars 2019	31 mars 2018
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur nominale	Valeur nominale
Contrats de swaps de taux d'intérêt	-	124 139	-	-	124 139	549 139
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	-	2 554	-	-	2 554	2 554
Contrats de change à terme	660 097	-	-	-	660 097	383 016
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>660 097</b>	<b>126 693</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>786 790</b>	934 709

La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

## 10. Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	2019	
					Correction de valeur pour pertes de crédit	Valeur comptable nette totale
Productifs	461 618	2 929 543	22 271 524	25 662 685	(290 507)	25 372 178
Douteux	27 980	130 559	724 240	882 779	(338 735)	544 044
<b>Prêts au 31 mars 2019</b>	<b>489 598</b>	<b>3 060 102</b>	<b>22 995 764</b>	<b>26 545 464</b>	<b>(629 242)</b>	<b>25 916 222</b>

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	2018			
					Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	278 952	2 817 245	20 566 062	23 662 259	(411 000)	-	(411 000)	23 251 259
Douteux	23 534	118 748	628 290	770 572	-	(293 640)	(293 640)	476 932
<b>Prêts au 31 décembre 2018</b>	<b>302 486</b>	<b>2 935 993</b>	<b>21 194 352</b>	<b>24 432 831</b>	<b>(411 000)</b>	<b>(293 640)</b>	<b>(704 640)</b>	<b>23 728 191</b>

## 10. Prêts (suite)

### Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit.

	<b>31 mars 2019</b>			
	Correction de valeur pour pertes de crédit			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	<b>110 259</b>	<b>147 304</b>	<b>314 884</b>	<b>572 447</b>
Dotations à la provision pour pertes de crédit				
Transfert à l'Étape 1 <sup>(1)</sup>	<b>66 972</b>	<b>(64 383)</b>	<b>(2 589)</b>	-
Transfert à l'Étape 2 <sup>(1)</sup>	<b>(42 875)</b>	<b>77 483</b>	<b>(34 608)</b>	-
Transfert à l'Étape 3 <sup>(1)</sup>	<b>(1 663)</b>	<b>(32 062)</b>	<b>33 725</b>	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	<b>(86 647)</b>	<b>59 420</b>	<b>163 910</b>	<b>136 683</b>
Actifs financiers remboursés en totalité	<b>(11 502)</b>	<b>(19 702)</b>	<b>(37 108)</b>	<b>(68 312)</b>
Nouveaux actifs financiers créés	<b>72 440</b>	<b>15 351</b>	-	<b>87 791</b>
Radiations	-	-	<b>(119 061)</b>	<b>(119 061)</b>
Recouvrements	-	-	<b>15 863</b>	<b>15 863</b>
Variation des taux de change et autres	<b>(104)</b>	<b>216</b>	<b>3 719</b>	<b>3 831</b>
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	<b>106 880</b>	<b>183 627</b>	<b>338 735</b>	<b>629 242</b>

(1) Représente la variation cumulative en regard de la correction de valeur pour pertes de crédit du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Explique la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuable aux changements de la valeur comptable brute et du risque de crédit des prêts actuels, aux changements des données et des hypothèses, et aux remboursements partiels.

	31 mars 2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	696 882
Radiations	(138 241)
Effet de l'actualisation	(16 363)
Recouvrements et autres	8 823
	551 101
Dotations à la provision pour pertes sur prêts	153 539
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	<b>704 640</b>

### Prêts douteux

	31 mars 2018
Solde des prêts douteux à l'ouverture de l'exercice	718 296
Déclassement	538 897
Reclassement	(100 045)
Radiations	(138 241)
Liquidation et autres	(248 335)
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	<b>770 572</b>

## 10. Prêts (suite)

### Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- > changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios;
- > changement des scénarios macroéconomiques et de leurs pondérations respectives;
- > changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- > changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille;
- > migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

### Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales.

### Sensibilité des pertes de crédit attendues

Le tableau suivant montre l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit l'hypothèse selon laquelle les prêts non productifs étaient tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2.

	<b>31 mars 2019</b>
	Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts productifs <sup>(1)</sup>
	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	<b>312 972</b>
Simulation	
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	<b>209 670</b>
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	<b>(103 302)</b>
	<b>541 332</b>
	<b>228 360</b>

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

### Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2019, un montant de 69,7 millions de dollars (47,8 millions de dollars au 31 mars 2018) en prêts douteux est garanti par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour satisfaire les engagements de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

## 10. Prêts (suite)

### Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars
						2019
0,5 à 1,0	Supérieure	2 768 392	176	–	2 768 568	10 %
1,5 à 5,0	Inférieure	18 632 151	3 289 018	–	21 921 169	83 %
5,5	Sous surveillance	–	972 948	–	972 948	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	882 779	882 779	3 %
Valeur comptable brute		21 400 543	4 262 142	882 779	26 545 464	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit		(106 880)	(183 627)	(338 735)	(629 242)	
<b>Valeur comptable nette</b>		<b>21 293 663</b>	<b>4 078 515</b>	<b>544 044</b>	<b>25 916 222</b>	

Le tableau suivant indique les prêts productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2018	
0,5 à 1,0	Supérieure	1 572 039	7 %
1,5 à 2,0	Inférieure	6 751 730	28 %
2,5 à 4,0		12 079 957	51 %
4,5 à 5,0		2 404 276	10 %
5,5	Sous surveillance	854 257	4 %
<b>Prêts productifs en cours</b>		<b>23 662 259</b>	<b>100 %</b>

Le tableau suivant présente un sommaire des prêts productifs en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2019
Financement garanti <sup>(1)</sup>	19 019 052	662 014	19 681 066	74 %
Financement partiellement garanti <sup>(2)</sup>	2 718 679	81 958	2 800 637	11 %
Financement levier <sup>(3)</sup>	3 924 954	138 807	4 063 761	15 %
<b>Prêts en cours</b>	<b>25 662 685</b>	<b>882 779</b>	<b>26 545 464</b>	<b>100 %</b>

Risque lié à la garantie	31 mars 2018	
Financement garanti <sup>(1)</sup>	17 830 613	75 %
Financement partiellement garanti <sup>(2)</sup>	2 253 841	10 %
Financement levier <sup>(3)</sup>	3 577 805	15 %
<b>Prêts productifs en cours</b>	<b>23 662 259</b>	<b>100 %</b>

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

## 10. Prêts (suite)

### Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>117 325</b>	<b>52 639</b>	<b>6 640</b>	<b>176 604</b>
Au 31 mars 2018	131 943	36 732	6 599	175 274

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés était inférieure à 1% au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 3 398 260 \$ au 31 mars 2019 (885 372 \$ à taux fixe et 2 512 888 \$ à taux flottant). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 5,4 % sur les engagements relatifs aux prêts (5,0 % au 31 mars 2018).

Répartition géographique	31 mars 2019		31 mars 2018	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	872 253	64 505	877 891	65 037
Île-du-Prince-Édouard	76 710	742	70 651	10 729
Nouvelle-Écosse	611 653	84 699	562 650	78 644
Nouveau-Brunswick	503 653	56 362	494 334	39 447
Québec	8 391 225	871 593	7 658 985	877 635
Ontario	7 274 249	1 041 457	6 689 723	841 715
Manitoba	809 126	77 695	726 386	132 416
Saskatchewan	805 488	44 786	800 563	50 501
Alberta	3 794 416	607 375	3 545 959	523 994
Colombie-Britannique	3 248 568	524 922	2 855 772	461 037
Yukon	108 785	16 102	108 548	3 561
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	49 338	8 022	41 369	2 820
<b>Total des prêts en cours</b>	<b>26 545 464</b>	<b>3 398 260</b>	<b>24 432 831</b>	<b>3 087 536</b>

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2019		31 mars 2018	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	6 172 012	855 002	5 611 342	828 926
Commerce de gros et de détail	4 925 716	527 819	4 579 060	440 197
Industries de services	3 818 955	465 564	3 438 475	392 878
Tourisme	3 213 509	404 885	3 046 763	414 777
Immeubles commerciaux	2 894 525	176 480	2 674 608	155 636
Construction	2 031 354	286 689	1 903 043	231 517
Transport et entreposage	1 550 291	201 925	1 386 700	168 158
Ressources	1 062 907	279 786	1 018 978	285 659
Autres	876 195	200 110	773 862	169 788
<b>Total des prêts en cours</b>	<b>26 545 464</b>	<b>3 398 260</b>	<b>24 432 831</b>	<b>3 087 536</b>

## 10. Prêts (suite)

### Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les engagements de prêt en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité					31 mars 2019	
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%	
0,5 à 1,0	Supérieure	613 817	–	–	613 817	18 %	
1,5 à 5,0	Inférieure	2 679 581	90 292	–	2 769 873	82 %	
5,5	Sous surveillance	–	14 570	–	14 570	0 %	
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	–	–	0 %	
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 293 398	104 862	–	3 398 260	100 %	
Correction de valeur pour pertes de crédit		(17 984)	(4 481)	–	(22 465)		
<b>Valeur comptable</b>		<b>3 275 414</b>	<b>100 381</b>	<b>–</b>	<b>3 375 795</b>		

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2019			
Correction de valeur pour pertes de crédit sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	16 320	5 367	–	21 687
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit	(2 371)	8 786	–	6 415
Augmentation (diminution) nette des engagements	4 044	(9 689)	–	(5 645)
Variation des taux de change et autres	(9)	17	–	8
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	<b>17 984</b>	<b>4 481</b>	<b>–</b>	<b>22 465</b>

# 11.

## Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2019, 39 867 \$ en TACM étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (17 473 \$ au 31 mars 2018) et 660 476 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (455 222 \$ au 31 mars 2018). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, les soldes des billets, sont amortis à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun TACM n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2019 ni au 31 mars 2018. Au 31 mars 2019, aucune correction de valeur pour pertes de crédit n'avait été comptabilisée pour les montants déboursés et non déboursés sur les TACM à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*.

	31 mars 2019	31 mars 2018
<b>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (disponible à la vente avant le 1<sup>er</sup> avril 2018)</b>		
Montant nominal	<b>688 049</b>	469 492
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	<b>2 751</b>	(4 276)
Valeur comptable	<b>690 800</b>	465 216
Rendement	<b>2,66 %</b>	2,19 %
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Montant nominal	<b>9 450</b>	7 543
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	<b>93</b>	(64)
Valeur comptable	<b>9 543</b>	7 479
Rendement	<b>7,86 %</b>	7,79 %
<b>Titres adossés à des créances mobilières</b>	<b>700 343</b>	472 695

Les montants non déboursés sur les titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 299 000 \$ au 31 mars 2019 (403 000 \$ au 31 mars 2018).

# 12.

## Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>157 105</b>	<b>686 162</b>	<b>357 600</b>	<b>1 200 867</b>	<b>1 152 182</b>
Au 31 mars 2018	94 090	717 299	278 101	1 089 490	1 052 352

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.



## 12. Placements de financement subordonné (suite)

Les concentrations des placements de financement subordonné et des montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés au 31 mars 2019 était de 1,9 % du total des placements de financement subordonné au coût (2,1 % au 31 mars 2018). Le portefeuille de financement subordonné est composé majoritairement de débetures.

Les montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés s'établissaient à 201 066 \$ au 31 mars 2019 (84 050 \$ à taux fixe et 117 016 \$ à taux flottant). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré (en excluant les rendements autres qu'en intérêts) était de 9,0 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (10,0 % au 31 mars 2018).

Répartition géographique	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	20 059	24 952	7 225	5 439	10 694	374
Nouvelle-Écosse	11 879	12 810	–	13 227	16 260	1 000
Nouveau-Brunswick	25 584	23 496	1 200	23 353	22 122	4 200
Québec	455 713	459 756	41 660	413 215	422 895	27 721
Ontario	378 353	412 000	80 685	356 729	362 113	62 112
Manitoba	713	2 101	–	7 382	5 864	–
Saskatchewan	51 023	51 337	–	46 111	48 557	1 100
Alberta	90 591	104 241	9 844	103 504	117 849	3 437
Colombie-Britannique	114 348	106 358	60 452	78 181	77 941	8 500
Yukon	450	443	–	542	565	–
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	3 469	3 373	–	4 669	4 630	–
<b>Placements de financement subordonné</b>	<b>1 152 182</b>	<b>1 200 867</b>	<b>201 066</b>	<b>1 052 352</b>	<b>1 089 490</b>	<b>108 444</b>

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Fabrication	389 911	409 767	90 817	316 080	329 636	44 948
Industries de services	316 625	320 662	43 472	283 565	291 641	27 895
Commerce de gros et de détail	187 763	200 700	38 235	203 862	212 427	14 784
Industries de l'information	65 332	66 343	10 575	58 201	58 124	7 450
Construction	57 165	58 698	10 000	66 390	65 418	6 200
Transport et entreposage	44 859	48 042	3 450	26 298	30 454	2 650
Ressources	40 387	58 791	350	49 906	69 166	1 767
Tourisme	11 647	11 625	4 167	8 562	8 867	2 750
Services éducatifs	6 466	6 386	–	8 307	8 157	–
Immeubles commerciaux	1 791	1 734	–	–	–	–
Autres	30 236	18 119	–	31 181	15 600	–
<b>Placements de financement subordonné<sup>(1)</sup></b>	<b>1 152 182</b>	<b>1 200 867</b>	<b>201 066</b>	<b>1 052 352</b>	<b>1 089 490</b>	<b>108 444</b>

(1) Au 31 mars 2019, les engagements relatifs aux placements de financement subordonné incluent des montants de 550 \$ dans le secteur Financement, de 142 308 \$ dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 58 208 \$ dans le secteur division Technologies propres (1 500 \$, 86 770 \$ et 20 174 \$, respectivement, au 31 mars 2018).

# 13.

## Placements de capital de risque

Par l'intermédiaire de ses secteurs Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) et division Technologies propres, BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque.

Le secteur CR est axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. PICR regroupe deux initiatives fédérales : le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR). Lors des derniers exercices, les placements des secteurs CR et PICR (antérieurement le « PACR ») étaient présentés séparément dans l'état consolidé de la situation financière. À compter de l'exercice 2019, afin de regrouper les instruments financiers de même nature, BDC regroupe les placements de capital de risque des secteurs CR, PICR et division Technologies propres et les présente en tant que placements de capital de risque. En conséquence, l'information comparative des exercices antérieurs a été reclassée.

Le Plan d'action pour le capital de risque est une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 390 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Le Plan d'action pour le capital de risque investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Le Plan d'action pour le capital de risque appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

L'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 450 millions de dollars par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade avancé de développement.

La division Technologies propres déploiera 600 millions de dollars confiés par le gouvernement fédéral dans le cadre de transactions de financement par emprunt et par capitaux propres afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale, ainsi qu'un secteur des technologies propres commercialement viable.

Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu du portefeuille de placements de capital de risque et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement et par secteur d'activité.

Type de placement	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs						
Capital de risque	906 780	603 198	13 275	726 227	544 303	31 442
Fonds <sup>(1)</sup>						
Capital de risque	659 447	418 244	382 140	536 884	378 549	319 885
Plan d'action pour le capital de risque	461 547	368 694	22 761	400 516	363 269	26 715
Initiative de catalyse du capital de risque	4	4	298 265	-	-	-
Programmes incitatifs pour le capital de risque	461 551	368 698	321 026	400 516	363 269	26 715
Division Technologies propres	-	-	40 024	-	-	-
	1 120 998	786 942	743 190	937 400	741 818	346 600
<b>Placements de capital de risque</b>	<b>2 027 778</b>	<b>1 390 140</b>	<b>756 465</b>	<b>1 663 627</b>	<b>1 286 121</b>	<b>378 042</b>

(1) Au 31 mars 2019, BDC investissait dans 76 fonds par l'intermédiaire de son secteur CR, 17 fonds par l'intermédiaire de son secteur PICR et deux fonds par l'intermédiaire de son secteur division Technologies propres (70, 8 et aucun fonds, respectivement, au 31 mars 2018).

### 13. Placements de capital de risque (suite)

Les concentrations des placements directs selon le secteur d'activité sont illustrées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2019 était de 5,93 % du total des placements directs de capital de risque au coût (6,35 % au 31 mars 2018).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	364 372	263 658	8 338	303 064	232 627	10 962
Biotechnologie et pharmacologie	278 487	87 102	–	174 424	85 288	3 150
Industriel	69 458	24 505	–	57 747	15 197	–
Communications	61 974	58 973	607	47 867	51 565	1 080
Électronique	49 789	55 818	3 252	54 064	56 141	3 570
Médecine et soins de santé	26 424	56 852	1 078	28 810	53 883	2 680
Énergie	22 651	36 570	–	33 258	35 394	10 000
Autres	33 625	19 720	–	26 993	14 208	–
<b>Total des placements directs</b>	<b>906 780</b>	<b>603 198</b>	<b>13 275</b>	<b>726 227</b>	<b>544 303</b>	<b>31 442</b>

## 14.

### Immobilisations corporelles

	2019			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 mars 2018	20 850	23 086	35 326	79 262
Acquisitions	6 039	4 796	8 663	19 498
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	(1 623)	(4 446)	(4 361)	(10 430)
Solde au 31 mars 2019	25 266	23 436	39 628	88 330
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 mars 2018	9 181	7 497	11 287	27 965
Amortissement	3 377	2 389	3 360	9 126
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	(1 614)	(3 051)	(4 126)	(8 791)
Solde au 31 mars 2019	10 944	6 835	10 521	28 300
<b>Immobilisations corporelles au 31 mars 2019</b>	<b>14 322</b>	<b>16 601</b>	<b>29 107</b>	<b>60 030</b>

(1) La décomptabilisation de 10,4 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

## 14. Immobilisations corporelles (suite)

	2018			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 mars 2017	13 502	17 891	28 821	60 214
Acquisitions	8 112	8 270	13 385	29 767
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	(764)	(3 075)	(6 880)	(10 719)
Solde au 31 mars 2018	20 850	23 086	35 326	79 262
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 mars 2017	7 529	8 228	15 354	31 111
Amortissement	2 424	1 807	2 591	6 822
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	(772)	(2 538)	(6 658)	(9 968)
Solde au 31 mars 2018	9 181	7 497	11 287	27 965
<b>Immobilisations corporelles au 31 mars 2018</b>	<b>11 669</b>	<b>15 589</b>	<b>24 039</b>	<b>51 297</b>

(1) La décomptabilisation de 10,7 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

Aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur au 31 mars 2019 ni au 31 mars 2018.

## 15. Immobilisations incorporelles

	2019			
	Systèmes et applications logicielles acquies	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 mars 2018	<b>95 535</b>	<b>8 693</b>	<b>10 189</b>	<b>114 417</b>
Acquisitions séparées	-	-	<b>10 709</b>	<b>10 709</b>
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	<b>(1 340)</b>	-	-	<b>(1 340)</b>
Prêtes à être utilisées	-	<b>11 400</b>	<b>(11 400)</b>	-
Solde au 31 mars 2019	<b>94 195</b>	<b>20 093</b>	<b>9 498</b>	<b>123 786</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 mars 2018	<b>75 581</b>	<b>630</b>	-	<b>76 211</b>
Amortissement	<b>7 630</b>	<b>2 350</b>	-	<b>9 980</b>
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	<b>(1 340)</b>	-	-	<b>(1 340)</b>
Solde au 31 mars 2019	<b>81 871</b>	<b>2 980</b>	-	<b>84 851</b>
<b>Immobilisations incorporelles au 31 mars 2019</b>	<b>12 324</b>	<b>17 113</b>	<b>9 498</b>	<b>38 935</b>

(1) La décomptabilisation de 1,3 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et qui sont complètement amorties.

## 15. Immobilisations incorporelles (suite)

	2018			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 mars 2017	95 657	-	4 574	100 231
Acquisitions séparées	-	-	14 308	14 308
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	(122)	-	-	(122)
Prêtes à être utilisées	-	8 693	(8 693)	-
Solde au 31 mars 2018	95 535	8 693	10 189	114 417
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 mars 2017	67 083	-	-	67 083
Amortissement	8 620	630	-	9 250
Décomptabilisation <sup>(1)</sup>	(122)	-	-	(122)
Solde au 31 mars 2018	75 581	630	-	76 211
<b>Immobilisations incorporelles au 31 mars 2018</b>	<b>19 954</b>	<b>8 063</b>	<b>10 189</b>	<b>38 206</b>

(1) La décomptabilisation de 0,1 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et qui sont complètement amorties.

## 16.

### Autres actifs

	31 mars 2019	31 mars 2018
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	704	1 257
Comptes à recevoir des clients de Services-conseils	2 087	1 990
Autres	7 071	6 038
	<b>9 862</b>	9 285
Charges payées d'avance et autres	16 297	9 983
<b>Autres actifs</b>	<b>26 159</b>	19 268

## 17.

### Créditeurs et frais courus

	31 mars 2019	31 mars 2018
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	62 496	59 788
Créditeurs	15 298	5 483
Autres	18 593	23 033
	<b>96 387</b>	88 304
Frais courus à long terme	45 025	39 149
<b>Créditeurs et frais courus</b>	<b>141 412</b>	127 453

# 18.

## Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	31 mars 2019		31 mars 2018	
			Montant nominal <sup>(1)</sup>	Valeur comptable	Montant nominal <sup>(1)</sup>	Valeur comptable
<b>Billets à court terme/ passifs financiers évalués au coût amorti</b>						
2019	1,05 % à 1,10 %	CAD			20 470 000	20 480 059
	1,55 %	USD			844	1 089
2020	1,59 % à 1,66 %	CAD	<b>20 935 000</b>	<b>20 950 785</b>		
	2,31 %	USD	<b>844</b>	<b>1 129</b>		
<b>Total des billets à court terme</b>				<b>20 951 914</b>		20 481 148

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance.

Date d'échéance	2019		2018		Devise	31 mars 2019		31 mars 2018	
	Taux effectif <sup>(1)</sup>	Taux effectif <sup>(1)</sup>	Taux effectif <sup>(1)</sup>	Taux effectif <sup>(1)</sup>		Montant nominal <sup>(2)</sup>	Valeur comptable	Montant nominal <sup>(2)</sup>	Valeur comptable
<b>Billets à long terme/ passifs financiers évalués au coût amorti</b>									
2022	2,32 % à 2,37 %				CAD	<b>120 000</b>	<b>120 565</b>	-	-
2023	2,07 % à 2,16 %				CAD	<b>230 000</b>	<b>231 016</b>	-	-
2024	1,66 % à 2,27 %				CAD	<b>410 000</b>	<b>411 732</b>	-	-
2025	2,06 % à 2,45 %				CAD	<b>345 000</b>	<b>347 156</b>	-	-
2026	2,24 % à 2,27 %				CAD	<b>55 000</b>	<b>55 425</b>	-	-
2027	2,09 %				CAD	<b>40 000</b>	<b>40 194</b>	-	-
2028	2,10 %				CAD	<b>45 000</b>	<b>45 284</b>	-	-
2029	2,10 % à 2,11 %				CAD	<b>55 000</b>	<b>55 250</b>	-	-
							<b>1 306 622</b>		-
<b>Billets à long terme/ désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
2021	1,73 %	1,35 %			JPY	<b>260 000</b>	<b>3 160</b>	260 000	3 171
2022	1,62 % à 1,72 %	1,27 % à 1,37 %			CAD	<b>124 139</b>	<b>132 868</b>	124 139	134 513
							<b>136 028</b>		137 684
<b>Total des billets à long terme</b>							<b>1 442 650</b>		137 684

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Au 31 mars 2019, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 9 336 \$ au montant nominal total dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs (supérieure de 10 991 \$ au 31 mars 2018).

Aucun passif désigné comme étant à la JVRN n'a été décomptabilisé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019.

## 18. Emprunts (suite)

Le tableau qui suit présente les billets à long terme selon le type de billet.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Billets portant intérêt	1 439 490	134 513
Autres billets structurés	3 160	3 171
<b>Total des billets à long terme</b>	<b>1 442 650</b>	<b>137 684</b>

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts.

	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la fin de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
<b>2019</b>							
<b>Évalués au coût amorti</b>							
Billets à court terme	20 481 148	26 405 000	(25 940 000)	-	5 727	39	20 951 914
Billets à long terme	-	1 300 000	-	-	6 622	-	1 306 622
	<b>20 481 148</b>	<b>27 705 000</b>	<b>(25 940 000)</b>	<b>-</b>	<b>12 349</b>	<b>39</b>	<b>22 258 536</b>
<b>Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>							
Billets à long terme	137 684	-	-	(1 640)	1	(17)	136 028
	<b>20 618 832</b>	<b>27 705 000</b>	<b>(25 940 000)</b>	<b>(1 640)</b>	<b>12 350</b>	<b>22</b>	<b>22 394 564</b>

	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la fin de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
<b>2018</b>							
<b>Autres passifs financiers</b>							
Billets à court terme	18 809 436	26 175 000	(24 510 000)	-	6 748	(36)	20 481 148
Billets à long terme	5 606	-	(5 600)	-	(6)	-	-
	18 815 042	26 175 000	(24 515 600)	-	6 742	(36)	20 481 148
<b>Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>							
Billets à long terme	161 785	-	(15 575)	(1 125)	(689)	(6 712)	137 684
	18 976 827	26 175 000	(24 531 175)	(1 125)	6 053	(6 748)	20 618 832

# 19.

## Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les employés admissibles embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les employés embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé d'employés qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Le risque que de telles variations défavorables surviennent est pris en compte par les actuaires et la direction lorsqu'ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle.

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- > Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies d'investissement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par le trésorier.
- > Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. En collaboration avec un retraité, qui agit à titre d'observateur, il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite des employés de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- > Le conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participants au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2020 se chiffre à 26,6 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2020 s'élève à 7,8 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2020 s'élève à 6,7 millions de dollars.



## 19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	<b>1 566 494</b>	1 452 648	<b>75 406</b>	69 711	-	-	<b>1 641 900</b>	1 522 359
Produits d'intérêts	<b>57 168</b>	56 888	<b>2 871</b>	2 845	-	-	<b>60 039</b>	59 733
Cotisations de l'employeur	<b>27 130</b>	34 281	<b>7 420</b>	7 209	-	-	<b>34 550</b>	41 490
Cotisations des participants	<b>25 368</b>	23 210	-	-	-	-	<b>25 368</b>	23 210
Versements de prestations par le régime	<b>(51 801)</b>	(44 026)	<b>(4 594)</b>	(4 199)	-	-	<b>(56 395)</b>	(48 225)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	<b>(1 216)</b>	(1 442)	<b>(53)</b>	(135)	-	-	<b>(1 269)</b>	(1 577)
Réévaluations								
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	<b>12 339</b>	44 935	<b>(2 796)</b>	(25)	-	-	<b>9 543</b>	44 910
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	<b>1 635 482</b>	1 566 494	<b>78 254</b>	75 406	-	-	<b>1 713 736</b>	1 641 900
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	<b>1 471 191</b>	1 331 550	<b>141 930</b>	128 886	<b>188 701</b>	172 323	<b>1 801 822</b>	1 632 759
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>48 058</b>	44 571	<b>3 789</b>	3 571	<b>8 192</b>	7 404	<b>60 039</b>	55 546
Charges d'intérêts	<b>52 753</b>	51 072	<b>5 096</b>	4 945	<b>6 769</b>	6 593	<b>64 618</b>	62 610
Versements de prestations par le régime	<b>(51 801)</b>	(44 026)	<b>(4 594)</b>	(4 199)	-	-	<b>(56 395)</b>	(48 225)
Versements de prestations par l'employeur	-	-	-	-	<b>(5 779)</b>	(5 819)	<b>(5 779)</b>	(5 819)
Cotisations des participants	<b>25 368</b>	23 210	-	-	-	-	<b>25 368</b>	23 210
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	-	-	-	-	<b>(499)</b>	4 927	<b>(499)</b>	4 927
Effet des variations des hypothèses financières	<b>65 559</b>	69 571	<b>6 124</b>	5 826	<b>11 773</b>	7 600	<b>83 456</b>	82 997
Effet des ajustements liés à l'expérience	<b>3 871</b>	(4 757)	<b>2 432</b>	2 901	<b>(3 474)</b>	(4 327)	<b>2 829</b>	(6 183)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	<b>1 614 999</b>	1 471 191	<b>154 777</b>	141 930	<b>205 683</b>	188 701	<b>1 975 459</b>	1 801 822
<b>Total de l'actif net au titre des prestations définies</b>	<b>20 483</b>	95 303	-	-	-	-	<b>20 483</b>	95 303
<b>Total du passif net au titre des prestations définies</b>	-	-	<b>76 523</b>	66 524	<b>205 683</b>	188 701	<b>282 206</b>	255 225

## 19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Charges comptabilisées en résultat net</b>								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>48 058</b>	44 571	<b>3 789</b>	3 571	<b>8 192</b>	7 404	<b>60 039</b>	55 546
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	<b>52 753</b>	51 072	<b>5 096</b>	4 945	<b>6 769</b>	6 593	<b>64 618</b>	62 610
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	<b>(57 168)</b>	(56 888)	<b>(2 871)</b>	(2 845)	-	-	<b>(60 039)</b>	(59 733)
Charges administratives	<b>1 216</b>	1 442	<b>53</b>	135	-	-	<b>1 269</b>	1 577
<b>Charges comptabilisées en résultat net</b>	<b>44 859</b>	40 197	<b>6 067</b>	5 806	<b>14 961</b>	13 997	<b>65 887</b>	60 000
<b>Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global</b>								
Effet des variations des hypothèses démographiques	-	-	-	-	<b>499</b>	(4 927)	<b>499</b>	(4 927)
Effet des variations des hypothèses financières	<b>(65 559)</b>	(69 571)	<b>(6 124)</b>	(5 826)	<b>(11 773)</b>	(7 600)	<b>(83 456)</b>	(82 997)
Effet des ajustements liés à l'expérience	<b>(3 871)</b>	4 757	<b>(2 432)</b>	(2 901)	<b>3 474</b>	4 327	<b>(2 829)</b>	6 183
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	<b>12 339</b>	44 935	<b>(2 796)</b>	(25)	-	-	<b>9 543</b>	44 910
<b>Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(57 091)</b>	(19 879)	<b>(11 352)</b>	(8 752)	<b>(7 800)</b>	(8 200)	<b>(76 243)</b>	(36 831)

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Trésorerie	<b>20 465</b>	-	<b>20 465</b>	20 076	-	20 076
Placements à court terme	-	<b>9 625</b>	<b>9 625</b>	-	14 167	14 167
Obligations						
Gouvernement du Canada	-	<b>352 155</b>	<b>352 155</b>	-	320 442	320 442
Provinces canadiennes	-	<b>220 621</b>	<b>220 621</b>	-	195 834	195 834
Sociétés et municipalités canadiennes	-	<b>79 905</b>	<b>79 905</b>	-	68 175	68 175
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	<b>177 714</b>	<b>137 323</b>	<b>315 037</b>	165 430	117 352	282 782
Actions mondiales	<b>529 136</b>	-	<b>529 136</b>	563 646	40 599	604 245
Marchés privés	-	<b>137 255</b>	<b>137 255</b>	-	91 165	91 165
Stratégie de superposition des écarts de taux <sup>(1)</sup>	<b>57</b>	<b>4 863</b>	<b>4 920</b>	880	5 317	6 197
Autres	-	<b>44 617</b>	<b>44 617</b>	-	38 817	38 817
<b>Juste valeur des actifs nets des régimes</b>	<b>727 372</b>	<b>986 364</b>	<b>1 713 736</b>	750 032	891 868	1 641 900

(1) La stratégie de superposition des écarts de taux décrite ci-dessous est présentée déduction faite des passifs liés aux placements de 1 166,9 millions de dollars (999,6 millions de dollars au 31 mars 2018).

## 19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dépasser, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2018) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 50,0 % (55,0 % en 2018) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 32,0 % en actions mondiales (37,0 % en 2018) et 18,0 % en actions canadiennes (18,0 % en 2018). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 10,0 % (5,0 % en 2018) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les cibles ne tiennent pas compte des positions relatives à la stratégie de superposition des écarts de taux provinciaux décrite ci-après. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement afin d'évaluer la nécessité d'un rééquilibrage.

Le Fonds a une stratégie de superposition des écarts de taux provinciaux. Dans le cadre de celle-ci, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations provinciales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque trimestre pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations provinciales et une position vendeur synthétique sur les obligations fédérales permettant de dégager le rendement des écarts de taux des obligations provinciales. En vue de réduire les coûts de financement, des obligations à rendement réel fédérales servent de garantie sur les mises en pension, et si d'autres garanties sont requises, des obligations provinciales peuvent être utilisées.

## 19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Taux d'actualisation	<b>3,40 %</b>	3,65 %	<b>3,40 %</b>	3,65 %	<b>3,40 %</b>	3,65 %
Taux d'inflation	<b>2,00 %</b>	2,00 %	<b>2,00 %</b>	2,00 %	<b>2,00 %</b>	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	<b>3,00 %</b>	3,00 %	<b>3,00 %</b>	3,00 %	<b>3,00 %</b>	3,00 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	<b>2,00 %</b>	2,00 %	<b>2,00 %</b>	2,00 %	<b>s.o.</b>	s.o.

Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

La table de mortalité suivante a été utilisée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- > La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2019 et 2018.

Au 31 mars 2019, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 18,1 ans (17,7 ans en 2018).

Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- > 5,75 % en 2019, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040  
 (5,875 % en 2018, diminuant de 0,125 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2033)

Autres coûts médicaux

- > 4,0 % par exercice  
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2018)

Frais dentaires

- > 4,0 % par exercice  
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2018)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé

- > 4,89 % en 2019, diminuant de 0,044 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040  
 (4,8 % en 2018, diminuant de 0,06 % chaque exercice jusqu'à 3,9 % en 2033)

## 19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

### Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	<b>(247 155)</b>	<b>(22 859)</b>	<b>(31 120)</b>	(220 168)	(20 399)	(27 863)
diminution de 1 %	<b>329 098</b>	<b>29 207</b>	<b>40 390</b>	293 196	27 172	36 017
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	<b>39 304</b>	<b>12 178</b>	<b>555</b>	35 060	12 108	622
diminution de 1 %	<b>(38 713)</b>	<b>(8 179)</b>	<b>(524)</b>	(34 843)	(7 483)	(586)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	<b>297 944</b>	<b>21 678</b>	<b>1 020</b>	267 202	20 446	1 051
diminution de 1 %	<b>(230 811)</b>	<b>(17 723)</b>	<b>(879)</b>	(206 590)	(15 864)	(915)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	<b>244 753</b>	<b>27 298</b>	–	218 059	24 313	–
diminution de 1 %	<b>(195 782)</b>	<b>(20 278)</b>	–	(173 449)	(18 431)	–
Taux d'augmentation des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	–	–	<b>32 035</b>	–	–	28 341
diminution de 1 %	–	–	<b>(25 308)</b>	–	–	(22 450)
Mortalité après la retraite						
Incidence d'une : année de plus	<b>(44 077)</b>	<b>(5 218)</b>	<b>(6 689)</b>	(35 665)	(3 877)	(5 860)
année de moins	<b>43 946</b>	<b>4 402</b>	<b>6 857</b>	35 351	3 858	5 996

## 20.

### Autres passifs

	31 mars 2019	31 mars 2018
Instruments financiers, évalués au coût amorti		
Dépôts des clients	<b>38 590</b>	33 517
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts	<b>22 465</b>	–
Autres <sup>(1)</sup>	<b>1 500</b>	1 990
	<b>62 555</b>	35 507
Produits différés		
	<b>7 047</b>	5 454
Autres <sup>(1)</sup>	<b>6 970</b>	4 105
<b>Total des autres passifs</b>	<b>76 572</b>	45 066

(1) Tous les autres passifs sont non courants.

# 21.

## Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2019, 26 029 000 actions ordinaires étaient en circulation (24 779 000 au 31 mars 2018).

Conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, un dividende de 128,4 millions de dollars a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019 compte tenu des résultats de l'exercice 2019 et un dividende de 69,7 millions de dollars a été versé au cours de l'exercice 2019 compte tenu des résultats de BDC à l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2019, BDC a émis 1 250 000 actions ordinaires pour un montant de 125,0 millions de dollars (645 000 pour un montant de 64,5 millions de dollars en 2018).

### Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2019	2018
À l'ouverture de l'exercice	24 779 000	24 134 000
Actions émises	1 250 000	645 000
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>26 029 000</b>	<b>24 779 000</b>

# 22.

## Gestion du capital

### Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2019, le ratio de BDC s'établissait à 2,9:1 (3,1:1 au 31 mars 2018).

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 4,5 milliards de dollars. Au 31 mars 2019, ces montants totalisaient 2,6 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 mars 2018).

Au cours des exercices 2019 et 2018, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

### Suffisance du capital

Au cours de l'exercice 2017, le cadre de gestion du capital de BDC a été officialisé sous forme d'une nouvelle Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et peaufiné afin d'être davantage conforme au Cadre d'adéquation stratégique du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière et aux exigences de Bâle III. Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- > le capital excédant la cible de capital doit être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes.

## 22. Gestion du capital (suite)

### Suffisance du capital (suite)

BDC surveille la situation de son capital en comparant le capital disponible à la demande de capital.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie. Ces ajustements ont été peaufinés au cours de l'exercice 2019 afin de tenir compte des exigences de Bâle III.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) puisque ces derniers sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

La division Technologies propres est incluse dans le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC. Comme cette division a été conçue de sorte que le capital excédentaire dégagé de ses activités ne puisse pas être utilisé pour d'autres activités de BDC, la situation de capital de la division Technologies propres est présentée et surveillée de façon distincte et est considérée comme un capital protégé. La division est exclue du calcul du ratio interne de capital de BDC. La situation de capital de la division Technologies propres se définit comme la différence entre le capital disponible pour la division et le capital économique requis afin de respecter le profil de risque de son portefeuille.

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	7 714 125	6 716 472
Ajustements du capital disponible		
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(4 622)	(3 285)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(38 935)	(38 206)
Actif net au titre des prestations définies <sup>(1)</sup>	(20 483)	-
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit	(3 191)	98 442
Partie des capitaux propres attribuables aux PICR	(475 789)	(422 867)
Partie des capitaux propres attribuables à la division Technologies propres	(117 542)	-
<b>Capital disponible</b>	<b>7 053 563</b>	<b>6 350 556</b>

(1) Au cours de l'exercice 2019, BDC a peaufiné sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes afin d'exclure l'actif net au titre des prestations définies du capital disponible, selon les pratiques de l'industrie.

La demande de capital de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend les trois éléments suivants :

- > le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, opérationnels, stratégiques et de marché;
- > la réserve pour tests de tension sert à absorber la volatilité lors d'un ralentissement économique tout en maintenant la vigueur financière de BDC; et
- > la réserve pour capital de risque est maintenue pour tenir compte de la nécessité d'investissements subséquents.

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 21, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible.

# 23.

## Gestion du risque

### Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

### Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

#### Émetteurs de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquentement, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 11, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 11, *Titres adossés à des créances mobilières*.



## 23. Gestion du risque (suite)

### Risque de crédit (suite)

#### **Emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements**

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- > une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- > les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- > la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, au président et chef de la direction et au Comité de la vérification;
- > le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité du conseil du risque et du Comité d'investissement du conseil;
- > le Comité spécial des technologies propres examine et évalue tous les risques associés à la division Technologies propres;
- > les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- > l'exposition à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- > les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel afin de vérifier que leur classement est approprié;
- > les investissements sont évalués tous les semestres; et
- > une liste de surveillance répertoriant les comptes qui présentent des faiblesses, ainsi qu'un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements de financement subordonné. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements de financement subordonné, se reporter à la note 10, *Prêts* et à la note 12, *Placements de financement subordonné*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10, *Prêts* et à la note 26, *Garanties et passifs éventuels*.

## 23. Gestion du risque (suite)

### Risque de crédit (suite)

#### Contreparties aux activités de trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de Trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de Trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie			
	AA- à AA+	A- à A+	BBB à BBB+	Total
Valeur de remplacement positive brute	5 337	5 005	-	10 342
Effet des accords généraux de compensation		(1 064)		(1 064)
<b>Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2019</b>	<b>5 337</b>	<b>3 941</b>	<b>-</b>	<b>9 278</b>
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2018	6 386	5 093	630	12 109
<b>Nombre de contreparties</b>				
<b>31 mars 2019</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>6</b>
31 mars 2018	1	5	1	7

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un émetteur d'équivalents de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2019	31 mars 2018
AA- à AA+	212 374	124 916
A- à A+	491 606	547 954
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>703 980</b>	<b>672 870</b>

## 23. Gestion du risque (suite)

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés financiers, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des produits de base ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de capital de risque.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque lié au marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques de marché (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 9, *Instruments financiers dérivés*).

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois.

	31 mars 2019		31 mars 2018	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	<b>5 600</b>	<b>(5 600)</b>	9 230	(9 230)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	<b>0,47</b>	<b>(0,47)</b>	0,76	(0,76)

## 23. Gestion du risque (suite)

### Risque de marché (suite)

#### Risque de taux d'intérêt (suite)

Les tableaux suivants résumant la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois <sup>(1)</sup>	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt <sup>(2)</sup>	Correction de valeur et juste valeur	Total
<b>Actifs</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 316	649 664						703 980
Actifs dérivés		9 667				675		10 342
Prêts	17 137 881	852 716	730 334	4 790 337	2 151 417	882 779	(629 242)	25 916 222
Titres adossés à des créances mobilières				194 829	505 514			700 343
Placements de financement subordonné	581 321	14 454	58 902	207 991	81 253	256 946	(48 685)	1 152 182
Placements de capital de risque						1 390 140	637 638	2 027 778
Autres						145 607		145 607
	17 773 518	1 526 501	789 236	5 193 157	2 738 184	2 676 147	(40 289)	30 656 454
<b>Passifs et capitaux propres</b>								
Passifs dérivés						5 940		5 940
Billets à court terme		20 951 914						20 951 914
Billets à long terme				1 246 497	196 153			1 442 650
Autres						500 190		500 190
Total des capitaux propres						7 755 760		7 755 760
	-	20 951 914	-	1 246 497	196 153	8 261 890	-	30 656 454
<b>Écart total avant instruments dérivés</b>								
31 mars 2019	17 773 518	(19 425 413)	789 236	3 946 660	2 542 031	(5 585 743)	(40 289)	-
31 mars 2018	17 325 568	(18 953 882)	656 842	3 839 482	2 193 331	(4 697 069)	(364 272)	-
<b>Position totale en instruments dérivés</b>								
		(126 693)		126 693				-
<b>Écart total au</b>								
31 mars 2019	17 773 518	(19 552 106)	789 236	4 073 353	2 542 031	(5 585 743)	(40 289)	-
31 mars 2018	17 325 568	(18 895 575)	656 842	4 011 175	1 963 331	(4 697 069)	(364 272)	-

(1) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

(2) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

#### Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements de financement subordonné et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9, *Instruments financiers dérivés*.

## 23. Gestion du risque (suite)

### Risque de marché (suite)

#### Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en réalisant des coinvestissements avec d'autres investisseurs en capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

La direction examine toutes les opérations de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces opérations au conseil, s'il y a lieu. Dans les autres cas, le chef de la gestion des risques recommande directement les opérations au Comité du conseil du risque aux fins d'examen.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	96 387	45 025			141 412
Passifs dérivés <sup>(1)</sup>	–	–			–
Billets à court terme <sup>(2)</sup>	21 095 936				21 095 936
Billets à long terme <sup>(2)</sup>	48 189	1 527 858	62 106		1 638 153
Autres passifs financiers	40 090				40 090
Engagements					
Prêts	3 398 260				3 398 260
Titres adossés à des créances mobilières <sup>(3)</sup>	299 000				299 000
Placements de financement subordonné	201 066				201 066
Placements de capital de risque <sup>(4)</sup>				756 465	756 465
Contrats de location	31 308	100 538	201 879		333 725
<b>Total au 31 mars 2019</b>	<b>25 210 236</b>	<b>1 673 421</b>	<b>263 985</b>	<b>756 465</b>	<b>27 904 107</b>

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	88 304	39 149			127 453
Passifs dérivés <sup>(1)</sup>	4 492	27 296			31 788
Billets à court terme <sup>(2)</sup>	20 590 691				20 590 691
Billets à long terme <sup>(2)</sup>	33 372	208 900	–		242 272
Autres passifs financiers	35 507				35 507
Engagements					
Prêts	3 087 536				3 087 536
Titres adossés à des créances mobilières <sup>(3)</sup>	403 000				403 000
Placements de financement subordonné	108 444				108 444
Placements de capital de risque <sup>(4)</sup>				378 042	378 042
Contrats de location	31 119	91 343	192 475		314 937
<b>Total au 31 mars 2018</b>	<b>24 382 465</b>	<b>366 688</b>	<b>192 475</b>	<b>378 042</b>	<b>25 319 670</b>

(1) Les passifs dérivés reflètent les versements d'intérêts jusqu'à échéance des dérivés.

(2) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(3) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(4) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

## 23. Gestion du risque (suite)

### Risque de liquidité (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans escompte important.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- > prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- > réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- > réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la Loi sur la BDC définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- > Le niveau minimum de liquidité doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Le niveau maximum de liquidité devrait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours ouvrables.
- > D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- > D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reçus des contreparties de dérivés pour couvrir le risque de crédit d'après la Credit Support Annex des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association ne font pas partie du niveau ou des limites de liquidité. Au 31 mars 2019, la valeur comptable de ces garanties s'élevait à 1 127 \$ (1 089 \$ au 31 mars 2018).

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

#### Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>147</b>	<b>650</b>	<b>1 194</b>
Au 31 mars 2018	258	648	1 482

<b>Limites d'échéance et de concentration</b>	Limites	<b>31 mars 2019</b>	31 mars 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	<b>100 %</b>	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	<b>0 %</b>	0 %

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

# 24.

## Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

### Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2019			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts <sup>(1)(2)</sup>	98 688	14 456	1 493 725	1 606 869
Charges d'intérêts <sup>(3)</sup>	2 199	-	287 294	289 493
Frais et autres produits	22 663	22	20 629	43 314

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 49 689 \$ pour les prêts douteux en 2019.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2018		
	JVRN	Autre classement des instruments financiers	Total
Produits d'intérêts <sup>(1)</sup>	87 038	1 268 033	1 355 071
Charges d'intérêts	2 859	140 907	143 766
Frais et autres produits	27 813	56 799	84 612

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 44 036 \$ pour les prêts douteux en 2018.

	2019				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
<b>Total des profits (pertes)</b>					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	37 181	-	-	-	37 181
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	225 668	-	-	-	225 668
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	413	-	8	3 778	4 199
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	25 305	-	207	13 253	38 765
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(20 909)	-	-	-	(20 909)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(4 975)	-	-	-	(4 975)
Profits (pertes) de change nets	(166)	-	215	17 031	17 080
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 111	-	-	-	2 111
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(2 576)	1 640	-	-	(936)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(465)	1 640	-	-	1 175
	262 218	1 640	215	17 031	281 104

## 24. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

### Informations complémentaires sur les instruments financiers (suite)

	JVRN <sup>(1)</sup>				Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Prêts et créances	
<b>Total des profits (pertes)</b>					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	-	(19 853)	216	-	(19 637)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	-	250 181	-	-	250 181
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	-	(609)	(17)	1 220	594
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	-	(14 061)	(101)	(13 915)	(28 077)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	11 254	-	-	-	11 254
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(781)	-	-	-	(781)
Profits (pertes) de change nets	10 473	(14 670)	(118)	(12 695)	(17 010)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	949	-	-	-	949
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(6 481)	6 712	-	-	231
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(5 532)	6 712	-	-	1 180
	4 941	222 370	98	(12 695)	214 714

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

### Autres informations complémentaires

	2019	2018
<b>Salaires et avantages du personnel</b>		
Salaires et autres avantages	<b>344 316</b>	332 157
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 19)	<b>65 887</b>	60 000
	<b>410 203</b>	392 157
<b>Autres charges</b>		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	<b>61 827</b>	49 460
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	<b>36 629</b>	29 467
Communications, publicité et promotion	<b>24 108</b>	24 002
Autres	<b>24 574</b>	23 037
	<b>147 138</b>	125 966



# 25.

## Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) et division Technologies propres. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Programmes incitatifs pour le capital de risque regroupe les activités de l'ancien secteur Plan d'action pour le capital de risque (PACR) avec l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR).

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
- > **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- > **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.
- > **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC effectue aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement en capital de risque.
- > **Programmes incitatifs pour le capital de risque** : Le PACR appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR fournit du capital de risque visant à soutenir la croissance des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement.
- > **Division Technologies propres** effectue des placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises de technologies propres prometteuses.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*.

## 25. Informations sectorielles (suite)

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	<b>31 mars 2019</b>						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital de risque	Division Technologies propres
Produits d'intérêts	<b>1 606 869</b>	<b>1 510 320</b>	–	<b>94 203</b>	–	–	<b>2 346</b>
Charges d'intérêts	<b>289 493</b>	<b>280 963</b>	–	<b>8 530</b>	–	–	–
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>1 317 376</b>	<b>1 229 357</b>	–	<b>85 673</b>	–	–	<b>2 346</b>
Profits (pertes) nets réalisés							
sur les placements	<b>37 181</b>	–	–	<b>14 594</b>	<b>22 587</b>	–	–
Produits de Services-conseils	<b>25 072</b>	–	<b>25 072</b>	–	–	–	–
Frais et autres produits	<b>43 314</b>	<b>21 089</b>	<b>21</b>	<b>19 642</b>	<b>1 773</b>	<b>281</b>	<b>508</b>
<b>Produits (pertes) nets</b>	<b>1 422 943</b>	<b>1 250 446</b>	<b>25 093</b>	<b>119 909</b>	<b>24 360</b>	<b>281</b>	<b>2 854</b>
Dotation à la provision pour pertes de crédit	<b>(179 915)</b>	<b>(179 915)</b>	–	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	<b>225 668</b>	<b>1 401</b>	–	<b>(4 740)</b>	<b>179 374</b>	<b>55 401</b>	<b>(5 768)</b>
Profits (pertes) de change nets	<b>17 080</b>	<b>(6 126)</b>	–	<b>496</b>	<b>22 651</b>	<b>205</b>	<b>(146)</b>
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	<b>1 175</b>	<b>1 175</b>	–	–	–	–	–
<b>Résultat (perte) avant charges   opérationnelles et administratives</b>	<b>1 486 951</b>	<b>1 066 981</b>	<b>25 093</b>	<b>115 665</b>	<b>226 385</b>	<b>55 887</b>	<b>(3 060)</b>
Salaires et avantages du personnel	<b>410 203</b>	<b>298 267</b>	<b>51 400</b>	<b>35 140</b>	<b>21 599</b>	<b>931</b>	<b>2 866</b>
Locaux et équipement	<b>44 008</b>	<b>35 286</b>	<b>4 482</b>	<b>2 217</b>	<b>1 708</b>	<b>107</b>	<b>208</b>
Autres charges	<b>147 138</b>	<b>112 156</b>	<b>18 991</b>	<b>4 868</b>	<b>8 931</b>	<b>1 759</b>	<b>433</b>
<b>Charges opérationnelles et   administratives</b>	<b>601 349</b>	<b>445 709</b>	<b>74 873</b>	<b>42 225</b>	<b>32 238</b>	<b>2 797</b>	<b>3 507</b>
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>885 602</b>	<b>621 272</b>	<b>(49 780)</b>	<b>73 440</b>	<b>194 147</b>	<b>53 090</b>	<b>(6 567)</b>
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>							
À l'actionnaire de BDC	<b>878 482</b>	<b>621 272</b>	<b>(49 780)</b>	<b>68 896</b>	<b>191 571</b>	<b>53 090</b>	<b>(6 567)</b>
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>7 120</b>	–	–	<b>4 544</b>	<b>2 576</b>	–	–
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>885 602</b>	<b>621 272</b>	<b>(49 780)</b>	<b>73 440</b>	<b>194 147</b>	<b>53 090</b>	<b>(6 567)</b>
<b>Portefeuille des secteurs d'activité   au 31 mars 2019</b>							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	<b>25 916 222</b>	<b>25 916 222</b>					
Titres adossés à des créances mobilières	<b>700 343</b>	<b>700 343</b>					
Placements de financement subordonné	<b>1 152 182</b>	<b>12 081</b>		<b>1 082 280</b>			<b>57 821</b>
Placements de capital de risque	<b>2 027 778</b>				<b>1 566 227</b>	<b>461 551</b>	
<b>Portefeuille total</b>	<b>29 796 525</b>	<b>26 628 646</b>	–	<b>1 082 280</b>	<b>1 566 227</b>	<b>461 551</b>	<b>57 821</b>

## 25. Informations sectorielles (suite)

	31 mars 2018						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital de risque	Division Technologies propres
Produits d'intérêts	1 355 071	1 269 399	-	85 616	-	-	56
Charges d'intérêts	143 766	138 357	-	5 394	-	-	15
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>1 211 305</b>	<b>1 131 042</b>	<b>-</b>	<b>80 222</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41</b>
Profits (pertes) nets réalisés							
sur les placements	(19 637)	227	-	4 094	(23 958)	-	-
Produits de Services-conseils	19 603	-	19 603	-	-	-	-
Frais et autres produits	84 612	56 759	175	26 852	512	152	162
<b>Produits (pertes) nets</b>	<b>1 295 883</b>	<b>1 188 028</b>	<b>19 778</b>	<b>111 168</b>	<b>(23 446)</b>	<b>152</b>	<b>203</b>
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(153 539)	(153 539)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	250 181	210	-	(946)	223 929	26 988	-
Profits (pertes) de change nets	(17 010)	(2 948)	-	(83)	(13 877)	(102)	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1 180	1 180	-	-	-	-	-
<b>Résultat (perte) avant charges   opérationnelles et administratives</b>	<b>1 376 695</b>	<b>1 032 931</b>	<b>19 778</b>	<b>110 139</b>	<b>186 606</b>	<b>27 038</b>	<b>203</b>
Salaires et avantages du personnel	392 157	290 957	47 957	32 225	19 241	1 124	653
Locaux et équipement	40 309	32 875	3 515	1 984	1 845	68	22
Autres charges	125 966	95 370	19 388	4 756	6 248	105	99
<b>Charges opérationnelles et   administratives</b>	<b>558 432</b>	<b>419 202</b>	<b>70 860</b>	<b>38 965</b>	<b>27 334</b>	<b>1 297</b>	<b>774</b>
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>818 263</b>	<b>613 729</b>	<b>(51 082)</b>	<b>71 174</b>	<b>159 272</b>	<b>25 741</b>	<b>(571)</b>
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>							
À l'actionnaire de BDC	775 004	613 729	(51 082)	58 813	128 374	25 741	(571)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	43 259	-	-	12 361	30 898	-	-
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>818 263</b>	<b>613 729</b>	<b>(51 082)</b>	<b>71 174</b>	<b>159 272</b>	<b>25 741</b>	<b>(571)</b>
<b>Portefeuille des secteurs d'activité   au 31 mars 2018</b>							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	23 728 191	23 728 191					
Titres adossés à des créances mobilières	472 695	472 695					
Placements de financement subordonné	1 052 352	9 784		1 032 716			9 852
Placements de capital de risque	1 663 627				1 263 111	400 516	
<b>Portefeuille total</b>	<b>26 916 865</b>	<b>24 210 670</b>	<b>-</b>	<b>1 032 716</b>	<b>1 263 111</b>	<b>400 516</b>	<b>9 852</b>

# 26.

## Garanties et passifs éventuels

### Garanties financières

#### Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. Les honoraires d'administration sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie de l'instrument et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats. L'obligation contractuelle maximale aux termes des garanties s'établissait à 38,6 millions de dollars au 31 mars 2019 (45,5 millions de dollars au 31 mars 2018) et les durées actuelles arrivent à échéance dans un délai de 127 mois (139 mois au 31 mars 2018). Toutefois, en date du 31 mars 2019, l'exposition réelle était de 28,2 millions de dollars (34,4 millions de dollars au 31 mars 2018).

Ces garanties financières ont été initialement comptabilisées à la juste valeur à la date où elles ont été accordées. La juste valeur était réputée nulle, car toutes les garanties ont été conclues dans des conditions de concurrence normale et aucuns honoraires n'ont été reçus initialement. De plus, aucune créance pour les honoraires prévus n'a été comptabilisée. La comptabilisation subséquente d'un passif survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable que le client ne respectera pas ses engagements contractuels. Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, aucun passif n'a été comptabilisé au titre de ces garanties dans l'état consolidé de la situation financière de BDC.

#### Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

#### Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

# 27.

## Engagements

### Immobilisations incorporelles

Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles.

### Immobilisations corporelles

Au 31 mars 2019, les engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 6 093 \$ (4 515 \$ au 31 mars 2018).

### Contrats de location

BDC a conclu un certain nombre de contrats de location pour fournir des locaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les paiements minimaux futurs au titre de la location ainsi que le coût des services exigibles de BDC en vertu des contrats de location simple de locaux s'établissent approximativement comme suit.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	31 308	31 119
De 1 à 5 ans	100 538	91 343
Après 5 ans	201 879	192 475
<b>Total</b>	<b>333 725</b>	<b>314 937</b>

Au cours de l'exercice, les paiements de location comptabilisés en charges se sont élevés à 30,6 millions de dollars (28,8 millions de dollars en 2018). Ce montant est composé des paiements minimaux exigibles. Aucun paiement important au titre de la sous-location ou de loyers conditionnels n'a été effectué ou reçu.

# 28.

## Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes à la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées dans la note 19. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

## 28. Transactions entre parties liées (suite)

### Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la Loi sur la BDC et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 18, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	20 480 059	18 808 311	–	5 606	20 480 059	18 813 917
Variation nette des billets à court terme	465 000	1 665 000	–	–	465 000	1 665 000
Variation nette des intérêts courus	5 726	6 748	6 622	(6)	12 348	6 742
Émission de billets à long terme	–	–	1 300 000	–	1 300 000	–
Remboursements de billets à long terme	–	–	–	(5 600)	–	(5 600)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>20 950 785</b>	<b>20 480 059</b>	<b>1 306 622</b>	<b>–</b>	<b>22 257 407</b>	<b>20 480 059</b>

Au cours de l'exercice, BDC a enregistré 299,3 millions de dollars de charges d'intérêts relatives à ces emprunts (147,6 millions de dollars en 2018). Aucun emprunt auprès du ministère des Finances n'a été racheté en 2019 et en 2018.

### Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ceux-ci. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	2019	2018
Salaires et avantages du personnel à court terme	5 961	6 378
Avantages postérieurs à l'emploi	1 496	1 459
Autres avantages à long terme	1 596	1 232
<b>Total</b>	<b>9 053</b>	<b>9 069</b>

Le prêt ou le placement ci-dessous a été approuvé par le conseil d'administration de BDC ou l'un de ses comités. Un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de BDC soit détient une participation dans un client de BDC, soit est un administrateur ou un dirigeant de cette entreprise. Ce membre du conseil ou ce dirigeant de BDC a informé le conseil d'administration de sa participation, n'était pas présent lorsque le prêt ou le placement a fait l'objet de discussions et, le cas échéant, n'a pas voté sur la résolution recommandant l'approbation de la transaction connexe.

Nom du client	Montant du prêt ou de l'investissement
Futurpreneur	80 000

### Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.



# Gouvernance d'entreprise

1. Comités	<b>129</b>
2. Conseil d'administration	<b>133</b>
3. Équipe de direction de l'entreprise	<b>133</b>

**BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, nommément les entrepreneurs, ses employés, le public et son actionnaire.**

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, ainsi qu'à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

**Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC**

**Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor**

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Enfin, les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

**Gouvernance du conseil**

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. Le mandat du conseil d'administration, le Code de conduite du conseil d'administration et les mandats des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil. Celui-ci se compose d'administrateurs dévoués et appliqués.

Leur expertise, leur intégrité et leur engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique leur permettent de transformer les principes en actions qui renforcent la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil d'administration possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. Ils apportent une diversité de points de vue qui nous permet de favoriser la réalisation des objectifs et des aspirations de nos clients.

Les comités du conseil d'administration font un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil d'administration sur les activités et le rendement de la Banque. Le conseil et ses comités évaluent régulièrement leur efficacité et les administrateurs procèdent à des évaluations entre pairs. À l'exception du président et chef de la direction, tous les membres du conseil sont indépendants. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et du président et chef de la direction reflètent les pratiques exemplaires. Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites. Le conseil et ses comités tiennent des réunions à huis clos, au besoin, avec les responsables des fonctions de surveillance et les auditeurs. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions auxquelles la direction n'assiste pas.

**Gouvernance en matière de risque**

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les entrepreneurs tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil d'administration travaille étroitement avec la direction pour instituer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion des risques sous la direction du chef de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

**Transparence et éthique**

Les administrateurs, les dirigeants et les employés de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture de la gouvernance ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Ces codes de conduite sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions personnelles, la divulgation des actes répréhensibles et la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.



Des processus rigoureux sont en place pour gérer les conflits d'intérêts. Tout prêt ou investissement accordé à une entreprise dans laquelle un administrateur ou un membre de la direction a déclaré des intérêts doit être approuvé par un comité du conseil d'administration.

Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la Loi sur la BDC. Chaque année, les administrateurs, les employés et les consultants déclarent qu'ils ont lu, compris et respecté nos codes de conduite.

### Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui a été approuvé par le conseil d'administration, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par le vérificateur général du Canada et un cabinet d'auditeurs externes.

Cette année, le Bureau du vérificateur général du Canada a effectué un examen spécial de BDC. Il a conclu que la gouvernance d'entreprise de BDC est efficace. Tous les 10 ans, la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations examine les dispositions et l'application de la Loi sur la BDC, en consultation avec le ministre des Finances. Le prochain examen est prévu en 2020.

### Faits saillants de l'exercice

Cette année, le conseil d'administration a supervisé les progrès importants de Services-conseils dans la prestation de services de mentorat et de services-conseils aux entreprises à impact élevé. Le conseil d'administration a continué de suivre les nouvelles tendances sur les marchés du financement ainsi que le déploiement réussi de l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR). Le conseil a également approuvé la participation de BDC à la cocréation de deux fonds de capital de risque indépendants, Framework Venture Partners et Amplitude Ventures, ce qui vient ajouter davantage de fonds d'envergure et enrichir la capacité de commandité dans l'écosystème canadien du capital de risque. Il a en outre continué d'appuyer notre stratégie visant à accroître la notoriété de la marque BDC et à augmenter notre portée auprès d'un plus grand nombre d'entrepreneurs partout au Canada.

Le Comité du conseil du risque a supervisé l'achèvement de la mise en œuvre d'une solide fonction de gestion du risque en réponse aux recommandations du Bureau du surintendant des institutions financières. Le Comité spécial des technologies propres a supervisé le déploiement de 153 millions de dollars

en investissements depuis le lancement d'une initiative spéciale de 600 millions de dollars concernant les technologies propres afin d'atteindre l'objectif de l'actionnaire d'appuyer les entrepreneurs dont les activités ont un impact positif sur l'environnement.

BDC a réalisé d'importants progrès à l'égard de son engagement à investir 1,4 milliard de dollars dans des programmes destinés aux femmes entrepreneurs. Au cours de l'exercice 2019, la Banque a autorisé des prêts de 564,1 millions de dollars pour des entreprises détenues majoritairement par des femmes. Près de 900 femmes à l'échelle du Canada ont participé aux 14 ateliers de la tournée « On parle affaires » organisée par BDC qui mettait les femmes entrepreneurs en contact avec les ressources dont elles ont besoin pour faire croître leur entreprise.

La mise en œuvre des priorités de BDC a progressé, ce qui comprend notamment l'implantation réussie du financement en ligne par l'entremise du centre d'affaires virtuel et le déploiement d'applications mobiles qui permettent aux directeurs et directrices de comptes de traiter les demandes de prêt à partir d'un iPad, chez les clients. Les entrepreneurs ont également accès 24 heures sur 24 au nouveau portail Espace client. D'un point de vue stratégique, BDC a continué de mettre l'accent sur l'innovation, y compris sa transformation numérique et l'utilisation de l'analyse de données avancée et de l'intelligence artificielle pour soutenir davantage les entrepreneurs.

Dans le cadre des efforts pour attirer et maintenir en poste des employés talentueux et améliorer sa culture de collaboration, BDC a poursuivi la transformation des espaces de travail. Le Comité des ressources humaines surveille de près la satisfaction des employés. Celle-ci demeure très forte, ce qui s'inscrit dans l'objectif de BDC de pouvoir compter sur un effectif engagé et productif pour remplir son mandat.

### Faits saillants concernant la gouvernance

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a continué de s'attarder à la gouvernance et à la stratégie en matière de risque. Anne Whelan, administratrice de BDC, a été nommée au conseil d'administration de la Banque du Canada et a dû démissionner de notre conseil. M<sup>me</sup> Whelan a fourni un éclairage inestimable sur les défis auxquels font face les petites entreprises et a fait sans relâche la promotion des points de vue des entrepreneurs du Canada atlantique. Nous la remercions pour les services qu'elle nous a rendus. Mike Pedersen, président du conseil d'administration, a participé activement, avec l'actionnaire, au processus de sélection de cinq administrateurs, lequel était toujours en cours à la fin de l'exercice.

M. Pedersen a terminé sa première année à titre de président du conseil d'administration de BDC. Il a mis à profit sa vaste expérience du secteur des services financiers pour appuyer les efforts de la Banque visant à aider les entrepreneurs canadiens à rendre leurs entreprises plus concurrentielles et à prendre de l'expansion à l'échelle mondiale. Il a poursuivi la pratique de BDC de tenir des réunions du conseil d'administration partout au Canada afin de permettre aux administrateurs de rencontrer des entrepreneurs et des employés dans différentes régions. Sous sa direction, le conseil d'administration a continué de superviser la transformation numérique de BDC afin de s'assurer que nous disposons des outils nécessaires pour remplir notre mandat de soutien aux entrepreneurs dans un secteur des services financiers de plus en plus perturbateur. Le président du conseil a également souligné l'importance de se concentrer sur la stratégie de BDC en matière de capital humain.

Robert H. Pitfield a occupé le poste de président par intérim du Comité de régie et de nomination jusqu'à ce que Mike Pedersen soit nommé président du Comité, le 2 mai 2018. Vijay Kanwar est devenu membre du Comité d'investissement du conseil, le 24 juillet 2017.

## **Mandat du conseil d'administration**

Le conseil d'administration assume les responsabilités suivantes :

- > approuver l'orientation stratégique et le Plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- > établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- > approuver le cadre régissant l'appétit pour le risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée;
- > veiller au respect des normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil d'administration;
- > établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- > examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres du Comité de direction de l'entreprise;
- > établir les objectifs du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- > passer en revue les questions financières et les contrôles internes de BDC;
- > superviser les communications et la diffusion de l'information;
- > superviser les régimes de retraite de BDC, notamment établir leurs politiques et pratiques en matière de financement de la caisse de retraite;
- > approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et les services-conseils;
- > assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

# 1 Comités

## Comité de la vérification

<b>Président</b> Michael Calyniuk	<b>Membres</b> Vijay Kanwar Nancy M. Laird Claude Mc Master
<b>Nombre de réunions</b> 6	

Le Comité de la vérification prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- > examiner les états financiers consolidés annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil d'administration;
- > examiner l'intégrité, le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne, des systèmes d'information de gestion et, tout particulièrement, des contrôles liés aux systèmes TI, comptables et d'information financière importants;
- > faire des recommandations touchant la nomination, la destitution ou la planification de la relève du chef exécutif, Vérification;
- > superviser les activités du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- > fournir des avis et faire des recommandations sur la nomination et les mandats des auditeurs et des examinateurs;
- > examiner la portée et les modalités du mandat des auditeurs et des examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- > superviser les activités des auditeurs externes et évaluer leur rendement;
- > superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement;
- > superviser la gestion du capital, l'allocation du capital ainsi que la suffisance du capital;
- > superviser les normes d'intégrité et de conduite de BDC, y compris le processus de divulgation des actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- > examiner les dépenses des administrateurs et des membres de la direction de l'entreprise.

## Comité du conseil du risque

<b>Président</b> Robert H. Pitfield	<b>Membres</b> Michael Calyniuk Claude Mc Master Tracey Scarlett Mary-Alice Vuicic
<b>Nombre de réunions</b> 21	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner le cadre de gestion du risque et formuler des recommandations au conseil d'administration;
- > superviser le travail du chef de la gestion des risques et des fonctions de surveillance du risque;
- > identifier et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- > examiner périodiquement la Politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation et le risque opérationnel;
- > examiner et recommander au conseil d'administration toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- > approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, en évaluer l'efficacité et veiller au respect des modèles et limites qu'il contient;
- > examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques nouveaux et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- > approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne le capital de risque;
- > veiller à l'efficacité des procédures de tests de tension et examiner les rapports sur le profil de risque de BDC, les processus de tests de tension et la méthodologie de ces tests, y compris examiner le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital;
- > examiner périodiquement le plan de continuité des affaires;
- > approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de capital de risque.

## Comité de régie et de nomination

<b>Président</b> Mike Pedersen	<b>Membres</b> Sandra Bosela Michael Calyniuk Robert H. Pitfield Mary-Alice Vuicic
<b>Nombre de réunions</b> 6	

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- > examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications à l'approche utilisée par BDC;
- > revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC;
- > évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil;
- > surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel;
- > procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités;
- > définir des critères de sélection pour le poste de président et chef de la direction;
- > recommander au conseil, pour étude par la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations, le renouvellement du mandat du président du conseil, du président et chef de la direction et des membres du conseil;
- > retenir les services d'une agence de recrutement pour repérer des candidats aux postes de président du conseil, de président et chef de la direction et de membres du conseil;
- > examiner et approuver annuellement la liste des compétences que doivent posséder les administrateurs pour exercer leurs fonctions;
- > élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- > veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé à l'intention des nouveaux administrateurs ainsi que des programmes de formation continue soient en place.

## Comité des ressources humaines

<b>Présidente</b> Mary-Alice Vuicic	<b>Membres</b> Sandra Bosela Shahir Guindi Brian O'Neil Robert H. Pitfield Tracey Scarlett
<b>Nombre de réunions</b> 6	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > évaluer le ton donné par la direction de l'entreprise en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel;
- > recommander au conseil d'administration la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif;
- > analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil d'administration, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par le président et chef de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre du Comité de direction de l'entreprise, de chef exécutif, Vérification, de chef de la gestion des risques et d'ombudsman;
- > évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux du chef de la direction;
- > examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- > étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- > approuver les mesures du rendement;
- > recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations;
- > veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés, notamment ceux de chef de la gestion des risques et de chef exécutif, Vérification;
- > évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement des employés;
- > soumettre des recommandations au conseil d'administration sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de capitalisation et de conception;
- > surveiller la situation de capitalisation des régimes de retraite;
- > recommander au conseil d'administration les états financiers des fonds des régimes de retraite;
- > formuler des avis à l'intention du conseil d'administration au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif des fonds.

## Comité d'investissement du conseil

---

<b>Présidente</b> Sandra Bosela	<b>Membres</b> Shahir Guindi Vijay Kanwar Nancy M. Laird Brian O'Neil
<b>Nombre de réunions</b> 23	

---

Les fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > passer en revue périodiquement la Politique de capital de risque et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- > examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- > passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- > approuver les plans d'affaires des cinq fonds de capital de risque internes, ainsi que leurs stratégies, allocations en capital et balises d'investissement en capital de risque;
- > examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- > examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- > surveiller le rendement du portefeuille;
- > approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

## Comité spécial des technologies propres

---

<b>Présidente</b> Sandra Bosela	<b>Membres</b> Shahir Guindi Nancy M. Laird Brian O'Neil Robert H. Pitfield
<b>Nombre de réunions</b> 12	

---

Les fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner la mise en œuvre de la division Technologies propres;
- > assurer le suivi du rendement du portefeuille de la division Technologies propres;
- > approuver toutes les transactions jusqu'à ce que les pouvoirs soient délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner et évaluer tous les risques associés à la division Technologies propres et aux transactions ainsi que leur gestion;
- > examiner les rapports trimestriels sur les activités, le rendement du portefeuille et les besoins en capital et l'utilisation de celui-ci.

## Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et des comités

Administrateurs	Conseil d'administration			Comité de la vérification		Comité d'investissement du conseil		Comité du conseil du risque		Comité spécial des technologies propres		Comité de régie et de nomination		Comité des ressources humaines		Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	%
Mike Pedersen <sup>(1)</sup>	12	12	100 %	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6	-	-	6	6	100 %
Sandra Bosela	11	12	92 %	-	-	22	23	-	-	12	12	5	6	5	6	44	47	94 %
Michael Calyniuk	12	12	100 %	6	6	-	-	21	21	-	-	6	6	-	-	33	33	100 %
Michael Denham <sup>(2)</sup>	12	12	100 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Shahir Guindi <sup>(3)</sup>	8	10	80 %	-	-	14	16	-	-	10	11	-	-	5	6	29	33	88 %
Vijay Kanwar <sup>(4)</sup>	8	12	67 %	5	6	12	14	4	5	-	-	-	-	-	-	21	25	84 %
Nancy M. Laird <sup>(5)</sup>	11	11	100 %	6	6	23	23	-	-	12	12	-	-	-	-	41	41	100 %
Claude Mc Master	12	12	100 %	6	6	-	-	20	21	-	-	-	-	-	-	26	27	96 %
Brian O'Neil	12	12	100 %	-	-	21	23	-	-	12	12	-	-	6	6	39	41	95 %
Robert H. Pitfield	11	12	92 %	-	-	-	-	18	21	10	12	6	6	6	6	40	45	89 %
Tracey Scarlett	10	12	83 %	-	-	-	-	17	21	-	-	-	-	5	6	22	27	81 %
Mary-Alice Vuicic	12	12	100 %	-	-	-	-	18	21	-	-	6	6	6	6	30	33	91 %
Anne Whelan <sup>(6)</sup>	3	3	100 %	2	2	7	7	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	100 %

### Sommaire final des présences – Exercice 2019

- (1) M. Pedersen est le président du conseil d'administration et a été nommé président du Comité de régie et de nomination le 2 mai 2018. Bien que M. Pedersen ne siège à aucun des autres comités, il assiste régulièrement à leurs réunions.
- (2) M. Denham est le président et chef de la direction de BDC. À ce titre, il ne siège à aucun des comités, mais il assiste régulièrement à leurs réunions.
- (3) En raison de conflits d'intérêts possibles, M. Guindi s'est abstenu de participer à six réunions du Comité d'investissement du conseil, à une réunion du conseil d'administration et à une réunion du Comité spécial des technologies propres. M. Guindi n'a pu participer à la téléconférence du conseil d'administration du 10 mai 2018 en raison d'un changement d'horaire de dernière minute. Ces réunions ont été exclues des statistiques présentées ci-dessus.
- (4) M. Kanwar siège au Comité d'investissement du conseil depuis le 24 juillet 2018.
- (5) M<sup>me</sup> Laird n'a pu prendre part à la téléconférence du conseil d'administration du 10 mai 2018 en raison d'un changement d'horaire de dernière minute. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (6) M<sup>me</sup> Whelan a démissionné du conseil d'administration de BDC le 10 juillet 2018. M<sup>me</sup> Whelan n'a pu participer à la téléconférence du conseil d'administration du 10 mai 2018 en raison d'un changement d'horaire de dernière minute. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

## ② Conseil d'administration

(31 mars 2019)

**Mike Pedersen**  
Président du conseil  
d'administration  
de BDC  
Toronto (Ontario)

**Michael Denham**  
Président et  
chef de la direction  
de BDC  
Montréal (Québec)

**Sandra Bosela**  
Cochef,  
directrice générale  
et chef mondiale du  
capital-investissement  
OPTrust  
Private Markets Group  
Toronto (Ontario)

**Michael Calyniuk**  
Président  
MEC Dynamics Inc.  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)

**Shahir Guindi**  
Coprésident Osler,  
Hoskin & Harcourt LLP  
Montréal (Québec)

**Vijay Kanwar**  
Fondateur  
KMH Cardiology and  
Diagnostic Centres Inc.  
  
Fondateur et président  
Lambardar Inc.  
Mississauga (Ontario)

**Nancy M. Laird**  
Administratrice  
de sociétés  
Calgary (Alberta)

**Claude Mc Master**  
Président et  
chef de la direction  
Technologies  
D-BOX Inc.  
Longueuil (Québec)

**Brian O'Neil**  
Associé directeur  
A Faire Aujourd'hui Inc.  
Toronto (Ontario)

**Robert H. Pitfield**  
Président exécutif du  
conseil d'administration  
TravelEdge Group  
Toronto (Ontario)

**Tracey Scarlett**  
Administratrice  
de sociétés  
Edmonton (Alberta)

**Mary-Alice Vuicic**  
Chef des  
Ressources humaines  
Thomson Reuters  
Toronto (Ontario)

Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse [www.bdc.ca](http://www.bdc.ca).

## ③ Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2019)

**Michael Denham**  
Président et  
chef de la direction

**Stefano Lucarelli**  
Vice-président exécutif  
et chef de la direction  
financière

**Pierre Dubreuil**  
Vice-président exécutif,  
Financement

**Peter Lawler**  
Vice-président exécutif,  
Services-conseils

**Jérôme Nycz**  
Vice-président exécutif,  
BDC Capital

**Christopher Rankin**  
Vice-président exécutif  
et chef de la gestion  
des risques

**Stéphane Bilodeau**  
Chef des technologies  
de l'information

**Michel Bergeron**  
Chef de la direction  
stratégique

**Mary Karamanos**  
Chef des ressources  
humaines

**Annie Marsolais**  
Chef de la direction  
marketing

**Louise Paradis**  
Chef, Affaires juridiques  
et secrétaire générale

Les biographies des membres de l'équipe de direction de BDC peuvent être consultées à l'adresse [www.bdc.ca](http://www.bdc.ca).

## Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Prêts</b>					
Engagement envers les clients <sup>(1)</sup> au 31 mars					
Montant	<b>30 130 971</b>	27 651 518	25 776 208	23 013 157	21 256 479
Nombre de clients	<b>47 104</b>	43 989	39 203	34 428	32 213
Acceptations					
Montant	<b>7 201 500</b>	6 811 373	6 620 880	4 800 062	4 711 675
Nombre	<b>17 202</b>	17 551	16 432	14 434	12 012
<b>Titres adossés à des créances mobilières</b>					
Montant engagé envers les clients <sup>(1)</sup> au 31 mars	<b>996 000</b>	880 000	945 000	805 000	630 000
Montant autorisé (annulé) et reconduit	<b>90 000</b>	(65 000) <sup>(2)</sup>	140 000	575 000	100 000
<b>Financement subordonné</b>					
Engagement envers les clients <sup>(1)</sup> au 31 mars					
Montant	<b>1 390 040</b>	1 186 167	953 833	816 452	706 866
Nombre de clients	<b>654</b>	640	594	537	471
Acceptations					
Montant	<b>463 401</b>	456 202	320 527	259 060	231 514
Nombre	<b>177</b>	200	180	174	177
<b>Capital de risque</b>					
Engagement envers les clients <sup>(1)</sup> au 31 mars					
Montant	<b>2 146 605</b>	1 664 163	1 620 363	1 568 480	1 351 713
Nombre de clients	<b>261</b>	255	261	243	217
Autorisations					
Montant	<b>587 536</b>	188 277	160 812	318 062	300 266
Nombre	<b>99</b>	67	91	130	104
<b>BDC</b>					
<b>Engagement total envers les clients</b>	<b>34 663 616</b>	31 381 848	29 295 404	26 203 089	23 945 058

(1) Le montant engagé envers les clients correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(2) Le montant annulé comprend 60 000 \$ au titre des autorisations et 125 000 \$ au titre des annulations.



(en milliers de dollars canadiens)

<b>Données financières</b>	<b>2019</b>	2018	2017	2016	2015
<b>Résultat net et résultat global, selon le secteur d'activité<sup>(1)</sup></b>					
pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	<b>621 272</b>	613 729	450 667	444 879	457 393
Services-conseils	<b>(49 780)</b>	(51 082)	(45 784)	(31 569)	(24 245)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	<b>73 440</b>	71 174	44 631	53 697	38 525
Capital de risque	<b>194 147</b>	159 272	5 227	67 440	23 268
Programmes incitatifs pour le capital de risque	<b>53 090</b>	25 741	10 075	3 284	(4 251)
Division Technologies propres	<b>(6 567)</b>	(571)	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>885 602</b>	818 263	464 816	537 731	490 690
<b>Résultat net attribuable :</b>					
À l'actionnaire de BDC	<b>878 482</b>	775 004	465 974	535 448	490 516
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>7 120</b>	43 259	(1 158)	2 283	174
<b>Résultat net</b>	<b>885 602</b>	818 263	464 816	537 731	490 690
Autres éléments du résultat global <sup>(2)</sup>					
	<b>(67 879)</b>	(40 532)	71 702	(43 653)	(30 247)
<b>Résultat global total</b>	<b>817 723</b>	777 731	536 518	494 078	460 443
<b>Résultat global total attribuable :</b>					
À l'actionnaire de BDC	<b>810 603</b>	734 472	537 676	491 795	460 269
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>7 120</b>	43 259	(1 158)	2 283	174
<b>Résultat global total</b>	<b>817 723</b>	777 731	536 518	494 078	460 443
<b>Information portant sur la situation financière</b>					
au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	<b>25 916 222</b>	23 728 191	21 752 511	19 717 706	18 414 044
Titres adossés à des créances mobilières	<b>700 343</b>	472 695	518 088	509 758	407 731
Placements de financement subordonné	<b>1 152 182</b>	1 052 352	860 448	751 404	642 810
Placements de capital de risque	<b>2 027 778</b>	1 663 627	1 317 254	1 065 668	757 282
Total des actifs	<b>30 656 454</b>	27 809 166	25 316 765	22 905 903	21 129 017
Total des passifs	<b>22 900 694</b>	21 049 963	19 377 470	17 556 384	16 349 896
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	<b>7 714 125</b>	6 716 472	5 917 500	5 323 473	4 744 566
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>41 635</b>	42 731	21 795	26 046	34 554
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 755 760</b>	6 759 203	5 939 295	5 349 519	4 779 120

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2019 et 2018, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2019 et 2018, se reporter à l'état consolidé du résultat global (p. 58).

## Glossaire

**Acceptation** – Point où le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le client.)

**Accord général de compensation** – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

**Autorisation** – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

**Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux** – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

**Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs** – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

**Correction de valeur pour pertes de crédit** – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou de prêts productifs. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts sont comptabilisées dans les autres passifs.

**Dotation à la provision pour pertes de crédit** – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit déjà établie.

**Entreprise en démarrage** – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

**Financement subordonné** – Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

**Instruments financiers dérivés** – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

**Juste valeur** – Prix dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

**Opération de couverture** – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

**Participation ne donnant pas le contrôle** – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

**Placements directs** – Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

**Portefeuille de prêts productifs** – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

**Prêts douteux** – Prêts dont le remboursement de l'intérêt ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

**Produits d'intérêts nets** – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

**Produits de Services-conseils** – Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de BDC pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion.

**Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers** – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

**Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers** – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

**Profits ou pertes nets réalisés sur les placements** – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

**Ratio d'efficacité de Financement** – Mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage du résultat net. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

**Ratio d'endettement** – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

**Rendement des capitaux propres ordinaires** – Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle.

**Swaps de devises** – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

**Swaps de taux d'intérêt** – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

**Titres adossés à des créances mobilières** – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

**Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements** – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.



[bdc.ca](http://bdc.ca)